



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 4 AVRIL 1998

www.lesoleil.com

La SGF mijote un milliard \$ de projets pour la capitale

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC — La Société générale de financement a pour 945 millions \$ de projets d'investissement actifs dans la région de Québec.

La moitié de ces 11 projets d'investissements, dont les deux plus importants ont de bonnes chances de se réaliser dans l'année, a indiqué hier le président de la SGF, M. Claude Blan-

chet, qui était de passage à Québec.

Selon lui, les retombées régionales des investissements de la nouvelle SGF compenseront largement les pertes d'emplois qui pourraient survenir dans les sociétés d'État regroupées sous sa responsabilité, soit Soquem, Soquip, Soquia et Rexfor.

M. Blanchet n'a pas voulu être très précis sur le nombre d'emplois qui disparaîtront dans les quatre sociétés d'État, dont les sièges sociaux

sont à Québec. Il faudra jusqu'à la mi-juin pour réaliser leur intégration, a-t-il précisé.

En vertu de son nouveau mandat, la SGF investira comme partenaire minoritaire dans des projets industriels supérieurs à 10 millions \$. Ses nouvelles filiales pourront toutefois continuer à investir dans des projets



Claude Blanchet

de plus petite taille, comme elles l'ont toujours fait, a indiqué le président.

Selon lui, la nouvelle SGF ne fait pas « une opération de ratatinage, mais une opération de développement ». Les sociétés d'État qu'elle intégrera « n'avaient plus de mandat de développement, explique-t-il. Elles liquidaient, et le plus lente-

ment possible, pour garder leurs jobs ».

Pour atteindre ses objectifs, la SGF devra gonfler son effectif, qui passe-

Voir MILLIARD en A2 >

AUTRES TEXTES

- Chronique: vertes vallées et plaines arides Page B3
- Editorial: le pari de l'homme de 10 milliards \$ Page A 20

RÉFÉRENDUM

Bouchard met les freins

Le PM s'en remet à la volonté des Québécois

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Lucien Bouchard ne tiendra pas de référendum sur la souveraineté du Québec si la population n'en veut pas.

Hier, sur les ondes de TVA, le premier ministre du Québec a été sans équivoque, à ce propos, s'attirant l'accusation, de la part de Jean Charest, seul candidat à la direction du Parti libéral du Québec, de vouloir rendre « l'incertitude permanente ».

« J'insiste, a expliqué M. Bouchard, pour dire que, lors du prochain mandat, si nous sommes réélus, nous travaillerons très fort pour créer les conditions

pour un référendum gagnant. Si nous constatons qu'une majorité considérable n'en veut pas, ce n'est pas une condition gagnante. »

« Ce que je sais, et les sondages sont

Voir BOUCHARD en A2 >

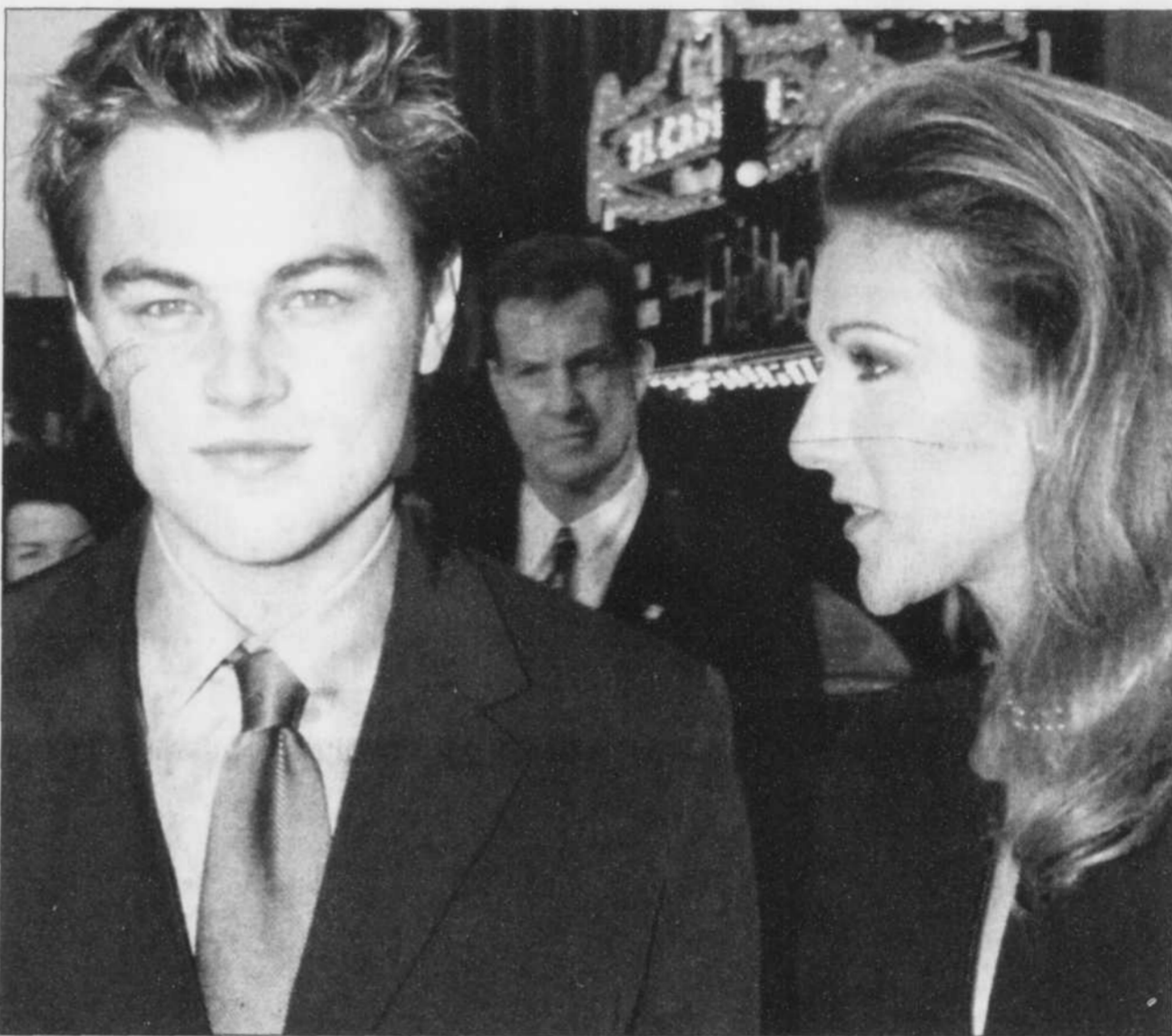
AUTRES TEXTES

- Un air de campagne Page A 21
- La chronique de David Page A 20



Mauvaises nouvelles dans les sondages, employés des Transports mécontents à son arrivée à TVA (ci-haut): Lucien Bouchard n'a pas eu une journée facile.

Leonardo DiCaprio à Québec?



L'acteur et la chanteuse de l'heure: DiCaprio et Céline Dion à la première de «Titanic», en décembre à Hollywood.

Les négos vont bon train avec la star de «Titanic»

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Après Claudia Schiffer, la direction des Galeries de la Capitale tente un autre coup fumant. Et pas le moindre!

Depuis trois semaines, un émissaire, embauché par le centre commercial, tente de convaincre Leonardo DiCaprio de venir à Québec à l'automne pour participer à un événement mode. Oui, oui, Leonardo DiCaprio, le beau « Jack Dawson » du film *Titanic*, la vedette de l'heure à Hollywood.

C'est du bout des lèvres que le directeur général des Galeries, Yves Boies, a confirmé la



Yves Boies souhaite répéter le coup Schiffer.

nouvelle au SOLEIL, hier. « Je ne voulais pas que cette information circule avant d'avoir le contrat signé en poche », a-t-il commenté, en établissant à 50 %, les chances de succès de l'opération.

M. Boies a refusé de préciser ce que pourrait coûter la venue de la jeune étoile à Québec. « Ce que je sais toutefois, a-t-il dit, c'est qu'on manquerait certainement d'espace aux Galeries pour y loger tous ses fans. »

En novembre, la présence de Claudia Schiffer avait provoqué des ventes de 2 millions \$ dans ce centre commercial. La visite du plus célèbre mannequin de la planète avait été précédée d'une campagne médiatique de plusieurs mois.

HEURE D'ÉTÉ

Comme à chaque premier dimanche d'avril, nous retournons à l'heure d'été ou heure avancée de l'Est. N'oubliez pas d'ajuster vos montres et horloges.

2h00 à 3h00

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

Moins d'argent dans les REER

Les cotisations baissent malgré la prolongation de la campagne

LOUIS TANGUAY
Le Soleil

QUÉBEC — Malgré l'ajout de quatre semaines pour les épargnants du Québec, la campagne REER du début de 1998 a permis aux institutions financières de récolter tout juste un peu moins d'épargne que l'an dernier.

Chose certaine, le mois de prolongation a été vécu de façons très diverses selon le type des institutions et la clientèle qu'elles desservent, si on en croit une consultation auprès de plusieurs représentants.

Les retardataires toujours aussi nombreux

Autre constat généralisé, les habitudes retardataires de la fin de février ont étiré au maximum le délai supplémentaire. Le 31 mars a même été une journée folle pour les ouvertures de comptes et les transferts, affirme M. Yves Néron, vice-président pour l'Est du Canada de Services d'Investissement Ligne Verte, la filiale de courtage à escompte de la Banque TD.

Pire, dans une succursale d'une autre institution financière, située non pas dans le triangle de verglas mais en

Voir REER en A2 >

LES SAGES-FEMMES PRATIQUERONT DANS LES HÔPITAUX DES 1999...

LES SAGES-FEMMES COUTENT BIEN MOINS CHER QUE LES OBSTÉTRICIENS!



LA MÉTÉO



Maximum 4, minimum -3

Nuageux, possibilité de neige. Demain, ciel variable. Détails page A 15

QUÉBEC, 102^e ANNÉE, N° 96
FLORIDE, 2,25 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS TAXES

1,50 \$ PLUS TAXES



Ste-Foy Toyota
...chaque Client est notre meilleur Client!

Angle Versant-Nord et Hégné IV 658-1340

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 16
Contexte	17 à 19
Opinions	20
Le Québec et le Canada	21 à 32
Le Monde	33 à 36
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 20
Bourses	4 à 7
Carrières et Professions	8 à 15
Décès	18 et 19
CAHIER C SPORTS	
Maurice Dumas	1
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
CAHIER D	
Arts et spectacles	1 à 16
Votre agenda	17 et 18
La bonne table	19 à 24
CAHIER E	
Partir	1 à 8
CAHIER F	
Habitat/ Déco	1 à 12
Annonces classées	13 à 40
CAHIER Z	
Spécial Auto	1 à 10
SERVICES	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOT	
tirage du 03-04-98	568424 gagne 50 000\$
	68424 gagne 5000\$
	8424 gagne 250\$
	424 gagne 25\$
	24 gagne 5\$
SUPER 7	
tirage du 03-04-98	4-5-18-19-20-33-37
	(complémentaire)
	3
EXTRA	
	541487
LA QUOTIDIENNE	
tirage du 03-04-98	0-9-2
	8-2-6-6
BANCO	
tirage du 03-04-98	2-3-4-7-9-11-14-15-16-19-22-27-34-38-43-44-50-55-58-65

RÉFLEXION

Les guerriers victorieux gagnent d'abord et font la guerre ensuite ; les perdants font d'abord la guerre puis tentent de la gagner.

Sun-Izu

C'ÉTAIT HIER

□ 1975 — Un avion gros porteur Galaxy C-5A de l'armée américaine, transportant 243 orphelins vietnamiens, s'écrase peu après avoir décollé de Saïgon : aucun survivant.
□ Pierre Elliott Trudeau et Jean Chrétien entrent au cabinet fédéral.

REER
La crise asiatique

Suite de la Une

plein cœur de Sainte-Foy, la personne responsable des services aux particuliers s'est fait demander, lundi (le 31 mars), si ses bureaux seraient ouverts en soirée comme aux derniers jours d'une saison REER ordinaire.

Si on avait allongé encore d'un mois certains clients auraient attendu le 30 avril, ajoute avec une pointe d'humour M. Réal Parent, président des cabinets multidisciplinaires Courvie. Dans la région de Québec, les placements ont été échelonnés dans ce qu'il appelle un « bon » mois de mars.

Mais, dans la région de Montréal, la dernière semaine de mars a rapporté plus d'entrées de fonds que la dernière semaine de février, ce que M. Parent attribue directement à un rattrapage par les épargnants qui étaient encore désorganisés en février.

Si, dans l'industrie des fonds mutuels en général on parle de décroissance de l'ordre de 25% pour le premier trimestre, la croissance de 24,4% des ventes chez Courvie par rapport à la même période de 1997 est liée à la forte augmentation de l'équipe de courtiers.

Individuellement, ces spécialistes n'ont pas eu en 1998 une croissance de leur volume d'affaires comparable à celle de 1997. « On vit, dit M. Parent, la fin des transferts qui ont déplacé l'argent des certificats de placement garantis vers les fonds mutuels, depuis 1993 ».

Chez TD Ligne Verte, M. Néron ajoute que la saison REER de trois mois s'est terminée à entre 75 et 80% de celle de deux mois en 1997. Si on s'était arrêté à la date habituelle on serait resté à environ 50% de l'an passé, dit-il.

Il note que la crise asiatique a ralenti l'intérêt pour les investissements boursiers.

Du côté d'une maison de courtage de plein exercice, le directeur de la nouvelle succursale de Lebourgneuf de Capital Midland Walwyn, M. Jean Baribeau estime que les contributions au REER ont atteint un niveau à peu près égal à celui de l'an dernier.

Un faible pourcentage des clients ont utilisé le droit de cotiser en mars pour 1997. La majorité des investisseurs qui font affaires chez lui échelonnent leurs contributions en cours d'année et ont généralement déjà complété

leurs placements en épargne retraite avant décembre.

Dans la seule entreprise canadienne de distribution directe de fonds mutuels, M. Jean-Guy Gourdeau, vice-président principal au Groupe Investors affirme que les deux premiers mois de 1998 ont été égaux à ceux de 1997. Mais une augmentation de 25% sur février a été enregistrée en mars. Cependant, dit-il, mars est toujours un bon mois et les ventes au Québec ont été de 142 millions \$. Pour les trois premiers mois de l'année, les Québécois ont placé chez Investors 319 millions \$ comparativement à 309 millions \$ pour la même période de 1997.

Lui aussi insiste sur le fait que les conseillers de sa compagnie incitent de plus en plus les épargnants à utiliser l'épargne enregistrée comme outil de planification globale à long terme.

Par contre, dans les réseaux des banques et des caisses populaires, c'est dans les deux dernières semaines de février que sont enregistrés la majorité des placements REER. Dans ce secteur, plusieurs spécialistes de la région de Québec ont constaté que le délai accru a tout juste donné à de nombreux épargnants, le temps de préparer leur déclaration de revenus. Ce qui a suffi à les convaincre de mettre quelques centaines, voire quelques milliers de dollars de plus dans leur REER pour réduire leur impôt.

MILLIARD
Mont Ste-Anne

Suite de la Une

ra de 42 à 71 employés à ses bureaux de Montréal. Les projets à l'étude dans la région de Québec sont dans plu-

sieurs secteurs d'activités, dont la santé et le récréotouristique, a aussi indiqué Claude Blanchet.

LES STATIONS DE SKI

Il a été impossible d'en savoir plus, sinon que le développement du Mont Sainte-Anne était une des priorités de la SGF. Stoneham et Orford, deux stations de ski en difficulté, ont déjà demandé le concours de la SGF, a fait savoir M. Blanchet.

Le président de la SGF a répété que son métier était de susciter de nouveaux investissements, pas de rescaper des entreprises en difficultés.

BOUCHARD
Les conditions

Suite de la Une

constants sur cela, c'est qu'une majorité de Québécois n'en souhaitent pas un », a-t-il dit la journée où LE SOLEIL a publié une enquête d'opinion révélant que 62% des électeurs ne veulent d'un tel scrutin. En février, au moment où les coups de sonde le donnaient gagnant sur un PLQ mené par Daniel Johnson, M. Bouchard évoquait l'idée de faire suivre, d'un an, les élections générales par un plébiscite.

« On peut nous demander, a-t-il exprimé, hier, est-ce que vous allez faire un référendum coûte que coûte, même perdant ? Je réponds non. Je comprends les interrogations, a-t-il dit en substance. Les Québécois ne veulent pas d'un référendum qui affaiblirait le Québec, le diviserait, un référendum qui échouerait. »

Parmi les « conditions gagnantes », il a mentionné « la relance de l'économie. Je pense qu'un référendum se fait dans un contexte où il n'y a pas de déficit. Où on a relancé l'emploi, redonné espoir aux jeunes et reconstruit la société. »

« Nous en avons manqué deux référendums, en 15 ans (en 1980 et 1995). Et les lendemains ont été très durs pour le Québec. Même si nous avons presque gagné le dernier (perdu avec 49,5% du vote), Ottawa nous est rentré dedans de toutes les façons imaginables. »

Le chef péquiste a réitéré le crédo politique de son gouvernement. « Nous pensons que la souveraineté représente la solution à toutes ces chicanes, incertitudes, hésitations. Nous pensons qu'il faut assumer totalement nos responsabilités. »

En plongeant dans l'arène provinciale, la semaine dernière, Jean Charest était passé à l'offensive, en lançant que M. Bouchard manoeuvrait pour se défaire de l'option souverainiste en vue de gagner les élections. « M. Charest a abordé la question pour essayer de mettre la bisbille au sein du PQ, a commenté M. Bouchard. Mais le parti réagit calmement. »

Lucien Bouchard a refusé cependant catégoriquement de renoncer au plébiscite. Selon lui, aucun premier ministre ne peut songer à se départir de ce recours démocratique. « M. Charest a-t-il l'intention de nous faire passer l'entente de Calgary d'un trait de plume ou par référendum ? » a contre-attaqué le premier ministre.

Ce dernier a esquivé la question, lors de l'assemblée dévoilant les membres de l'équipe l'appuyant dans sa tentative de devenir chef du PLQ. « Le commerce des référendums, c'est celui du PQ, a répliqué Jean Charest. Le commerce de l'incertitude, c'est aussi le sien. »

Au sujet des « conditions gagnantes » mentionnées par le leader péquiste, la recrue du PLQ a fait savoir à ses supporters que « les répliques (de M. Bouchard) qui duraient 30 secondes durent maintenant trois minutes ». Aux journalistes, il a dit constater « que ses réponses changent à chaque jour ».

« Je constate malheureusement que l'incertitude persiste. Si je le comprends bien, nous allons vers une période permanente d'incertitude politique et économique. Plutôt que de durer deux ans, l'instabilité pourrait s'étirer sur quatre, cinq ou six années », a-t-il soutenu, en affirmant que les Québécois en paient un prix élevé au chapitre de la pauvreté et des emplois perdus.

TI-FRÈRE

PERSONNE NE VEND MOINS CHER QUE TI-FRÈRE... C'EST GARANTI!!

SUPER VENTE ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%* SUR LES COUVRE-PLANCHERS

PRÉLART* de qualité supérieure. Imitation de bois. Rég. 19,99\$ v.c. SPECIAL 7,99\$ v.c. **ÉPARGNEZ 60%**

TAPIS VELOURS* OU CISELÉ* de première qualité. Idéal pour chambre à coucher, salon, etc. Superbe choix de couleurs en stock. Rég. 14,99\$ v.c. SPECIAL 5,99\$ v.c. **ÉPARGNEZ 60%**

TAPIS DE STYLE BERBER* Le plus grand choix à Québec et des aubaines incroyables. Rég. 19,99\$ v.c. SPECIAL 9,99\$ v.c. **ÉPARGNEZ 55%**

CÉRAMIQUE* À mur ou à plancher. Grand choix de formats et de couleurs mode. **ÉPARGNEZ 50%**

VOYEZ NOS STORES DERNIER-CRI!

Vaste choix de **STORES VERTICAUX*** en stock. Prêts en quelques minutes! Tringles garanties à vie. Rég. 59,99\$ SPECIAL 29,99\$ **ÉPARGNEZ 60%**

LE PLUS GRAND DÉTAILLANT DES PRODUITS SPÉCIALISÉS DE HUNTER DOUGLAS, SOL-R, ALTEX ET SHADE-O-MATIC **ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%** (du prix de liste)

Spécial **PORTE PATIO*** PVC, ALUMINIUM OU TISSU 75 x 84. Prête à transporter. VALEUR JUSQU'À 129,99\$ **A PARTIR DE 19,99\$**

TOILES* OPAQUES BLANCHES À ressorts ou à chaînettes. Bonne qualité et choix de grandeur en stock **ÉPARGNEZ 20%**

DE LA LITERIE POUR TOUS LES GOÛTS

SUPERBES DOUILLETES* Lavables à la machine. Vaste choix de grandeur et de couleurs. Rég. 59,99\$ SPECIAL 29,99\$ (lit simple) **ÉPARGNEZ 50%**

ACCESSOIRES DE MAISON* Nappes, napperons, tabliers, mitaines à four **ÉPARGNEZ 50%**

RIDEAUX DE DOUCHE* À LIQUIDER La plus grande sélection à Québec. Voyez rideaux de douche en vinyle. Rég. 19,99\$ **A PARTIR DE 4,99\$** SEULEMENT

ENSEMBLES DE DRAPS* en percale. Beau choix de couleurs et de grandeurs. Rég. 59,99\$ SPECIAL 29,99\$ **ÉPARGNEZ 50%**

ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN Un choix énorme sans pareil. Voyez Ensemble 6 miroirs. Rég. 61,99\$ SPECIAL 24,99\$ **ÉPARGNEZ 60%**

CANTONNIÈRE* DE DENTELLE OU FRANGE* DÉCORATIVE DE 4,99\$ À 79,99\$ l'unité

PAPIER-PEINT MATELAS

SUPER SPÉCIAL PAPIER-PEINT* OU BORDURES* MODE Rég. 19,99\$ rouleau double SPECIAL 9,99\$ rouleau double **ÉPARGNEZ 50%**

PEINTURE* SEMI-LUSTRÉE A PARTIR DE **16,99\$** (3,70L)

VOYEZ NOTRE NOUVEAU DÉPARTEMENT DE MATELAS DE QUALITÉ! à partir de **69,99\$ SEULEMENT (SIMPLE)**

*Marchandise sélectionnée seulement

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION
HEURES D'OUVERTURES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H00 À 18H00. JEUDI ET VENDREDI: 9H00 À 17H00. SAMEDI: 9H00 À 17H00. DIMANCHE: 12H00 À 17H00.
215, BOUL. HAMEL, VANIER 681-6023

PAQUET Nissan
Altima 98

À partir de **298\$** par mois

Location 36 mois
Renseignements sur place

ROULEZ EN NEUF

GAGNEZ À LA ROULETTE CHANCEUSE

3580, boul. de la Rive-Sud (St-David) Lévis
(Aut. 20 Serie 321) Tél.: (418) 838-3838

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

MEURTRE DE ROLAND RUEL

Le GRICO n'aurait rien pu faire

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Roland Ruel a été abattu moins de 48 heures après la disparition du GRICO. Marc-André Fortin, le porte-parole des directeurs de police, n'est pas ébranlé et maintient que la région n'a plus besoin de l'escouade d'intervention. Mais n'allez pas le raconter à Céline Beaulieu.

La propriétaire du Lotus Sélect est on ne peut plus claire : « Je pense qu'on en a encore besoin. » M^{me} Beaulieu était encore sous le choc du meurtre de jeudi. Elle l'avoue volontiers. « On va laisser décanter. Ce sont des événements qu'on préfère oublier », a-t-elle confié au SOLEIL lors d'un bref entretien.

M^{me} Beaulieu et ses employés étaient au poste hier, tentant d'oublier que Ruel a été abattu en pleine heure du dîner, alors qu'une dizaine de personnes étaient attablées. « Il faut continuer.

Surtout qu'on a rien à voir là-dedans. On ne souhaite pas ça à personne. »

Pourtant, elles sont nombreuses les personnes qui ont vécu un tel événement au cours de la dernière année. Pas moins de cinq individus reliés aux motards sont morts sous les balles en un an, dans un restaurant de la région. Et dire que deux Québécois sur cinq estiment que les policiers devraient laisser les motards s'entre-tuer...

Reste que le directeur de la police de Charlesbourg ne voit pas la nécessité de ramener le GRICO. « Il n'a pas été mis en place pour ça. Et le GRICO n'arrêterait malheureusement pas des événements de ce type. Quand c'est arrivé à Charlesbourg (le 17 novembre 1997, au Ashton), le GRICO existait », souligne M. Fortin.

« J'ai parlé à quelques directeurs ce matin (hier) et ça ne change pas notre idée. Des événements comme ça, il y

en a eu avant et c'est clair qu'il va y en avoir encore. Le GRICO n'y changerait rien », ajoute, un brin fataliste, le directeur.

Marc-André Fortin maintient que le meilleur outil pour intervenir demeure l'échange d'informations entre les différents corps policiers et des actions concertées quand le besoin se fait sentir. La première réunion régionale a d'ailleurs eu lieu jeudi.

SIX BALLEES

Roland Ruel a été assassiné de six balles. L'autopsie n'avait pas encore été pratiquée, hier, mais un examen externe a révélé l'impact de trois balles à la tête, deux au cou et une au thorax.

Ruel, le véritable propriétaire de l'ex-bar Le Charest, point central du commerce de la drogue à Québec pour le compte des Hell's Angels, prenait le repas en compagnie de sa conjointe, Linda Sivret, quand le tueur assis un

peu plus loin s'est levé pour décharger son arme sur lui. Il pourrait s'agir d'un règlement de comptes interne.

Avant lui, le membre fondateur du chapitre des Rock Machine de Québec, Denis Belleau, 40 ans, était abattu par balles dans le stationnement du casse-croûte la Roulotte du Boulevard, à Beauport, le 20 février.

Dix jours plus tôt, Alain Bouchard, 43 ans, le « caïd de la basse-ville », était descendu à la brasserie le Best-seller, dans le Mail centre-ville. Bouchard frayaient avec les Hell's.

Le 17 novembre, Alain « Lulu » Leclerc, 28 ans, relation des Hell's Angels, recevait trois balles dans la tête au Ashton de la 80^e Rue, à Charlesbourg.

Quelques mois avant, une relation des Rock Machine, Alain Proulx, 41 ans, était criblée de dix balles au casse-croûte Chez Yolande, à Québec. À cette occasion, un citoyen de 64 ans avait écopé d'une balle perdue.

Roland Ruel était le véritable propriétaire du Charest

POURSUITE DE 2 MILLIONS \$ DE RICHARD CORRIVEAU



En novembre 1996, John Tardif avait averti son confrère de la SQ qu'un complot d'assassinat le visait.

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Sûreté du Québec a pris très au sérieux les allégations de complot pour assassiner Leonard Speer et John Tardif, en novembre 1996. Encore aujourd'hui, d'ailleurs, l'enquêteur considère le dossier comme l'un des plus sérieux qu'il ait eu à traiter.

C'est ce qu'a indiqué hier l'enquêteur Guy Lamontagne, de la SQ, qui témoignait au procès relatif à la poursuite de 2 millions \$ de Richard Corriveau contre Speer, Tardif et Jean-René Latulippe. Le policier a été le seul témoin de la journée, l'audience ayant été ajournée au 15 avril.

Un des avocats de Speer, M^e Pierre Linteau, a créé une certaine surprise en annonçant que nul autre que Jean-René Latulippe devait aussi témoigner hier. Il se serait agi d'un témoignage capital dans la cause puisque c'est cet ancien policier qui possède la clé de l'énigme : Corriveau lui a-t-il oui ou non donné le contrat d'assassiner Tardif et Speer?

Selon M^e Linteau, Latulippe s'était engagé auprès de lui à se présenter en cour, hier. « Nous voulons l'avoir absolument », a déclaré l'avocat.

L'intimé John Tardif a aussi affirmé qu'il a tenté de convaincre Latulippe de venir témoigner. Quant à Corriveau, il s'est opposé à ce qu'on permette de nouveau à Latulippe de témoigner lors de la reprise de l'audience, le 15 avril.

Le juge Ivan Godin a tranché en faveur des intimés, mais a demandé à M^e Linteau de s'engager à faire signifier une citation à Latulippe. Outre ce dernier, M^e Linteau a indiqué que Leonard Speer témoignera de nouveau, le 15 avril, cette fois pour sa propre défense.

LAMONTAGNE CORROBORE

Pour en revenir au témoignage de l'enquêteur Lamontagne, il a corroboré l'essentiel des témoignages entendus jusqu'à maintenant. D'ailleurs, a-t-il indiqué, les versions de

La SQ a cru Tardif

Le complot d'assassinat était pris très au sérieux par l'enquêteur Lamontagne

Corriveau et de Latulippe se corroboraient déjà « à 95 % », à l'époque.

Les 5 % restant, si l'on peut dire, était que, selon Latulippe, c'est Corriveau qui lui avait demandé de tuer Speer et Tardif alors que, selon Corriveau, Latulippe l'avait prévenu que Speer voulait le faire éliminer. Finalement, le policier a soumis son rapport à un substitut du procureur général, qui a décidé de ne pas porter plainte contre Corriveau.

Ce dernier avait auparavant accepté puis refusé de subir le test du polygraphe. Quant à Latulippe, il l'a subi mais le résultat n'était pas concluant, c'est-à-dire qu'on ne pouvait établir s'il disait la vérité ou s'il mentait.

DES COLLÈGUES

Lorsque l'enquêteur a rencontré Speer et Tardif, le 8 novembre, ceux-ci l'ont avisé que les médias seraient informés de l'arrestation et de l'interrogatoire de Corriveau. Si le policier considère encore aujourd'hui le dossier comme l'un des plus sérieux qu'il ait eu à traiter, c'est en bonne partie parce que les deux informateurs, Latulippe et Tardif, étaient d'anciens collègues à lui.



Roland Ruel, propriétaire du bar Le Charest, habitait cette maison du boulevard Raymond, à Beauport

Histoires d'eau

Un couple beauceron fait tout pour ne plus vivre le rituel annuel des inondations

LUCÉ DALLAIRE
Collaboration spéciale

VALLÉE-JONCTION — « Les Beaucerons aiment ça les inondations, c'est leur festival annuel ». Ces commentaires font rager Yvette Vachon, 72 ans et son mari, Robert Breton, 77 ans, de Vallée-Jonction, qui se battent depuis 10 ans pour se sortir de leur situation. Les Breton se démènent depuis 1987 pour obtenir un permis afin de surélever leur maison et la déplacer sur leur terrain pour éviter des problèmes avec les inondations. Le dossier est maintenant rendu devant les tribunaux.

M^{me} Vachon occupe toujours la maison où elle est née, au 295, rue Principale, à Vallée-Jonction. Elle y a grandi, élevé sa famille et géré, pendant plusieurs années son magasin de vêtements alors que son mari Robert était le coiffeur du village.

« L'inondation, c'est devenu un rituel annuel. J'ai peur à chaque printemps. Les histoires d'eau c'est "notre" histoire, dit-elle en feuilletant un album de photos faisant état des dégâts causés par la crue de la rivière Chaudière et de la menace permanente des glaces de la petite rivière Morency, non loin de la maison.

Dans son enfance, jamais il n'y a eu ces problèmes, a-t-elle raconté au SOLEIL cette semaine. « Nous avions quelques pouces d'eau dans la cave, mais depuis la construction du barrage Sarrigan et l'irrigation des terrains bordant la vallée c'est bien pire », constate pour sa part son mari, Robert Breton.

En 1982, il y a eu 18 pouces d'eau sur le plancher de la cuisine. En 1987 et en 1991, six pouces d'eau obligeaient le couple à rouler les tapis, lever les meubles et nettoyer la maisonnée. En 1982, le coût des avaries s'élevait à 15 000 \$. Le dédommagement gouvernemental

était de 7000 \$. « Mais après, soutient M^{me} Vachon, nous avons payé de nos poches. En 1991, ça nous a coûté 3500 \$. » « Nous avons voulu en 1987 surélever la maison, la reculer du trottoir et la déplacer pour construire un quai pour nous protéger, mais à notre retour de Floride nous avons constaté que la Société québécoise d'assainissement des eaux, la SQAÉ, nous avait exproprié pour passer les tuyaux du réseau d'épuration des eaux. C'est là que l'aventure juridique a commencé », explique la dame.

DÉMÉNAGER

« À l'époque, nous avons demandé un permis à la municipalité pour entreprendre les travaux, mais il nous a été refusé. Nous avons essayé de vendre, pas moyen. Maintenant nous voulons que notre cas soit réglé avec la SQAÉ et déménager », dit-elle, rappelant son âge.



Robert Breton et Yvette Vachon se débattent depuis plus de 10 ans pour mettre leur maison à l'abri des inondations.

D'un côté la maison est bordée par la rivière Morency. En avant elle est juxtaposée au trottoir, et de l'autre côté existe une petite allée de 13 pieds dont une partie, après en avoir débattu et convenu, a été cédée à la SQAÉ alors que l'autre est propriété de M. Breton.

Un litige oppose les Breton à la SQAÉ et à certains de leurs voisins en raison d'un droit de passage sur ledit terrain. Le jugement pourrait avoir un impact sur l'indemnité éventuelle à être versée aux Breton suite à l'expropriation de 1988 alors que ces derniers attestent que les appelants n'ont aucun droit de passage et que la servi-

tude empêche de faire des travaux susceptibles de mettre la maison à l'abri des inondations et ainsi, de lui donner une plus-value appréciable.

Du côté de la municipalité, il n'est pas question d'intervenir d'aucune façon.

« D'une part, nous ne nous objectons à aucune demande en autant qu'elle soit conforme aux règlements municipaux. D'autre part, vis-à-vis de la SQAÉ, la municipalité ne prendra pas la responsabilité du réseau tant et aussi longtemps que les problèmes juridiques ne seront pas réglés », a prétendu le maire, M. Viateur Lambert.

Venture 98

249\$ /mois

- Air climatisé
- 7 passagers
- V6, 3,4 litres

Malibu 98

268\$ par mois

- 2,4 L
- 16 V 150 H.P.
- Abt.
- Climatiséur
- Radio-cassette AM FM

687-5170

Aut. de la Capitale, sortie Pierre-Bertrand

Location GMAC, taux 6,4%, 24 mois, 20 000 km par année, comptant 3151\$, taxes en sus, transport inclus, km adj. 0,12\$. Location GMAC, 36 mois, 20 000 km par année, 6,4%, taxes en sus, transport INCLUS, km adj. 0,12\$, comptant 1981\$.

La caisse des fonctionnaires optera pour Sécur

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le vol dont a été victime la caisse populaire des fonctionnaires il y a un peu plus d'une semaine aura convaincu ses dirigeants de revenir avec le système de sécurité offert par Sécur. Un mystérieux larcin qui le demeura encore un moment : les enquêteurs au dossier sont à vérifier mille détails et se refusent à écarter quelle qu'hypothèse que ce soit.

Le directeur général de la caisse pop a effectué un retour à la réalité plutôt brutal mercredi lorsque, revenant de vacances, il a dû se mettre au parfum des circonstances entourant le dépouillement des sommes en liquide de deux guichets, à Sainte-Foy et à Québec.

Ce sont des employées de la caisse qui avaient dû remettre d'importantes sommes d'argent, dont le montant demeure inconnu, en obéissant à de mystérieuses instructions provenant d'un walkie-talkie déposé sur la banquette arrière de leur véhicule.

Les deux employées étaient chargées de regarnir les guichets automatiques.

Après le vol, la direction avait décidé de reconfier, temporairement, toute l'opération d'approvisionnement des guichets à Sécur, comme la majorité des caisses du Mouvement Desjardins. Une mesure qui deviendrait permanente, selon Daniel Charland, directeur des services-conseils : « On se dirige vers ça ».

PEU DE DÉTAILS

Si l'enquête n'a pas fait grand bruit jusqu'à maintenant, c'est que les enquêteurs de la police de Sainte-Foy sont à tirer sur tous les fils qui dépassent, explique le lieutenant Luc Barette.

Par exemple, les véhicules observés dans les environs du vol, la procédure utilisée depuis un an, les gens qui avaient accès à ce protocole, le moment où le portatif a été installé dans le véhicule des victimes, la version de tous les témoins, directs ou indirects, etc.

« Tout est analysé pour qu'on puisse progresser », assure le responsable de la section des enquêtes.

Le vol ne modifiera pas la position de Desjardins sur la question de la sécurité : chaque caisse est autonome. On espère toutefois qu'il suscitera une réflexion dans les caisses qui n'utilisent pas le service Sécur, propriété du mouvement coopératif.

PETIT SÉMINAIRE Programmes techniques en 1999-2000

QUÉBEC — Pour augmenter sa clientèle collégiale, en chute libre depuis quatre ou cinq ans, le Petit Séminaire de Québec élargira sa mission éducative pour offrir des programmes techniques à compter de septembre 1999.

Les techniques liées à l'architecture, aux musées, à l'international sont les plus susceptibles d'être retenues, indiquait cette semaine le directeur du programme collégial, M. Robert Plamondon, parce qu'elles correspondent au profil de l'institution et à son environnement.

L'institution envisage aussi d'innover en lançant de nouveaux programmes techniques. On écarte d'emblée celles qui nécessiteraient un matériel coûteux.

Cette orientation devrait lui permettre de doubler sa clientèle collégiale sur une période de quelques années.

Elle pourrait être également partagée entre le pré-universitaire et le technique. Le collège accueille présentement 350 élèves à son campus de Québec.

L'institution compte un total de 1400 à 1500 élèves lorsqu'on inclut le secondaire et le programme de bac international dans l'Outaouais.

M. Plamondon précisait que le ministère de l'Éducation accueille favorablement ce projet et fera diligence pour que les programmes techniques puissent être implantés en septembre 1999.

UN CONSORTIUM

Par ailleurs, trois collèges privés de Québec, Le Petit Séminaire, le collège Mérici et Notre-Dame de Foy s'associent pour former un consortium administratif. Deux autres partenaires feront partie du groupe : ce sont un établissement technique de Montréal, le collège Teccart, et une école secondaire de l'Outaouais.

Les services mis en commun seront l'inscription des élèves, le marketing et l'animation étudiante. M.C.

La nouvelle orientation devrait faire doubler la clientèle

HEURE AVANCÉE

Le temps, c'est de l'argent



C'est en fin de semaine que l'on avance les horloges d'une heure.

Les heures de clarté supplémentaires font vendre plus de barbecue et de crème glacée

ÉRIC MOREAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comment ça une heure de moins pour dormir? Aaaaargh. En plus, il va falloir passer une grosse demi-heure à remettre toutes les pendules à l'heure — les cadrans, en fait. Pourquoi faire avancer l'heure s'il faut revenir en arrière dans six mois? Pourquoi pas deux heures?

Le désavantage avec ce genre de mesures, c'est que la raison qui a motivé son application se perd souvent au fil du temps — expression appropriée s'il en est une.

Dans ce cas-ci, la plupart des gens croient qu'il s'agit d'une question d'économie d'énergie. La belle affaire. Pour une heure, la baisse de consommation d'électricité d'une maison moyenne est d'environ un kilowattheure par jour.

Après de savants calculs, les gens de la Régie de l'énergie ont évalué que pour un mois d'été, les consommateurs vont épargner la coquette somme de 2\$. Assez pour s'acheter la crème glacée molle qui vous fait tant envie...

En fait, il s'agit plutôt d'une question d'économie tout court, celle des gros sous. Si le Congrès américain a décidé de faire saucer tous ceux et celles qui auront à reprogrammer leur vidéo demain, c'est principalement pour que les banlieusards puissent faire plus de barbecue et que les enfants achètent plus de crème glacée. Pour vrai. N'allez tout de même pas croire que c'est le

charme bucolique d'une soirée éclairée à la lumière du jour (?) qui a motivé les Américains. Non, c'est que plus il fait clair longtemps, plus les gens ont le portefeuille « lousse ». Et plus tôt la saison commence, plus ils feront de barbecue.

Reste qu'il fait beau plus tard l'été. Remarquez que quand il pleut, on n'est pas bien, bien avancé. Mais pourquoi pas l'heure d'été à longueur d'année? Je ne sais pas pour les lecteurs du SOLEIL, mais pour l'auteur de ces lignes, la perspective d'un levée de soleil à 8 h 30 au mois de décembre n'a rien de réjouissant.

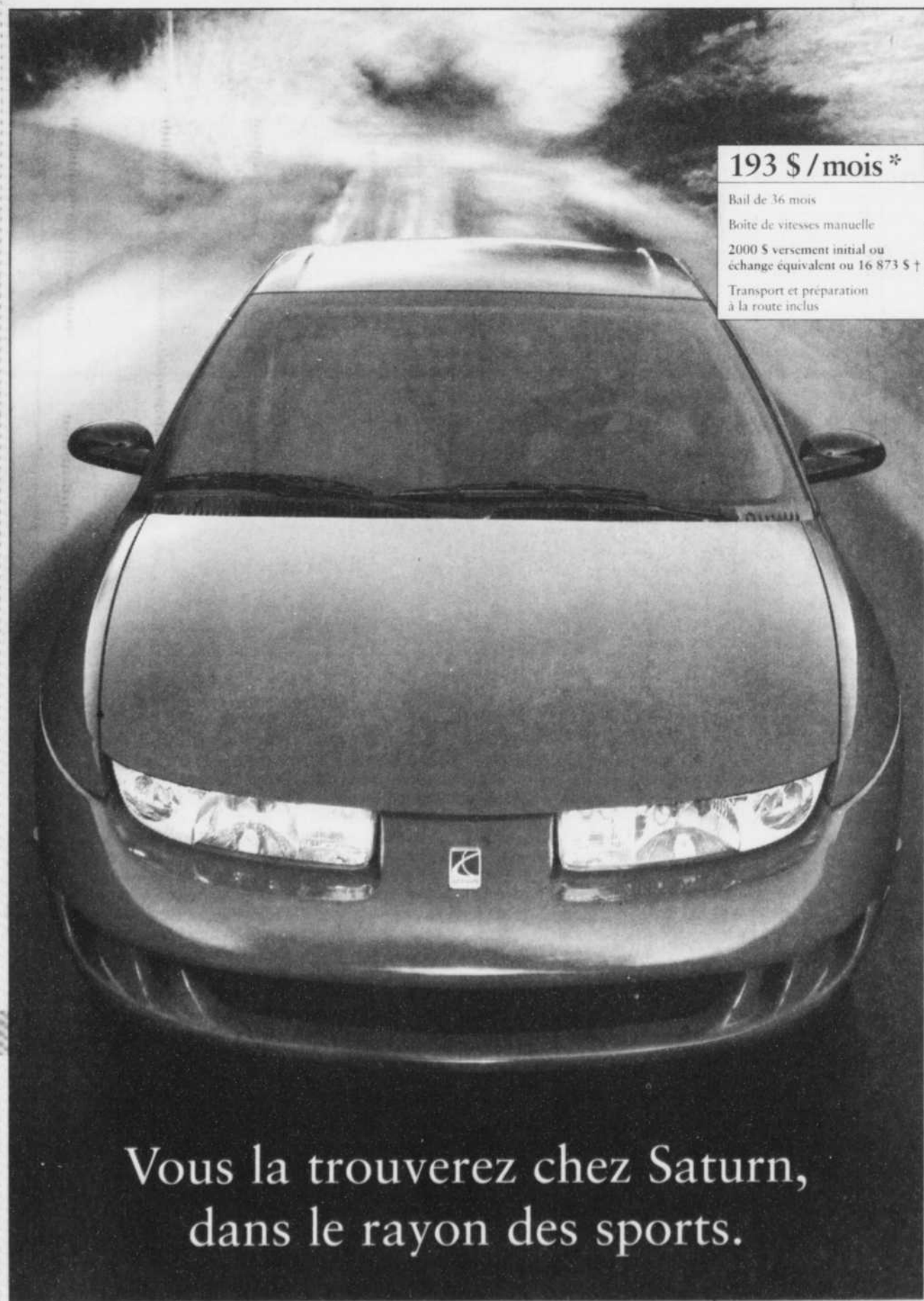
Alors, il doit tout de même y avoir des avantages. Bien oui, moins d'accidents d'automobiles de soir parce qu'il fait clair plus longtemps. Mais plus le matin parce qu'il fait noir plus longtemps. Et alors?

En bout de ligne, sur l'ensemble du territoire américain, pour les six mois en question, c'est 180 décès de moins... sur 45 000. Au Québec, il faut diviser par 50. Trois-quatre décès de moins par année, c'est déjà ça de pris.

Quant à l'idée de prolonger les soirées de deux heures, au lieu d'une seule, oubliez ça. À l'heure de la globalisation, notre temps est celui des autres quand on joue avec les fuseaux horaires et de multiples partenaires.

D'ailleurs, les Français voulaient imposer l'heure unique l'an dernier dans leur contrée. Les autres pays du continent les ont vite ramenés à l'ordre : deux fois par année, les gens vont remettre les montres à l'heure, au moins jusqu'en 2001.

Seule concession, on a accepté de réaliser avant l'an prochain une étude complète sur l'impact social, culturel et économique du changement d'heure. Eh ben !



193 \$ / mois *

Bail de 36 mois
Boîte de vitesses manuelle
2000 \$ versement initial ou échange équivalent ou 16 873 \$ †
Transport et préparation à la route inclus

La Saturn SC1 1998

Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
253 \$	0 \$
223 \$	1 000 \$
193 \$	2 000 \$

Climatiseur 20 \$ de plus par mois
Transmission automatique 16 \$ de plus par mois



Pour faire tout autrement

Un vendeur vous dirait que notre coupé sport est beau, agressif, excitant, fiable et abordable. Nous, nous préférons vous dire de venir le voir et de vous faire votre propre opinion. C'est notre façon à nous de faire les choses, la façon Saturn.

En passant, notre rayon des sports se limite aux autos.

**Vous la trouverez chez Saturn,
dans le rayon des sports.**

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

* Ces mensualités sont calculées sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (455 \$) et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon le tableau) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSE. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Dur, dur, d'accoucher

L'accouchement a été difficile. C'est bizarre à dire, mais ce sont les médecins qui cherchaient à étouffer le bébé. Ils étaient là qui ordonnaient: « Rentrez le ventre, serrez les cuisses », pendant que les sages-femmes suggéraient au contraire: « Respirez. Poussez. Courage! On y est presque! »

Oui, l'accouchement a été difficile. Remarquez, le cordon n'est pas encore coupé. Il faudra attendre jusqu'en 1999 pour que les sages-femmes fassent partie intégrante du système de santé au Québec, selon un modèle corporatif qui reste encore à définir. Les ministres Rochon et Ménard l'ont annoncé cette semaine. Mais le plus dur est passé. Le col est dilaté; l'expulsion amorcée; le bébé va bientôt prendre son premier bol d'air. On lui voit déjà le toupet.

Il a fallu mener une bataille du diable au Québec, pour obtenir que les mères aient le choix d'être assistées par des sages-femmes comme cela se fait dans des pays pas tellement moins civilisés que le Québec: en Angleterre, au Danemark, en Australie, en Finlande, en Suède et même aux États-Unis.

Il a fallu une bataille rangée pour que les sages-femmes voient leur statut professionnel reconnu. Il n'y a pas si longtemps, plusieurs d'entre elles, formées à l'étranger, pratiquaient dans la clandestinité. On s'en méfiait comme si elles étaient des « charlatanes », quasiment des sorcières.

Accoucher en dehors de l'hôpital, c'était un exploit qu'on racontait presque en chuchotant. Ça me fait rire de penser que les policiers et les chauffeurs de taxis sont traités en héros à la une des journaux chaque fois qu'ils assistent une femme en travail! Je ne me souviens pas

en avoir jamais vu un seul accusé de pratique illégale de la médecine!

L'hostilité coriace, tenace, pugnace des médecins n'aura quand même pas réussi à empêcher quelque 3000 bébés de naître depuis 1993, dans les sept maisons créées à Gatineau, Mont-Joli, Montréal, Sherbrooke, Pointe-Claire. (J'ai même envie de commettre ici une indiscrétion. Figurez-vous que parmi les mères « imprudentes » qui ont osé accoucher dans une maison de naissance, il y a une doctresse-vedette de la série *Urgence*. Avouez que c'est cocasse.) À la maison Mimosa de Saint-Romuald, on a fêté récemment la naissance du 500^e bébé. Seule la maison d'Alma a cessé ses activités en 1996.

Si je parle de mères « imprudentes », en encadrant l'expression d'une grosse paire de guillemets, c'est que l'argument massue des obstétriciens-gynécologues, pour s'opposer à la pratique des sages-femmes, c'était la sécurité des mères et des bébés.

Ce sont pourtant ces mêmes spécialistes qui ont menacé en janvier de ne plus faire d'accouchements s'ils n'obtenaient pas d'augmentations d'honoraires. Jeudi, ils menaçaient encore de raviver leurs moyens de pression. C'est bizarre comme la sécurité ne semble plus les empêcher de dormir.

Mais leur opposition farouche n'a plus de raison de tenir. Car l'expérience des maisons de

naissance a démontré qu'on pouvait y accoucher en toute sécurité. Un conseil d'évaluation des projets-pilotes a comparé 1000 naissances faites par des médecins et 1000 faites par des sages-femmes. La fréquence des admissions des bébés aux soins intensifs était équivalente dans les deux groupes, tout comme la mortalité néo-natale. (Deux bébés sont décédés dans chaque groupe). Le taux de satisfaction était semblable chez les femmes, mais on a noté que celles qui étaient suivies par des sages-femmes étaient plus nombreuses à allaiter leur bébé. Il y a eu moins de césariennes, moins d'utilisation de forceps, moins d'épisiotomies, moins de déchirures du périnée, moins d'ecchymoses chez les bébés, moins d'hospitalisation durant la grossesse, moins de bébés de petit poids dans le groupe suivi par les sages-femmes.

On n'a toutefois pu comparer le nombre de morts-nés avant terme à cause de statistiques incomplètes obtenues pour le groupe suivi par les médecins.

Mais on a noté une proportion plus élevée de bébés ayant reçu un soutien respiratoire dans les maisons de naissance. En cas de complications, on réfère les mères et les bébés à l'hôpital. Or, ces transferts n'ont pas été plus élevés dans les maisons de naissances que dans les milieux où la pratique des sages-femmes est admise.

Le Conseil d'évaluation des projets-pilotes confirme donc, au terme d'un examen minutieux que les sages-femmes qui pratiquent au Québec ne sont pas les « charlatanes », les sorcières que certains prétendaient. Et que les femmes qui le souhaitent peuvent leur faire confiance.

Bien sûr, il y aura toujours des cas difficiles où la grossesse devra être suivie par des médecins spécialistes. Mais ce n'est pas à moi qu'on fera croire que l'hôpital offre une sécurité absolue.

Récemment, une obstétricienne débordée de travail a été accusée de négligence par sa corporation après avoir mis au monde par césarienne un enfant décédé 20 minutes plus tôt. Il y a 14 ans, j'ai perdu une grande amie qui venait de donner naissance à une petite fille dans un grand hôpital montréalais, tout ce qu'il y a de plus accrédité. La petite non plus n'a pas survécu. Alors quand on me parle de sécurité...

Donc, la pratique des sages-femmes sera légalisée et le programme de formation dispensé à l'université.

Mais du côté des obstétriciens-gynécologues, le blocus continue, comme l'indique le rapport gouvernemental publié cette semaine. Certains refusent même d'entrer en contact directement avec les sages-femmes, sans passer par les omnipraticiens.

Même si ces spécialistes continuent leur combat d'arrière-garde, le bébé va quand même voir le jour. Impossible de rentrer le ventre plus longtemps. Tant de femmes ont poussé, poussé pour que la naissance ne soit plus traitée comme une maladie, mais un acte naturel. Et pour avoir le droit de choisir la façon d'accoucher qui leur convient. Il leur reste assez de souffle pour tenir jusqu'au bout.



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

Du côté des obstétriciens-gynécologues, le blocus continue

EN BREF

Siège à Saint-Omer

Un homme de la région de Saint-Omer, en Gaspésie, qui avait pénétré par effraction dans la résidence d'une connaissance, a été arrêté hier après-midi au terme d'un siège de plus d'une heure mené par plusieurs policiers du poste de la Sûreté du Québec de New Richmond. L'homme a également tenu en haleine les voisins et des gens

attirés par les véhicules de police. Le premier policier arrivé sur les lieux a vite réalisé qu'il lui faudrait des renforts pour venir à bout de l'individu, qui a ensuite été reconduit au poste de New Richmond, puis à la prison de New Carlisle, où il a été incarcéré. Neuf policiers sont intervenus. Il n'est pas sûr que des accusations seront déposées relativement à la présumée effraction, mais les policiers ont découvert lors de l'arrestation que des mandats pesaient déjà contre l'individu, qui devrait comparaître lundi au palais de justice de New Carlisle. G.G.

ESPAGNOL
DIFFUDI
INTERNATIONAL
Espagnol, anglais, italien, portugais, chinois, japonais
Géographie touristique
Inscription: 8 avril
Début: 14 avril
682-3617

ESPAGNOL
petits groupes tous niveaux
COURS DÉBUTANT
Le 20 avril 1998
Charline Déry
Formatrice spécialisée
en langues étrangères
877-2836
Inscriptions et réservations
Formation en entreprise
Cours privés
Repas discussion
LES ENTREPRISES UNE AFFAIRE D'ANGLAIS

UNE VUE IMPRENABLE SUR LE FLEUVE
Aubaine exceptionnelle. À 5 minutes des ponts. Beaucoup d'intimité, très grande résidence luxueuse en pierre de granit de 86x26, terrain: 23 080 pi. ca, plancher de marbre, escalier à faire rêver, salle de bains des maîtres ultramoderne, plafond cathédrale en séquoia, sauna, piscine creusée en béton de 20 par 40, cuisine d'été, deux foyers, possibilité de logement à revenu et de bureaux pour professionnels. Directement du propriétaire, 259 500\$
Tél.: (418) 831-1272

Collection Femme
Enceinte
Daniel Boudreau FORMES PARIS
Les Boutiques:
MONTRÉAL:
92, av. Laurier Ouest
Montréal H2T 2N4
Tél.: (514) 273-4543
TORONTO:
Manulife Centre
55 Bloor Street West
Toronto M4W 1A5
Tél.: (416) 972-0207
Le Catalogue:
Demandez-nous, par téléphone,
le catalogue gratuit de
la collection printemps-été.

LASER VISUEL DE QUÉBEC
- Correction visuelle par laser Excimer et par Lasik
- Chirurgie des paupières par laser Cohérent au CO₂
- Chirurgie intraoculaire et implant de lentille
Dr Ghislain-A. Boudreault
Chirurgien ophtalmologiste
683-7999

DÉCOUVREZ



Laissez-vous conter fleurette...

NOS COLLECTIONS PRINTEMPS

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
Site internet: www.lagalieriedumeuble.com
1 800 463-2277
ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette,
Québec, 681-4101
RIVE-SUD
170, rte Kennedy,
Lévis, 838-9982
CLASSIQUE
1215, boul. Charest
O, Québec, 681-0171
CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette,
Québec, 681-0171
Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30, Jeudi et vendredi 9h à 21h, Samedi 9h à 17h, Dimanche 12h à 17h.
Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

LE DÉFI DU DÉTOUR
Vous demeurez dans le grand Québec métropolitain?
Faites le détour car Bilodeau vous garantit le meilleur prix appuyé par le meilleur service, sinon NOUS PAYONS VOTRE DÉPLACEMENT
Optimum VÉHICULES D'OCCASION
Service Goodwrench
BILODEAU
CHEVROLET • Oldsmobile
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773 1-800-663-3773
Ouvert le samedi
Ouvert jusqu'à 21h, du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 16h30.

EST DU QUÉBEC L'hiver repart en lion

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ STE-ANNE-DES-MONTS— Pendant que les riverains de l'Ouest du Québec avaient les pieds dans l'eau, les résidents de l'Est de la province ont dû faire face à un retour en force de l'hiver.

En fin d'après-midi hier, la région avait reçu entre 10 et 25 cm de nouvelle neige. L'extrémité de la péninsule et Baie-Comeau enregistraient des accumulations de 25 cm tandis que Mont-Joli avait déjà reçu 16 cm. Ailleurs, les précipitations oscillaient entre 10 et 20 cm.

Et ce n'est pas fini. Selon Environnement Canada, les précipitations devaient cesser au cours de la nuit dans l'ouest de la région mais se poursuivre, jusqu'en fin de journée, sur Gaspé. Au total, la région devait recevoir entre 10 et 37 cm, selon les secteurs.

La neige, poussée par des vents vifs, a forcé l'annulation de quelques activités. Ainsi, le cégep de Matane et plusieurs écoles de l'Est ont fermé leurs portes en milieu de journée alors que la tempête faisait rage.

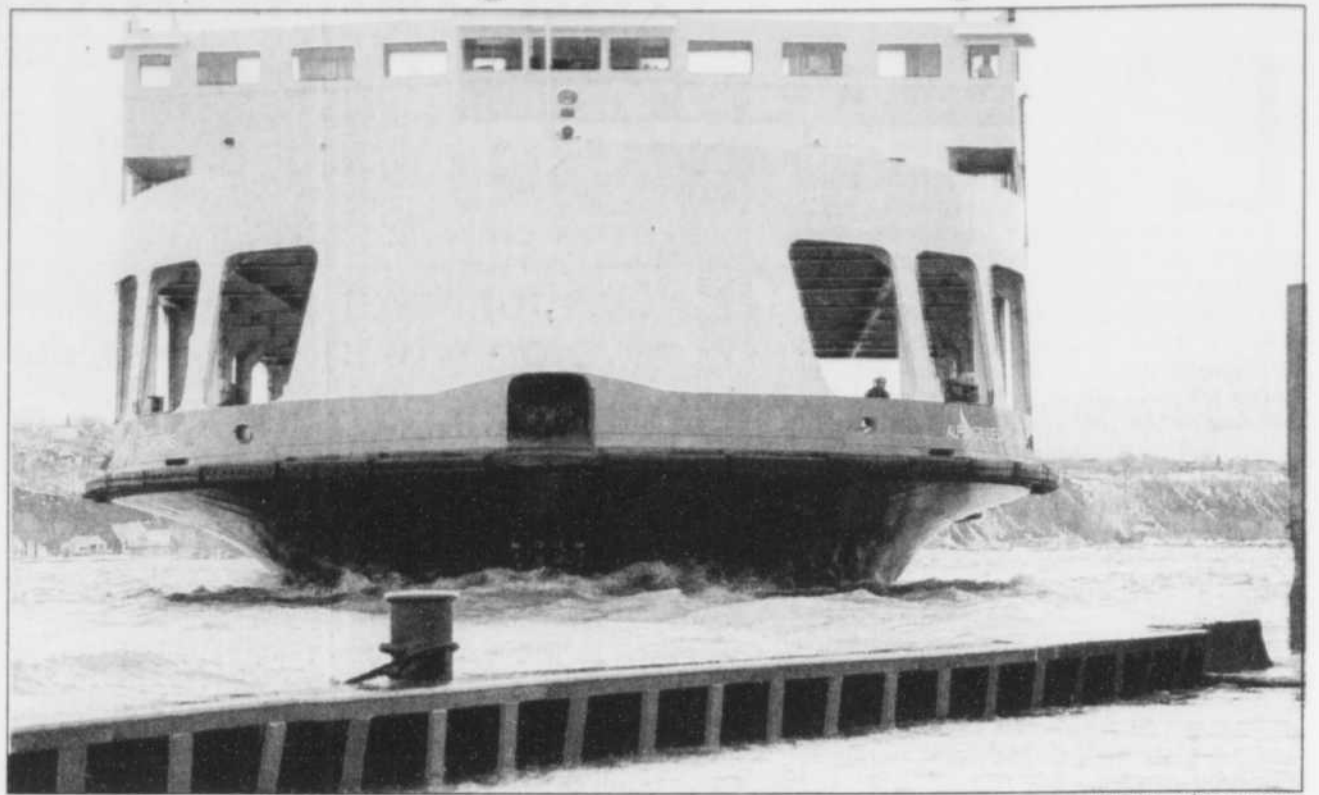
Sur les routes, des vents de plus de 60 km/h ont considérablement réduit la visibilité. La Sûreté du Québec rapportait pas moins de 47 accidents mineurs sur l'ensemble du territoire. L'autoroute 20 a même été fermée entre La Pocatière et Rivière-Ouelle. Ailleurs, les principales artères étaient enneigées et glissantes, alors que la visibilité variait de passable à nulle.

La plupart des secteurs ont toutefois connu un accalmie en milieu d'après-midi. Contrairement aux autres régions québécoises, l'Est de la province n'a pas connu de fonte rapide au cours des derniers jours.

Au surplus, les précipitations sous forme de pluie ont été moins abondantes qu'ailleurs. Habituellement, les crues printanières surviennent au cours de la deuxième moitié d'avril et en mai.

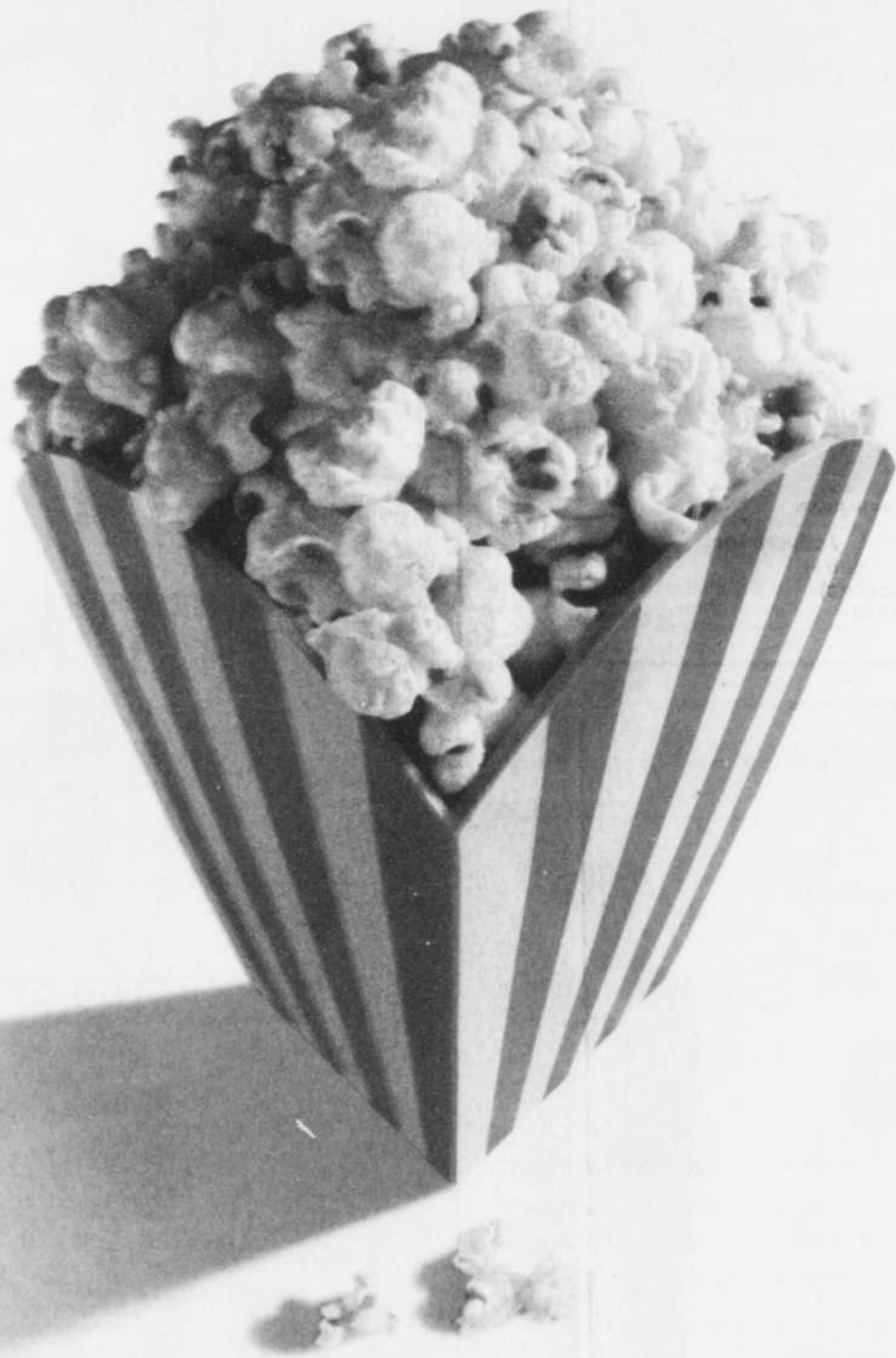
La Gaspésie
devrait
recevoir
entre 10 et
37 cm

De l'eau par-dessus les quais



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBAUT

Alors que le temps froid donne un répit à la Beauce et à la région de Québec, le fleuve est encore une fois sorti de son lit, jeudi matin, sur la rue Dalhousie. Le Saint-Laurent a dépassé d'environ un mètre et demi son niveau habituel. Devant le traversier reliant Lévis à Québec, on voit le rebord du quai complètement submergé. Les eaux se sont retirées peu après lorsque la marée a commencé à redescendre. À moins d'incidents imprévus ou d'un changement météorologique, les autorités de la Sécurité civile ne prévoient aucun débordement des rivières de la région immédiate d'ici mercredi prochain.



FORMAT FAMILIAL, EXTRA GARNITURE.

Comme il y a plus d'équipements et plus de place pour tous, quoi que vous ayez au programme, c'est toujours plus drôle en Sunfire 4 portes.

- Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Sacs gonflables, côtés conducteur et passager
- Protection antidécharge de la batterie
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Traction asservie
- Antiblocage aux 4 roues



199\$
par mois*
Location de 36 mois
Transport et préparation inclus

3,9%

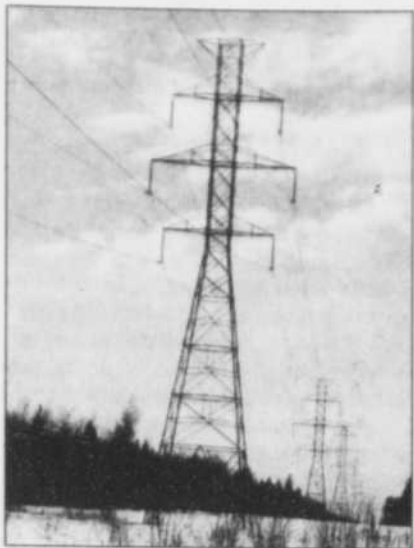
FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS



C'EST PAS JUSTE UNE 4 PORTES, C'EST UNE SUNFIRE 4 PORTES.



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec *Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Location pour fins personnelles seulement. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1825\$. TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ***Banque TD et GM titulaires de licence des marques. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. *****Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



ARCHIVES LE SOLEIL
Légalement, Hydro peut débrancher, mais c'est une solution dernier recours.

EST DU QUÉBEC

10 000 abonnés d'Hydro risquent d'être coupés

De mauvais payeurs qui doivent près de 4 millions \$

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Depuis le 1^{er} avril, quelque 9158 clients d'Hydro-Québec du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord pourraient théoriquement être débranchés du réseau. Cette date, qui marque la fin de la saison froide, redonne à Hydro le pouvoir de débrancher ses clients qu'elle considère comme des mauvais payeurs, c'est-à-dire dont le compte est demeuré impayé depuis plus de 90 jours après le délai initial de 20 jours.

Cela ne signifie pas pour autant que ces abonnés seront débranchés. Hydro est habituée de supporter le crédit d'un certain nombre de ses clients. « Ce serait faux d'affirmer que le 1^{er} avril est une matraque qui tombera sur le dos du pauvre monde. À partir de ce moment la loi nous donne le droit de débrancher les mauvais payeurs mais ne nous y oblige pas », affirme M^{me} Mireille Robitaille. « La situation revient, chaque année, à la même période. Certains prennent des arrangements de paiement, mais lorsque la saison froide revient et que nous perdons le droit de couper, les dettes recommencent à s'accumuler. »

À l'échelle de la province, les comptes en souffrance de 704 000 mauvais payeurs atteignent les 200 millions \$. De ce nombre, 32 000 sont susceptibles d'être débranchés. Au Bas-Saint-Laurent, 4188 clients doivent une somme totale de 1,6 million \$. En Gaspésie, c'est 1,3 million \$ qu'Hydro doit récupérer chez 2975 mauvais payeurs tandis que sur la Côte-Nord, 1995 abonnés doivent un montant de 895 000 \$ pour un grand total de 3,7 millions \$.

Sans donner de chiffres, M^{me} Robitaille affirme que cela représente une légère détérioration comparative à l'an dernier. « Nous proposons des solutions comme les paiements égaux et préautorisés, mais nous ne pouvons obliger les gens à accepter. Nous suggérons aussi de s'adresser à des organismes comme l'ACEF, qui pourra les aider à planifier leur budget. »

Il y a quelques années lorsque les abonnés déclaraient faillite, les créances qu'ils avaient avec Hydro étaient protégées, ce qui n'est plus le cas. « Hydro est au même rang que n'importe qui. Nous devons nous défendre et aller chercher l'argent qui nous est dû, d'abord parce que le service a été rendu et le bien que l'on appelle de l'électricité a été consommé, puis par équité envers l'ensemble de nos clients puisque comme partout ce sont les bons payeurs qui supportent les mauvais. »

Selon M^{me} Robitaille, l'interruption demeure le tout dernier recours. « Avant de couper, nous envoyons des lettres et effectuons des appels pour prendre des arrangements. Nous ciblons en priorité ceux qui n'ont pas respecté les ententes ou dont les chèques nous ont rebondi au visage. Nous connaissons nos clients et une certaine proportion sera toujours délinquante. »

Un Matanais retrouvé sans vie

La Sûreté du Québec s'interroge toujours que les circonstances entourant le décès d'un homme de 70 ans de Matane, M. Edmond Charette, dont le corps sans vie a été

retrouvé mercredi, au pied d'un petit ravin en bordure de la route 132, au Bic, non loin du Théâtre Les Gens d'en Bas. Une autopsie devait être pratiquée hier à l'Institut médico-légal de Montréal, afin de préciser les causes exactes du décès. Le corps ne portait apparemment aucune trace de violence. L'escouade des crimes majeurs de la SQ, poste de Rimouski,

tente de préciser les allées et venues de l'homme entre le 30 mars et le 1^{er} avril. « Entre ces deux dates, l'homme n'a pas été revu », précise l'agent Claude Bisson, de la SQ, qui ajoute que plusieurs interrogations demeurent toujours sans réponse. C'est un piéton qui a aperçu les vêtements et la silhouette immobile de l'homme. Selon le policier, le corps aurait pu

séjourner à cet endroit pendant plusieurs heures avant sa découverte. La SQ ne peut expliquer non plus la présence de l'homme à cet endroit. « Il a été vu pour la dernière fois à Matane le 30 mars à 17 h 30 et retrouvé sans vie le 1^{er} avril vers 13 h, au Bic », précise la SQ qui demande la collaboration de la population en appelant au (418) 723-1122. E.W.

PNL «Gestionnaire et son développement»

Séance gratuite d'information: 14 avril

Ça vous intéresse :

- De réactiver à volonté vos états ressources?
- D'adopter des croyances supportantes?
- De développer de la cohérence dans vos décisions?
- De mieux communiquer avec les autres?
- De développer l'estime de soi et des autres?

Offrez-vous

Ce séminaire de 5 **jours** aux 15 jours débutant le 28 avril. (de 9h à 16h30)
Animé par Robert Laroche, adm. a.
Conseiller en D.O. depuis 30 ans et formateur en PNL

Nous constituons des groupes venant du privé et de la fonction publique.

Informez-vous à : 527-2141

Réseau PNL Québec 820, Casot, Québec G1S 2X9

Quand la BMW va, tout va! Continuez comme ça.

L'atelier de service BMW gratuit. C'est une inspection en 33 étapes comprenant un essai routier complet. Si vous n'avez pas visité votre concessionnaire BMW depuis quelque temps, vous aurez une belle occasion de montrer, du 6 au 10 avril, que vous tenez toujours à votre BMW. Car quand la BMW va, tout va! Prenez rendez-vous aujourd'hui même.

Visitez notre site web: www.jalbert-auto.qc.ca

Automobiles Jalbert Inc.
1885, boul. Central
Québec (Québec)
(418) 687-4840

Le plaisir de conduire

Japonais
Niveaux I, II
Début: 14 avril
Diffusi 682-3617

Chinois
Niveaux I, II, III
Début: 14 avril
Diffusi 682-3617

La boutique des Grands espaces

• Matériel spécialisé • Service personnalisé •
• Camping • Randonnée pédestre • Voyage • Escalade •

boutique
TAÏGA
sports-plein air

3184, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy, 658-2742
Vente et service de location

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!

Vous cherchez un cours qui répond à vos besoins et s'adapte à votre horaire ?

LA SOLUTION: L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Anthropologie • Arts visuels
Biochimie médicale • Cinéma
Communication • Droit • Économie rurale
Français • Géographie • Géologie
Informatique • Journalisme
Management • Marketing
Médecine • Sciences comptables
Sciences infirmières • Théologie

● **4 certificats offerts entièrement à distance**

- Certificat en distribution et marchandisage alimentaires
- Certificat en horticulture et en gestion d'espaces verts
- Certificat en informatique
- Certificat en planification financière personnelle

RENSEIGNEMENTS : (418) 656-3202

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Tél. : (418) 656-3202
ou 1 800 561-0478
Télé. : (418) 656-5538
Mél. : dgfc@dgfc.ulaval.ca

UNIVERSITÉ LAVAL
LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

PAYEZ MOINS CHER!

FINANCIERMENT DISPONIBLE • PAYEZ SEULEMENT EN SEPTEMBRE 1998 500 ET PLUS

PLAN DE FINANCEMENT APPLICABLE À L'ACHAT DE MEUBLES DE PATIO DE 500 \$ ET PLUS. AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 1998

LES MEILLEURS PRODUITS AUX MEILLEURS PRIX!

A PARTIR DE 7979\$ INSTALLÉ, ÉQUIPÉ ET TROUOR INCLUS

MODÈLE DISPONIBLE À PARTIR DE 1999\$ PHOTO: ILLUSTRATION

ALLEGRO LE NEC PLUS ULTRA DE LA PISCINE GARANTIE 30 ANS SUR TOUTES LES COMPOSANTES EN RÉSINE

DE PLUS, OBTENEZ GRATUITEMENT LE REVOLUTIONNAIRE SYSTÈME D'ÉPURATION D'EAU NATURE 2 POUR PISCINE HORS-TERRA À L'ACHAT D'UNE PISCINE AQUA LEADER.

AQUA LEADER
TOUT ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39\$/PAR MOIS

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE PAYEZ SEULEMENT EN MAI 1999*

* Voir détails en magasin S.A.C. Taux sujets à changement sans préavis.

Lun. ou mer. de 9 h à 17 h 30 Jeu. et ven. de 9 h à 21 h
Som. de 9 h à 17 h Dim. de 11 h à 17 h

CLUB PISCINE

VANIER
687, boul. Pierre-Bertrand
687-4270

LÉVIS
5220, boul. de la Rive-Sud
833-0165

Une piste cyclo-piétonne pour la haute-ville de Québec

Déçu du parcours retenu, Promo-Vélo s'interroge également sur sa sécurité

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — La Ville de Québec s'apprête à construire une piste cyclo-piétonne dans la haute-ville afin de permettre aux amateurs de vélo de se déplacer d'est en ouest de la capitale.

La piste reliera la rue du Père-Marquette à celle de la Claire-Fontaine, en passant par la rue Crémazie et Turnbull, et en traversant la propriété de la Société d'habitation du Québec, qui longe le boulevard René-Lévesque.

Du côté nord du boulevard, les cyclistes pourront aussi se rendre de la rue de l'Amérique-Française à l'avenue Turnbull en passant sur le terrain du Grand Théâtre. Les amateurs de vélo auront donc la possibilité de circuler sur un réseau continu, de l'avenue Dufferin-Montmorency à la limite ouest de la ville de Québec.

La conseillère de la Ville de Québec

responsable des loisirs, Lynda Cloutier, a toutefois souligné au SOLEIL que cette piste ne permettra pas de faire de la vitesse puisque les cyclistes rencontreront des obstacles comme un abribus.

« Cette piste sera plutôt utilisée par les gens qui aiment se sentir en sécurité lorsqu'ils font du vélo. Ce ne sera sûrement pas une piste de course », a-t-elle affirmé.

PROJET DÉNONCÉ

L'organisme Promo-vélo a d'ailleurs dénoncé ce projet de la Ville dans son bulletin saisonnier, affirmant qu'il s'agissait d'une « grande déception,



La Ville veut investir 77 600 \$ pour une piste cyclable dans la haute-ville de Québec.

tant par le tracé choisi que par la présence d'obstruction dangereuse».

« Il est manifeste dans ce cas que la

Ville n'a pas démontré la volonté de développer un lien efficace et sécuritaire dans un secteur pourtant clé de

l'ensemble de la CUQ », écrit un des membres de l'organisme, Louis-H. Campagna.

Mais selon M^{me} Cloutier, la Ville fera des efforts pour offrir une signalisation adéquate aux cyclistes et aux piétons afin de leur permettre de bien cohabiter et de rouler en toute sécurité.

« J'ai travaillé fort pour que ce lien entre le Vieux-Québec et l'ouest de la ville soit construit. Mais je suis consciente qu'il s'agit d'un compromis. Il aurait fallu tout refaire pour offrir une piste réservée aux cyclistes et ça aurait coûté trop cher », a-t-elle soumise.

Si le conseil municipal appuie ce projet de 77 600 \$, les travaux de construction devraient être complétés avant le début de l'été. Le parcours exigera toutefois le retrait de 10 parcmètres du côté est de la rue Turnbull entre le 1^{er} mai et le 30 septembre de chaque année.

L'allure printemps 98 «à la Darlington»

Une collection riche en manteaux longs et trois-quarts, des vestes en laine foulée et d'autres, ultra légères...
À porter sur nos jupes de mousseline légère, de lin confortable ou encore, avec nos pantalons en denim extensibles.
À voir absolument!



7, rue De Buade, Québec
692-2268

Stationnement gratuit
à l'Hôtel de ville



GEIGER
Collection

Journée-atelier sur le Zen

Centre Zen de Montréal
Maître et directeur: Albert Low

Journée-atelier sur le
Zen

le samedi 18 avril 1998
de 8h30 à 14h30

2915, Bourg-Royal, Beauport
Coût: 50\$ (étudiants 25\$)

L'atelier sera donné par
un étudiant de M. Low
M. Roger Brouillette

Pour informations et inscription
Marie-Josée: (418) 621-0614

ACURA
Optima
QUÉBEC (Québec)

Dans l'annonce publiée dans le cahier spécial automobile, le spécial suivant aurait dû être inclus dans notre publicité:

ROUES EN ALLIAGE
OU
BECQUET ARRIÈRE
inclus

Le comptant à verser pour le modèle Integra est de 3350\$.

Voisin des Galeries de la Capitale
4901, boul. des Galeries
Québec 622-8180
Ext. de Québec 1 888 21-ACURA

Une chance de plus pour réussir ton collégial

- parce qu'on réussit à donner la meilleure formation préuniversitaire
- parce qu'on réussit à former d'excellentes équipes sportives
- parce qu'on réussit à créer un milieu de vie exceptionnel au cœur du Vieux-Québec

Inscrivez-vous
jusqu'au 15 avril



LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC
DIRECTION DU COLLÉGIAL

LIGNE INFO-RÉUSSITE
694-1020 poste 222

LES GALERIES CHAGNON

Le printemps

DE LA TÊTE
AUX PIEDS!

YEUTISTES
806

SPORTS EXPERTS
906

MONDE DES ATHLÈTES
306

SPORTS EXPERTS
356 + 496

SPORTS EXPERTS
706 + 416

SEARS
156 + 126

SPORTS EXPERTS
3806

MONDE DES ATHLÈTES
106

VESTIAIRE SPORTIF
806

J. B. LEFEBVRE
356



LEVIS - 125 BOUTEAUX - SERVICE À LA CLIENTÈLE 823-4160 VÊTEMENTS SPORTIFS - SEARS - SPORTS EXPERTS - MONDE DES ATHLÈTES - VESTIAIRE SPORTIF

QUOI?

Vous pouvez maintenant bénéficier d'une toute nouvelle «aide auditive» superminiaturisée. Elle se loge confortablement tout au fond du conduit de l'oreille et devient donc totalement invisible. De plus, elle s'ajuste automatiquement.

BÉRUBÉ • BRASSARD
AUDIOPROTHÉSISTES
PROTHÈSES AUDITIVES
L'oreille... entendez battre la vie

QUÉBEC
410, boul. Charest Est, local 203
522-3656

LORETTEVILLE
Centre médico-dentaire
153, boul. Valcartier
842-0793

LÉVIS
53, av. Bégin
835-0497

EXTÉRIEUR SANS FRAIS: 1-800-363-7386

Une prothèse auditive SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE avec la carte d'assurance-maladie du Québec (pour les gens qui répondent aux critères)*.

*Le modèle illustré n'est pas payé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

7 ans de pen pour Sylvain Joyal

Le voleur prenait pour cibles les personnes âgées

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Sylvain Joyal, un individu de 25 ans qui avait participé à plusieurs vols qualifiés aux dépens de personnes âgées en 1996 a été condamné hier à sept ans de pénitencier.

Avant de prononcer la sentence, le juge Carol Saint-Cyr a tenu à souligner le caractère dissuasif de la décision qu'il avait prise. « Il apparaît important que le tribunal émette un message clair afin de dissuader les individus qui seraient tentés d'emprunter les mêmes chemins que l'accusé », a-t-il mentionné.

Le magistrat a appuyé sa décision sur plusieurs facteurs aggravants dont la préméditation et la répétition des crimes, l'utilisation d'une arme à feu et la violence dont a fait preuve l'accusé, les séquelles physiques et psychologiques chez les victimes et le danger de récidive.

Lors des représentations sur sentence, les deux procureurs avaient basé leur argumentation sur de nombreux cas de jurisprudence. Le juge en a profité pour insister sur le fait que ces cas venaient illustrer la difficulté d'imposer une norme unique pour ce genre de décision.

Selon ce dernier, plusieurs facteurs dont les circonstances particulières de chacun des crimes et le profil de l'accusé font que chaque sentence doit avoir un caractère individuel. « Cependant, il ressort que les principes appliqués relativement à la sentence pour ce genre de crime sont prioritairement la réprobation sociale, l'exemplarité et la dissuasion. La réhabilitation ne peut dans ces cas qu'être secondaire dans l'évaluation de la peine à imposer », a-t-il précisé.

Le procureur de la Couronne, M^e Michel Grenier, qui

avait réclamé une peine de dix ans, semblait un peu déçu du verdict. « On va regarder toutes les possibilités, mais pour l'instant nous sommes au stade des consultations. Je vais devoir discuter avec d'autres procureurs et je verrai ensuite », a-t-il expliqué quelques minutes après sa sortie du tribunal. Il a cependant mentionné qu'il considérait qu'il s'agissait d'une sentence importante malgré tout.

VOLS VIOLENTS

Sylvain Joyal avait été arrêté en compagnie de trois complices, le 1^{er} octobre 1997, à la suite d'une longue enquête de la Sûreté du Québec. Un groupe de 11 malfaiteurs, dont Joyal était un des membres les plus actifs, avait perpétré six vols qualifiés chez des personnes âgées à Sainte-Foy, Issoudun, Val-Bélair et Rivière-à-Pierre.

Un des vols les plus violents est survenu en janvier 1996 alors que Joyal et un complice, masqués de cagoules et armés d'un fusil de calibre .12, avaient séquestré un homme de 81 ans à Val-Bélair. Ils l'avaient attaché sur son lit avec du ruban gommé et l'avaient coupé à une oreille exigeant qu'il leur révèle l'endroit où il cachait son argent. L'homme avait gardé de graves séquelles psychologiques et avait été placé en institution où il est décédé il y a quelque temps.

Sylvain Joyal est demeuré de marbre quand le magistrat a prononcé sa sentence. Comme il était déjà en détention préventive depuis l'équivalent d'une année, il purgera une peine de six ans. Il lui est également interdit de posséder des armes à feu, munitions ou toute substance explosive pour une période de dix ans.



Sylvain Joyal avait été arrêté le 1^{er} octobre 1997.

Le juge a tenu compte de plusieurs facteurs aggravants

BOTTES

à partir de **149⁹⁵\$**

JEANS GRATUIT à l'achat d'une paire de bottes

Il faut y aller!
DE PLUS, UN CORDONNIER SUR PLACE

ET UN RABAIS DE **5\$** SUR TOUTE REPARATION DE SOULIERS ET DE BOTTES

BOULET
BOTTE WESTERN CARTIER

C'est vraiment le seul spécialiste à Québec!

807, av. Cartier
angle chemin Sainte-Foy, Québec 648-8908

OUVERT le dimanche, de midi à 17 h

FEMMES MÉNOPAUSÉES

La Clinique de recherche en santé des femmes recherche des volontaires pour participer à une étude clinique afin d'évaluer un médicament en investigation chez les femmes ménopausées.



Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:

- être âgées de 45 ans et plus
- ne pas avoir eu de menstruations depuis 6 mois
- être en bonne santé
- ne pas avoir eu d'hystérectomie
- ne pas avoir pris d'hormonothérapie depuis 2 mois

Pour plus d'informations, vous appelez: Suzie Savard, infirmière au numéro suivant:

(418) 650-2295

Vous laissez vos coordonnées de jour et de soir; nous vous rappellerons.

Promotion du printemps

1^{er} au 30 avril 1998



179⁰⁰\$

L'AVENTURIER

Le parka Somerset de L'Aventurier, imperméable et qui respire

Nylon Taslan à membrane Sympatex. Coutures scellées. Fermeture éclair pleine longueur à l'avant avec double rabat. Taille et bas ajustables par cordon élastique. Velcro aux poignets. Capuchon ajustable et amovible. Deux poches à fermeture éclair à la poitrine, deux poches chauffes-mains à fermeture éclair et poche intérieure. Tailles pour homme et femme.

Québec : 710, Bouvier, #135 (418) 624-9088
Sainte-Foy : Place de la Cité (418) 654-1774
Chicoutimi : 250, rue Racine Est (418) 545-2251

Venez voir...

SIGNATURE MAURICE TANGUAY



Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

Aucuns frais sur toute la marchandise. Commencez à payer en janvier 1999.*



Distinctif et signé.

<p>QUÉBEC 7200, Armand-Viau Québec (Québec) G2C 2A7 (418) 845-5050 1 800 826-4829</p>	<p>LEVIS Complexe Maurice Tanguay Voisin d'Ameublements Tanguay 5790, boul. Étienne-Dallaire Lévis (Québec) G6V 8V6 (418) 835-9111</p>	<p>CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot Chicoutimi (Québec) G7H 7Y3 (418) 698-4411 1 800 363-4711 *Détails en magasin</p>
---	--	--

Les Soirées DESJARDINS

Rencontres d'information

POUR INSCRIPTION :

Pour assister GRATUITEMENT à l'une ou l'autre de ces conférences, composez le 835-2553 ou 1-888-513-2553.

Vous pouvez également vous inscrire auprès de votre caisse populaire Desjardins.



Les caisses populaires Desjardins

VOUS DÉSIREZ VOYAGER L'ESPRIT TRANQUILLE ?

Préparée en collaboration avec Assurance vie Desjardins-Laurentienne et Visa Desjardins, la conférence CONSEILS PRATIQUES POUR UN VOYAGE SANS SOUCI vous informera sur les diverses précautions à prendre à différentes étapes de votre voyage. Vous découvrirez les outils de paiement dans divers pays, les protections offertes par les assurances, quoi faire en cas de perte ou de vol de documents, etc. Bref, des conseils qui vous aideront à voyager l'esprit tranquille.

LE MERCREDI 15 AVRIL, 19 H

Collège Jésus-Marie
2047, Chemin St-Louis
Sillery
(Salle Dina-Bélanger)

Desjardins pour s'aider soi-même



Le plan de relance de l'industrie des courses pose des conditions non garanties par la Ville de Québec.

L'Hippodrome toujours en danger

Le budget Landry ne règle rien

FRANÇOIS SIMARD
Le Soleil

QUÉBEC — Le plan de relance de l'industrie des courses de chevaux, contenu dans le budget déposé par le ministre Landry, mardi, ne renferme rien de nouveau qui puisse faire débloquer le dossier de l'Hippodrome de Québec dont l'avenir est toujours incertain.

Selon des dispositions de ce plan, les 9 millions \$ que se propose d'investir la Société de promotion de l'industrie des courses de chevaux (SPICC) au cours des sept prochaines années seront financés par Loto-Québec. Cet engagement est toutefois conditionnel à une entente à long terme entre la SPICC et ExpoCité concernant le transfert de la gestion de l'hippodrome vers la société.

Cette somme avait déjà été promise par la SPICC en décembre dans une proposition de règlement faite à la Ville de Québec. Cette offre avait alors été qualifiée d'«inacceptable» par le directeur général d'ExpoCité, René Proulx.

Selon M. Proulx, si les négociations sont toujours dans une impasse, c'est principalement parce que les parties ne s'entendent pas sur la redevance

annuelle de 1 million \$ qu'exige la municipalité. «On parle beaucoup du 9 millions \$ pour la modernisation, mais de notre côté, ce n'est même pas une exigence. Quand on en sera venu à une entente, ils feront bien ce qu'ils voudront. Nous ce qu'on veut, c'est une compensation annuelle convenable», a-t-il expliqué.

Les pourparlers se poursuivront jusqu'au 30 avril et la SPICC a convenu de verser une somme de 50 000 \$ pour épargner les pertes découlant de l'exploitation de l'hippodrome durant cette période. Une entente semblable avait été ratifiée, en décembre, alors que les parties avaient convenu de prolonger le délai jusqu'au 31 mars.

René Proulx se montre prudent quant aux possibilités d'en arriver à une entente au cours du prochain mois. «C'est clair qu'on veut régler mais on est loin du compte à l'heure où on se parle. Je ne suis ni optimiste ni pessimiste mais je souhaite vivement que le dossier débloque», a-t-il mentionné. Selon lui, si une entente devait intervenir, ce serait fort probablement dans les dix prochains jours. «Nous voulons régler rapidement. Le processus de transfert de la gestion pourrait prendre plusieurs semaines.»



L'été s'en vient...
pensez à la santé
et à la beauté de
vos jambes.

Évaluation et
traitement
des varices.

Clinique médicale
Saint-Louis
653-1970

Dre Andrée Vachon
(omnipraticienne)

SPÉCIAL PRINTEMPS NOUVELLE GÉNÉRATION

PENTIUM II 233

32 Mo SDRAM (168 pins) - Boîtier ATX
Carte mère 443 LX (nouveau)
Disque rigide Western Digital 3.2 Go UIDE
CD-ROM 24 x ultrarapide
Lecteur 3 po et demi 1.44 Mo
Carte vidéo ATI Xpert AGP 4 Mo (nouveau)
Écran 14 po 28 ni SVGA
Carte Sound Blaster 16 originale
Télécopieur modem 33.6 Full Duplex voice
Clavier 104 touches bilingue

1649\$

Spécial ce samedi
copie CD à 5\$
Ajouter 15\$ pour un 15 pouces!
Quantité très limitée!

Info Click

Charlesbourg, tél.: 627-6244
Lévis, tél.: 838-9959



À l'achat de votre maison neuve,
exigez le sceau de qualité Nouveau confort.



- Jusqu'à 50 % d'économie sur vos frais de chauffage
- Espace de vie plus ensoleillé
- Qualité de l'air supérieure; idéale pour les personnes souffrant d'allergies ou de maladies respiratoires
- Une isolation supérieure: l'hiver, les planchers sont chauds et il n'y a pas de courant d'air
- Inspectée et certifiée par Hydro-Québec

Parlez-en à votre constructeur.

Demandez la liste des constructeurs accrédités dans les grandes régions de Montréal, Québec et Hull ou pour toute autre information composez le

1 800 ÉNERGIE (363-7443)

Hydro Québec

www.hydroquebec.com
avec la participation de:



Natural Resources Canada

BAIE-SAINT-PAUL 500 Tremblay fraterniseront les 20 et 21 juin

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ BAIE-SAINT-PAUL — Environ 500 Tremblay sont attendus à Baie-Saint-Paul, les 20 et 21 juin, pour célébrer le 20^e anniversaire de l'Association des Tremblay d'Amérique. Il s'agit du rassemblement annuel de la plus grande famille de souche en Amérique du Nord.

«Les Smith et les Brown sont sans doute plus en nombre absolu, mais ils ont plusieurs lignées tandis que les Tremblay d'Amérique remontent tous à l'ancêtre Pierre», souligne le porte-parole du comité organisateur, M. Rosaire Tremblay.

Les festivités se dérouleront à la polyvalente de Baie-Saint-Paul qui a été érigée sur les terres où l'ancêtre est venu s'établir en 1678.

Pierre Tremblay était originaire du Perche. Il faisait partie des recrues amenées en Nouvelle-France pour le compte de Robert Giffard. En 1657, il épouse Ozanne Achon, originaire de l'Aunis. En 1678,

il vient s'établir à Baie-Saint-Paul, à la demande de M^{re} de Laval.

Le couple a eu 12 enfants dont 10 ont laissé une descendance.

L'un des fils, Pierre, devient en 1710 seigneur de la seigneurie des Éboulements où trois générations se succèdent pendant un siècle.

Il y a aujourd'hui 150 000 Tremblay en Amérique du Nord, dont 85 000 au Canada. Au Québec, le nom de Tremblay est un incontournable des annuaires téléphoniques. Il y en a 22 000 à Montréal et 11 000 à Québec. C'est toutefois au Saguenay qu'ils sont les plus nombreux, avec 25 000.

C'est un Tremblay, Alexis, dit Picoté, qui est à l'origine de la Société des Vingt-et-un, un groupe commercial fondé en 1838 à La Malbaie qui a été à la base du développement de cette région.

Dans Charlevoix, les Tremblay représentent 13% de la population. C'est aux Éboulements qu'il y a la plus forte concentration alors qu'un résident sur trois porte le nom de Tremblay.

Pour démêler tout ce beau monde, les gens ont mis au point du système de surnoms tirés de l'ancêtre, de la mère, des métiers, des lieux, du monde végétal ou animal. Il y a donc des Tremblay fauvelotte, qui sont fort différents des Tremblay charpentier, ou encore des Tremblay à Albina ou à Alexis... à moins que ce ne soit un Picoté...

Pièce de théâtre, messe, souper communautaire, fête champêtre meublent le programme du rassemblement de Baie-Saint-Paul. Pour plus de renseignements il faut composer le (418)435-3408 ou le <http://www.esgouf-fre.qc.ca/tremblay>.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-CHEMIN

Québec interdit la démolition

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pendant que des paroissiens s'organisent pour sauver l'église Notre-Dame-du-Chemin de la démolition, la Ville de Québec a récemment expédié un avis au Conseil de fabrique lui ordonnant de cesser le démembrement du bâtiment religieux.

L'église est déjà vide: on est rendu à vendre les pièces de marbre qui recouvraient certaines surfaces. «Les écologistes ne pourront pas nous accuser de gaspiller», commentait à ce sujet le président du Conseil de fabrique, Hughes Lavallée.

Selon la conseillère Lyse Poirier, la Ville craint qu'on enlève trop vite le système de chauffage de l'édifice. Par contre, Québec n'est pas opposée par principe à sa démolition. L'avis de cesser de démembrer fait suite au refus, en février, de la Commission d'urbanisme d'accorder le permis de démolition demandé par le Conseil de fabrique.

La démolition a été refusée parce qu'aucun projet de remplacement, pour

succéder au temple religieux, n'a encore été proposé et encore moins accepté par les services municipaux, tel que la Ville est en droit de l'exiger.

Le promoteur privé intéressé à ce terrain n'a, à ce jour, fait qu'une simple demande d'opinion à propos d'un projet de 84 condos sur six étages, encadrant une chapelle ou une salle communautaire. La hauteur du bâtiment a été jugée inacceptable par la Commission d'urbanisme.

De son côté, M. Lavallée précisait que la fabrique avait fait la demande de démolition, en lieu et place du promoteur, dont elle s'est engagée à garder l'identité secrète, pour faire accélérer le dossier.

Il explique cette hâte du fait que l'église ne sera plus couverte par les assurances après le 31 décembre 1998. «Il faut qu'elle disparaisse avant cette date sinon on n'aura d'autre choix que de la donner à la Ville», ajoutait le président du Conseil de fabrique.

En attendant, la fabrique interdit à quiconque de pénétrer à l'intérieur de l'église afin «de ménager les gens et de ne pas irriter leur susceptibilité». Aucun paroissien n'a pu pénétrer dans le

«chantier», comme le décrit M. Lavallée, depuis qu'on en a vendu les bancs. Des voisins voient le contenu de l'église en sortir et être chargé à bord de camions, depuis octobre 1997. L'église ne sert plus depuis le 31 décembre 1996.

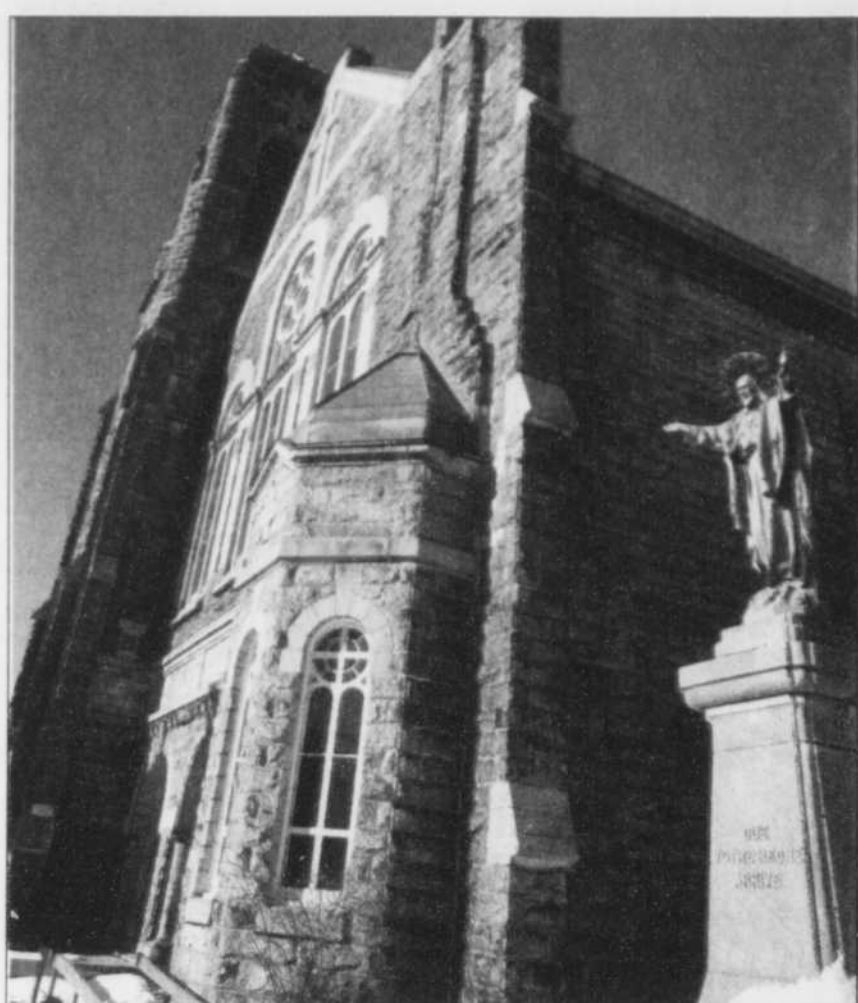
Le Service de développement urbain de la ville de Québec a proposé des lignes directrices pour la réaffectation du terrain de l'église. On envisage la construction d'une soixantaine de logements dans un bâtiment de quatre étages, flanqué d'une «tour» de cinq étages en façade, qui n'occuperait pas plus de 10% de la surface à construire.

On veut aussi obliger le promoteur à aménager un petit parc de quartier devant le bâtiment. Quelques commerces seraient tolérés au rez-de-chaussée. Selon la conseillère Lyse Poirier, le stationnement devrait être souterrain.

SAUVEGARDE

Tous les paroissiens sont invités à une rencontre organisée par le Conseil de fabrique qui se tiendra demain de 14h à 16h aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque ouest, à Québec.

Québec
souhaite la
construction
de 60
logements



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES
Pendant que certains se battent pour conserver leur église, le Conseil de fabrique voudrait qu'elle soit démolie d'ici la fin de l'année pour des raisons d'assurance.

TEST D'ENDURANCE (COUPLE)

CHEZ TOI ?



CHEZ MOI ?

CAVALIER Z22

188\$^{*}
/mois

LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

3,9%

FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS

ALLEZ CHEZ L'UN OU CHEZ L'AUTRE
AUTANT DE FOIS QUE VOUS VOULEZ,
MAIS ALLEZ-Y EN CAVALIER.

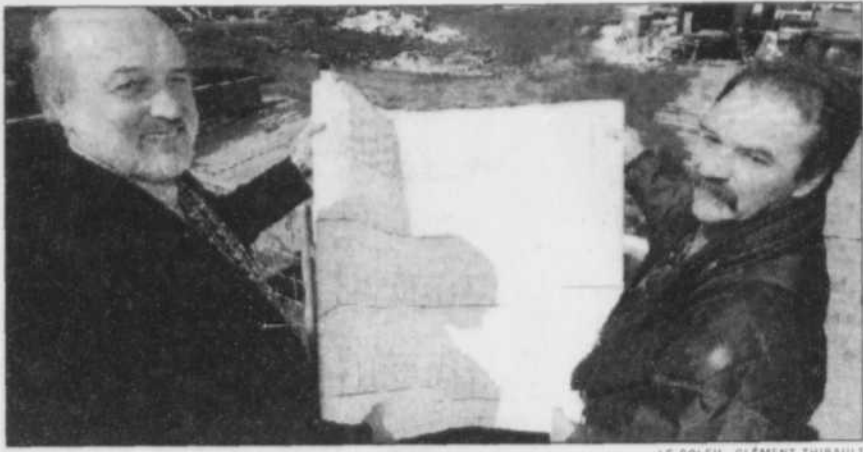
RIEN N'ARRÊTE LA CAVALIER

- Moteur 2,2 litres
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Poutrelles latérales de sécurité
- Protection antidécharge de la batterie
- Suspension indépendante à l'avant
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables, côté conducteur et passager
- Direction assistée à crémaillère
- Moulures protectrices latérales

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM[™] Assistance ROUTIÈRE TOTAL 7500[™] Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 1825 \$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de: 300 \$. Première mensualité exigée à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL[™] sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. [™]Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ^{™™}Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.





Le directeur général du centre Paul-Gilbert, Roch Boucher, et le chargé de projets, Gilbert Gervais, jettent un coup d'oeil aux travaux d'agrandissement en cours.

CENTRE HOSPITALIER PAUL-GILBERT

On doublera le nombre de lits

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

CHARNY — Si les fermetures de lits dans les hôpitaux et les centres d'accueil ne se comptent plus au Québec, ce n'est pas le cas à Charny. Fait plutôt rare par les temps qui courent, le nombre de lits au centre hospitalier de soins de longue durée Paul-Gilbert doublera au cours des prochains mois.

Des travaux d'agrandissement de 7,1 millions \$ ont débuté avant les Fêtes afin d'ajouter une nouvelle aile de 72 lits aux 80 qui s'y trouvent déjà. Ces jours-ci, des ouvriers s'affairent à compléter les fondations avant d'ériger les trois étages de la nouvelle section située à l'arrière du centre.

« Les travaux doivent être complétés en novembre. Par la suite, on y transférera les personnes âgées présentement au foyer Chanoine-Audet », a indiqué le nouveau directeur général du centre Paul-Gilbert, Roch Boucher.

Ce transfert est rendu nécessaire du fait que le foyer, situé à Saint-Romuald, sera complètement rénové au coût de 8 millions \$. Le nombre de lits passera de 55 à 96. Ces travaux devraient commencer au début de 1999 et être complétés avant la fin de l'année. « Nous sommes en train de préparer les plans », a précisé M. Boucher.

Au total, ce sont 113 lits pour les soins de longue durée, principalement pour les personnes âgées, qui seront ajoutés sur le territoire de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière d'ici deux ans, alors que l'on en ferme par dizaines ailleurs. Or, cette MRC et celle de Desjardins sont celles en Chaudière-Appalaches où il y a un manque criant de lits de soins de longue durée si on tient compte de la norme de 4,3 lits par 100 personnes âgées de 65 ans et plus.

Pour la députée des Chutes-de-la-Chaudière et ministre responsable de la région, Denise Carrier-Perreault, ces investissements gouvernementaux ne seront pas encore suffisants pour compenser tout le manque de lits dans la MRC mais permettront, à tout le moins, une meilleure équité intrarégionale dans l'offre de services pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Depuis l'an dernier, la Régie régionale de la santé de Chaudière-Appalaches a entrepris un vaste programme afin de fermer plus de 450 lits, soit l'équivalent de fermer un gros hôpital de Québec, dans les centres d'accueil et les foyers des autres MRC de la région, là où on estime qu'il y a un surplus de lits. La Régie veut utiliser une partie des économies pour mieux développer le service de maintien à domicile et améliorer les services dans les centres d'hébergement.

La chaussure de bébé doit favoriser la croissance naturelle de ses pieds.

Chez Pouliot, nous évaluons avec précision les besoins de votre enfant.

- cuir souple et semelle flexible
- espace de croissance
- laçage long et grande ouverture
- bottines pré-marche, premiers pas, de marche
- collections européennes et nord-américaines

Protégez les pieds de vos enfants et confiez-les aux professionnels de chez Pouliot.

Demandez votre exemplaire « gratuit » du Manuel des petites chaussures. Il vous informe sur les précautions à prendre.



POULIOT

Là où chaussures et santé vont de pair
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

TERRE-À-TERRE OU DANS LE VENT,
LA MODE MÈNE À L'ÉTÉ CHEZ HOLT RENFREW.

LES RENDEZ-VOUS DOUX

CALENDRIER

Aujourd'hui, le 4 avril, la huitaine des accessoires prend fin. En cette dernière journée, profitez de primes fabuleuses, d'offres inédites et de rencontres avec les porte-parole de maisons réputées.

Estée Lauder pose la question : « Vos soins de la peau sont-ils toujours adéquats? » Votre conseillère y répondra du 6 au 11 avril.

Au programme, consultations données à titre gracieux et offres à ne pas manquer.

La beauté est éternelle... et la série vivifiante intensive Re-Nutriv de Estée Lauder prouve que la chirurgie esthétique n'est pas la seule solution. Enrichi d'un complexe équilibrant enzymatique ingénieux, de collagène et d'extraits de plantes, ce soin, appliqué en cure intensive de 14 jours, aide la peau vulnérable à refaire ses forces et à retrouver son air de jeunesse. Pourquoi attendre plus longtemps?

Que diriez-vous d'une coquette prime de sept pièces Sisley? La maison vous l'offre du 9 au 26 avril et tant qu'il y en aura, à l'achat de deux produits Sisley pour le soin de la peau. Constatez l'efficacité de cette riche gamme de soins et de maquillage à base de précieux extraits végétaux. Voyez comment la nature et la science œuvrent de pair.



Création exclusive, notre petite croix d'argent fin est sertie de zircons cubiques dont les reflets rappellent l'aiguemarine, le saphir, le péridot ou le cristal. 45 \$ chacune. Voilà la nouvelle vogue, genre renaissance, nous vous l'affirmons, croix de bois, croix de fer...

La ceinture de cuir Holt Renfrew pour femmes...

Déclinée en cuir verni, lisse ou estampé façon croco, notre ceinture exprime votre style sur un mode très personnel. Un complément parfait en toute circonstance, à voir en tons classiques. 38 \$

Chez St. John, Marie Gray signe des tricots indémodables. Ses

dernières créations juxtaposent le marine — toujours en vogue — aux douces teintes printanières et combient votre envie de raffinement. Les femmes les plus élégantes de ce monde partagent vos goûts...



À la fois chic et désinvoltes, nos chemises de coton fil-à-fil pour hommes font bonne figure en toute occasion et

affichent leurs couleurs sans peur et sans reproche! À 79 \$, un petit luxe tout ce qu'il y a de plus abordable, en menthe, bleu, violet ou marine.

Il est beau, soigné et possède un je-ne-sais-quoi d'italien ou de français dans l'expression.

Notre complet de laine super 120 fils se distingue en effet par sa qualité couture et

ses détails raffinés. La doublure du veston est taillée dans un tissu bemberg qui « respire », ses devants et ses revers sont fauillés à la main. Vous aimez la coupe droite à deux ou trois boutons?

Vous préférez le veston croisé à trois rangées de deux boutons? La qualité est notre seul critère! De 695 \$ à 750 \$. Passez à notre boutique pour hommes ou téléphonez pour profiter d'une présentation personnalisée.

Place Sainte-Foy (418) 656-6783

HÔPITAL SAINT-JULIEN

Le député Lefebvre se battra contre la fermeture

Une pétition de 8000 noms circule

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Le député libéral de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, n'a pas l'intention de baisser les bras dans le dossier de l'hôpital Saint-Julien de Bernierville et il déposera sous peu en Chambre une pétition regroupant les signatures de plus de 8000 personnes s'opposant à la fermeture de cette institution psychiatrique.

« Ça ne se passera pas comme ça! Non seulement je vais continuer de demander qu'on maintienne en fonction l'hôpital Saint-Julien plutôt que de le fermer dans trois ou quatre ans, mais je vais également demander qu'on y rouvre les admissions qui ont cessé depuis deux ans », expliquait cette semaine le député Lefebvre peu après avoir reçu une pétition de 8000 noms des mains de M. Luc St-Pierre, maire de Bernierville et président du comité de survie de l'hôpital Saint-Julien.

Sur les 552 patients de l'hôpital, 50% ne peuvent vivre en société

Selon le député, la fermeture de l'établissement ordonnée par la Régie régionale Mauricie-Bois-Francs de la santé et des services sociaux est strictement une opération d'ordre budgétaire puisqu'au moins 250 des 552 bénéficiaires ne peuvent réintégrer la société et que, pour les autres, aucune démarche n'a été faite pour doter la région des ressources adéquates à leur réinsertion sociale.

COMME JACOBY

L'opinion du député rejoint d'ailleurs beaucoup les craintes exprimées récemment par le Protecteur du citoyen, M^{re} Daniel Jacoby, vis-à-vis d'un processus de désinstitutionnalisation qu'il considérait être « parti tout croche ». « J'ai d'ailleurs parlé à M^{re} Jacoby et il m'a confirmé qu'il produirait d'ici quelques semaines un rapport contenant des observations et des recommandations concernant le dossier Saint-Julien », a précisé M. Lefebvre.

Le député de Frontenac Roger Lefebvre s'est d'ailleurs dit convaincu qu'il réussirait à faire changer la décision de la Régie régionale et du ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, pour que l'hôpital Saint-Julien poursuive sa vocation qui a toujours été la sienne.

Il a ajouté qu'il ne craignait pas des représailles de la part du ministre, qui a pourtant déjà déclaré qu'il irait jusqu'à annuler le moratoire de quelques mois sur la fermeture de l'établissement si le milieu continuait à réclamer le maintien de sa mission actuelle.

HOLT RENFREW

Piéton heurté à mort



COLLABORATION SPÉCIALE: VINCENT FRADET

Un piéton d'environ 40 ans a été mortellement fauché par un automobiliste ivre, hier vers 19 h 10, alors qu'il se trouvait en face du 2518, sur le chemin de la Grande-Ligne, dans la municipalité de Stoneham. C'est en voulant dépasser d'autres véhicules que le conducteur de la voiture aurait violemment frappé le quadragénaire. Le piéton a immédiatement été transporté au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus où son décès a été constaté. Le conducteur n'a pas été blessé et a dû se soumettre à l'alcootest, dont les résultats n'ont pas été dévoilés. Le conducteur de l'automobile comparaitra ce matin au palais de justice de Québec. H. D.

EN BREF

La parole du silence

En grève depuis le 10 décembre, les débardeurs de Québec ont procédé à ce que leur président syndical a qualifié de « manifestation silencieuse », jeudi matin, devant les bureaux de la Société du Vieux-Port. Environ 75 des 107 grévistes étaient au rendez-vous, pour inviter le directeur général Ross Gaudreault à sortir du silence « stratégique » dont l'accuse le syndicat, affilié à la FTQ. C'est avec la Compagnie d'arrimage de Québec que négocient les dockers, mais ceux-ci estiment que le poids de Ross Gaudreault n'a jamais pesé aussi lourd dans la balance. Après la manifestation, les débardeurs allaient « nourrir » leur solidarité dans une partie de sucre. A.B.

Débat sur la solidarité

La solidarité sera au centre des débats de la Semaine des sciences sociales qui se déroule au cégep de Limoilou, du 6 au 10 avril. Outre les nombreux exposés des étudiants pendant le jour et la présentation de films « à caractère social », l'après-midi, on note une série de conférences, de 11 h 30 à 13 h 30. Entre autres celle du mardi qui réunira une table ronde d'invités d'organismes d'entraide autour de la question: « Solidarité au quotidien, panacée ou calamité? », et celle du jeudi, donnée par le réputé professeur Louis Balthazar: « Mondialisation et régionalisation ». Les deux événements se déroulent aux locaux 2181-2199. Quant à l'économiste et politologue Riccardo Petrella, il va clore officiellement la Semaine avec une conférence intitulée « Mondialisation versus Solidarité ». Elle aura lieu, le mardi 14 avril à 19 h 30, à la salle P.-E.-Jobin.

Le CLSC Arthur-Caux sera agrandi

Le Centre de santé Arthur-Caux de Laurier-Station subira une importante cure de rajeunissement. Des travaux de rénovation et d'agrandissement de plus de 3 millions doubleront la superficie. Des lits d'observation et des locaux pour les activités du centre de jour et des salles pour les services de réadaptation et de stimulation précoce seront ajoutés. Des espaces seront également aménagés pour assurer une garde médicale 24 heures par jour, sept jours par semaine, et l'accès pour les ambulances sera amélioré. Le Centre devrait être entièrement fonctionnel pour le début 1999. Claude Soucy, directeur général, le ministre Jean Rochon, le président du conseil Maurice Faucher, le député de Lotbinière Jean-Guy Paré, le président de la région régionale Gaston Gourde et le maire Jean-Guy Bergeron étaient présents lors de l'annonce.

Raz-de-marée annuel des nouvelles Collections



Vaste choix d'ensembles de boudoir en plusieurs teintes printanières à partir de

2650\$



Grande variété d'ensembles de salle à manger en magasin. Styles et couleurs variés à partir de

950\$

D'UNE BEAUTÉ ET D'UNE QUALITÉ REMARQUABLES

Petits fauteuils en vert bourgogne ou cognac, styles variés à partir de

69⁹⁵

Des paniers, des paniers, une inondation de paniers. Mannes à linge à partir de

24⁹⁵

Venez faire vos mises de côté

Des meubles de qualité à des prix plus que compétitifs

2000

LA MAISON DU ROTIN

740, boul. Charest Est (Place Cartier) Québec
647-1997

Le plus grand spécialiste de meubles de rotin à Québec

www.lesoleil.com

NE RESTEZ PAS ASSIS SUR CES BAS PRIX!

OUVERT LE SAMEDI

<p>CHAISE ÉCONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE. PRIX-SUGG.: 114\$</p> <p>59⁹⁵</p>	<p>CHAISE ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE. PRIX-SUGG.: 156\$</p> <p>89⁹⁵</p>	<p>FAUTEUIL ERGONOMIQUE BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE. PRIX-SUGG.: 241\$</p> <p>139⁹⁵</p>	<p>FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE. PRIX-SUGG.: 215\$</p> <p>159⁹⁵</p>
<p>FAUTEUIL EXÉCUTIF DISPONIBLE EN CUIR NOIR SEULEMENT. PRIX-SUGG.: 374\$</p> <p>199⁹⁵</p>	<p>FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BOURGOGNE. PRIX-SUGG.: 430\$</p> <p>209⁹⁵</p>	<p>FAUTEUIL ERGONOMIQUE DISPONIBLE EN CUIR NOIR SEULEMENT. PRIX-SUGG.: 663\$</p> <p>349⁹⁵</p>	<p>FAUTEUIL ERGONOMIQUE OBUS FORME LE SEUL DOSSIER RECONNU OFFICIELLEMENT PAR L'ASSOCIATION CHIROPRATIQUE CANADIENNE APPUI-BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR ET LARGEUR DISPONIBLE EN NOIR SEULEMENT. PRIX-SUGG.: 912\$</p> <p>469⁹⁵</p>

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

LIVRAISON GRATUITE

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 18 AVRIL '98 OU JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.

FOURNITURES DE BUREAU

DENIS

www.denis.qc.ca

QUÉBEC

1415, BOUL. CHAREST OUEST
682-3113

LUNDI AU VENDREDI: DE 8H30 À 17H30
OUVERT LE SAMEDI: DE 9H00 À 17H00

Vaste choix dans nos 4 salles de montre

LAVAL • MONTRÉAL 2990, boul. Le Corbusier **336-8113**

TROIS-RIVIÈRES 2450, boul. Des Récollets **376-2538**

OTTAWA • HULL 850, av. Industrial **739-8900**

Une famille d'accueil pour Isabelle

Le printemps vient de se pointer le bout du nez et voilà que déjà notre énergie et notre vitalité se ravivent et nous donnent le goût d'envisager de nouveaux projets. Isabelle peut-elle espérer faire partie des vôtres en se trouvant une famille d'accueil ?

Âgée de neuf ans, cette fillette possède de belles qualités et un bon potentiel. Enjouée et expressive, elle entre facilement en contact avec les autres et elle recherche la présence de l'adulte. Déterminée et fonceuse, elle s'avère capable de réaliser des choses si elle est bien guidée.

Pendant ses moments de loisirs, elle suit des cours de danse et elle aime

le dessin. Isabelle est une jolie gamine et on la dit attachante.

Toutefois, sa peur du rejet porte ombrage à ses qualités en lui faisant adopter des comportements inadéquats. Lorsqu'elle se sent frustrée, elle se défoule sur des objets ou bien elle profère des menaces aux autres.

Pour attirer l'attention, elle raconte des histoires que l'on a intérêt à questionner, sinon on peut se faire piéger.

Face à l'autorité, elle se montre opposée et elle peut même devenir arrogante. On doit donc lui mettre des limites très claires et des conséquences si elle dépasse celles-ci. Isabelle a be-

ON CHERCHE UN FOYER

soin de connaître un milieu chaleureux et sécurisant, composé d'adultes capables de lui offrir un encadrement comportant des règles claires et constantes.

Elle requiert également un suivi scolaire régulier et de la stimulation afin d'utiliser adéquatement son potentiel. Il serait pertinent qu'elle participe à des activités structurées et socialisantes.

Les personnes intéressées à accueillir Isabelle assumeront auprès de celle-ci un rôle de réadaptation avec le support d'un(e) éducateur(trice) spécialisé(e). Le placement de cette jeune

dans sa nouvelle ressource se réalisera de façon progressive, par des séjours de fins de semaine au départ, et s'intensifiera peu à peu jusqu'à son intégration complète.

Isabelle bénéficiera de sorties chez ses deux parents à raison d'une journée par fin de semaine, en alternance chez l'un et chez l'autre. Le territoire souhaité est celui de Charlesbourg ou Beauport. Pour nous faire connaître votre intérêt, vous pouvez nous rejoindre en demandant :

LA COORDINATION RÉGIONALE DES RESSOURCES Centre jeunesse de Québec, 529-7351 poste 2728

EN BREF

Les meilleurs en agriculture

Le cégep de Matane accueillera le 16^e Concours intercollégial en gestion et exploitation d'entreprise agricole, du 17 au 19 avril. On y attend 230 participants des cégeps de Victoriaville, Lévis-Lauzon, Saint-Jean-sur-le-Richelieu et Joliette ainsi que de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière. Ce concours national est devenu un moment privilégié de la formation des étudiants puisqu'il leur fournit l'occasion de confronter leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine agricole. R.P.

LUNETTES SOLAIRES

Collections exclusives et de grandes marques

Giorgio Armani, Calvin Klein, Guess, Ray Ban, Fendi, Serengeti, Ralph Lauren, Sergio Tacchini et plusieurs autres.

Clip solaire fabriqué sur mesure à la forme de vos lunettes - Protection U.V. 100%

Exclusivité Centre Vision

Centre Vision
Compétence et Service bien en vue!

Saint-Romuald
839-0617
Place Ste-Foy
653-4057

Place Charny
832-0104

Galerias Chagnon
837-4563

Garantie de super service et Service super garanti

Galerias Charlesbourg
626-7519
Valcartier
844-2520

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE



LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!



BLITZ EN CONVERSATION ANGLAISE

UNE FORMULE UNIQUE DE PERFECTIONNEMENT

Du 4 au 29 mai 1998

- Choix d'horaires
- Renforcement individuel par la formule TTS® à raison de 20 minutes par semaine de conversations téléphoniques
- Utilisation individuelle d'un minimum de 30 minutes par jour des médias anglophones RNT®
- Petits groupes de moins de 10 participants
- Niveaux : débutant, intermédiaire, avancé
- Test de classement

FORMATION SUR MESURE AUSSI DISPONIBLE

RENSEIGNEMENTS : **656-3202**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Tél. : (418) 656-3202 ou 1 800 561-0478
Télééc. : (418) 656-5538
Mél. : dgfc@dgfc.ulaval.ca

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

Savez-vous planter les bulbes,

cadeau
cadeau
cadeau

cadeau
cadeau
cadeau

cadeau
cadeau
cadeau



à la mode, à la mode...

Les 10 et 11 avril 1998, Place Ste-Foy vous invite à accueillir le printemps!

Cadeau

Avec tout achat de 25 \$ et plus, recevez des bulbes de glaïeuls de toutes les couleurs! À planter dès ce printemps dans votre cour ou votre boîte à fleurs.

Amenez vos tout-petits : des surprises les attendent aussi!
Pour recevoir votre cadeau, présentez votre preuve d'achat à notre kiosque d'information de la cour centrale.
Quantités limitées. Limite d'un cadeau par client.

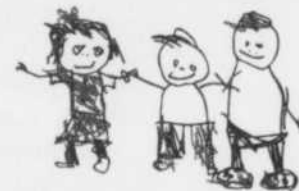


FLORALIES JOUVENCE
CENTRE JARDIN

Laura Secord

Pour l'amour des enfants handicapés

ENVOYEZ DON



TIMBRES DE PAQUES

1 800 263-1969



SERVICES À DOMICILE

UNE SEMAINE SEULEMENT! ÉPARGNEZ JUSQU'À

40%

OFFRE DE NETTOYAGE DE MEUBLES ET DE MOQUETTES!

L'avantage des services à domicile à La Baie



29 \$ 2 PIÈCES ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur. Notre prix ord. : 51 \$

49 \$ 4 PIÈCES ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur. Notre prix ord. : 67 \$

59 \$ 5 PIÈCES ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur. Notre prix ord. : 80 \$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.

20% RAB. Canapé et fauteuil Nettoyage : 55,20 \$ Notre prix ord. : 69 \$

Appelez du lundi au samedi, de 8 h à 18 h

842-3636

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainresolution™. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être aéré. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tapis en coton hautes, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attachés. Les offres expirent le 11 avril 1998.

Les pêcheries se dotent d'un réseau permanent

Il s'agit d'une première dans l'histoire du Québec

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Réunis à Sept-Îles, les différents partenaires du secteur des pêches et de l'aquiculture ont décidé de créer une structure permanente appelée «Réseau pêches et aquiculture Québec» qui assurera un développement durable du milieu.

Ce réseau succède au Forum des pêches maritimes, qui avait eu lieu les 22 et 23 octobre, l'an passé, à Rimouski. Le président de cette nouvelle structure, M. Laurent Provost, de l'Association québécoise de commercialisation de poissons et de fruits de mer, ainsi que les autres membres se rencontreront à tous les trois mois pour assurer un suivi des opérations.

«La création du Réseau constitue une étape charnière dans l'histoire des pêches du Québec et concrétise les efforts de concertation des dernières années», a déclaré le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Guy Julien. Cette assemblée de deux jours a aussi permis de mettre sur pied un plan directeur pour les cinq prochaines années, une première au Québec. Le plan qui cible des secteurs bien précis telle l'utilisation optimale des ressources humaines (la relève), permettra d'augmenter le produit intérieur

brut de l'industrie de la pêche de 42 millions \$ sur cinq ans. De plus, les partenaires ont mis en place une table filière à deux composantes spécifiques pour les pêches de la Côte-Nord. Au cours des prochaines semaines, le ministère et le CRD Côte-Nord embaucheront une personne pour développer davantage l'aquiculture sur la Côte-Nord.

Les intervenants se donnent un plan quinquennal

RENSEIGNEMENTS SUR L'AIDE FINANCIÈRE OFFERTE AUX CANADIENNES ET AUX CANADIENS INFECTÉS PAR LE VIRUS DE L'hépatite C PAR LE BIAIS DU SYSTÈME DU SANG ENTRE 1986 ET 1990

Le 27 mars, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé se sont entendus pour offrir une aide financière de 1,1 milliard de dollars aux Canadiennes et Canadiens infectés par le virus de l'hépatite C par le biais du système du sang entre le 1er janvier 1986 et le 1er juillet 1990.

L'OFFRE INCLUT:

✓ Les personnes infectées par le virus de l'hépatite C durant cette période, ainsi que leur conjoint ou enfants s'ils ont été infectés.

✓ Les hémophiles qui ont contracté le virus de l'hépatite C et qui ont reçu du sang, des produits sanguins, y compris des produits fractionnés, durant la période allant du 1er janvier 1986 au 1er juillet 1990.

✓ De plus, seront admissibles à une aide financière les Canadiennes et Canadiens infectés par le VIH par un conjoint ou un parent infecté par le VIH par le biais de l'approvisionnement en sang et qui était admissible aux offres d'aide gouvernementale précédentes se rapportant au VIH.

Les détails concernant l'aide financière seront établis au moyen d'un processus de négociation soumis aux tribunaux pour fin d'approbation. Si vous voulez obtenir plus de renseignements ou si vous avez des questions concernant cette offre, veuillez téléphoner au

1-888-780-1111

Santé Canada Health Canada

Canada

MÉTÉO

QUÉBEC	AUJOURD'HUI	DEMAIN	LUNDI
	Maximum aujourd'hui: 4 Minimum la nuit prochaine: -3	 Maximum le jour: 5 Minimum la nuit: -4	Ciel variable Max: 7 Min: -4
Nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses. Vents du NE de 15 à 30 km/h.		Nuageux avec éclaircies et 30% de probabilité d'averses. Vents du NE de 15 à 30 km/h.	

MARDI
Ensoleillé
Max: 7

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Soleil	33/23
Barbades	Soleil	30/23
Bermudes	Pluie	22/18
Curacao	Averse	30/25
Guadalajara	Soleil	34/10
Guadeloupe	Soleil	30/22
La Havane	Soleil	27/22
Miami	Soleil	31/21
Montego Bay	Soleil	31/22
Myrtle Beach	Soleil	21/11
Nassau	Soleil	26/21
Orlando	Soleil	28/14
San Juan	Vari.	28/22
Trinidad	Soleil	32/24

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Soleil	0/-13
Whitehorse	Nua.	5/-3
Vancouver	Averse	13/4
Edmonton	Averse	13/0
Calgary	Pluie	7/0
Saskatoon	P/Ng.	11/-1
Regina	Soleil	12/-1
Winnipeg	Soleil	15/2
Thunder Bay	Soleil	8/-8
Toronto	P/Ng.	10/0
Ottawa	Nua.	4/-4
Fredericton	Nua.	2/-4
Charlottetown	Neige	0/-2
Saint-Jean	Pluie	1/0

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Soleil	14/8
Beijing	Vari.	20/8
Berlin	Vari.	17/7
Buenos Aires	Soleil	22/12
Londres	Averse	14/7
Los Angeles	Vari.	15/10
Madrid	Nua.	19/5
Mexico	Nua.	33/16
Moscou	Soleil	1/-5
New Delhi	Soleil	34/21
New York	Nua.	10/6
Paris	Averse	16/9
Rome	Soleil	22/11
Washington	Nua.	14/4

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
01h00 B 0.8m	01h25 B 1.3m
07h35 H 2.4m	07h50 H 3.5m
14h25 B 0.8m	14h50 B 1.2m
20h30 H 1.9m	20h40 H 2.9m

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: 2
Minimum hier: 0
Normale le jour: 4
Normale la nuit: -4

Record max. pour auj.: 16 1981
Record min. pour auj.: -19 1954

Neige (jusqu'à 13h00 hier)
Ce mois-ci: 2.6
L'an dernier: 0.0 cm
Cet hiver: 322.1 cm
Hiver dernier: 425.8 cm

05h18 Durée du jour: 18h20
13h01

Indice UVB: 3.9 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

11 avr. 19 avr. 26 avr. 03 mai.
Lune: lever: 11h19 coucher: 01h39

État des routes — Info-travaux, 648-7766

Grande vente au public

Nous avons reçu mandat de Price Waterhouse Limitée de vendre la production 1998 de planches à neige d'un important manufacturier, Surf Politix

Samedi et Dimanche 4 et 5 avril 1998 de 9h à 17h

Environ 3000 planches à neige

Au prix du manufacturier

De \$150.00 à \$189.00

Vente finale jusqu'à épuisement du stock

À l'achat de chaque planche, obtenez une paire de fixations pour \$35.00

Directement à l'usine de Surf Politix au: 70 industriel à Beupré
Direction: de Québec boul. Ste-Anne première rue à droite (Côté) après sortie Mont-Ste-Anne. Suivre les indications jusqu'à l'usine.
Bienvenue aux Marchands détaillants
Modes de paiement: argent comptant, chèque visé, Visa, Mastercard, paiement direct.

À 20 minutes de Québec

Une première à Québec

Inter-Action Inc. ENCANTEURS LIQUIDATEURS
1044, rue du Parc-Industriel, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 1C6 • Tél. : (418) 834-3800
6844, rue Bombardier, Saint-Léonard (Québec) H1P 3K5 • Tél. : (514) 327-8558

À la recherche d'un nouveau dentiste?

Cliquez à la bonne adresse www.lesoleil.com et prenez contact avec des spécialistes sur mesure

Maison ANCESTRALE A VENDRE

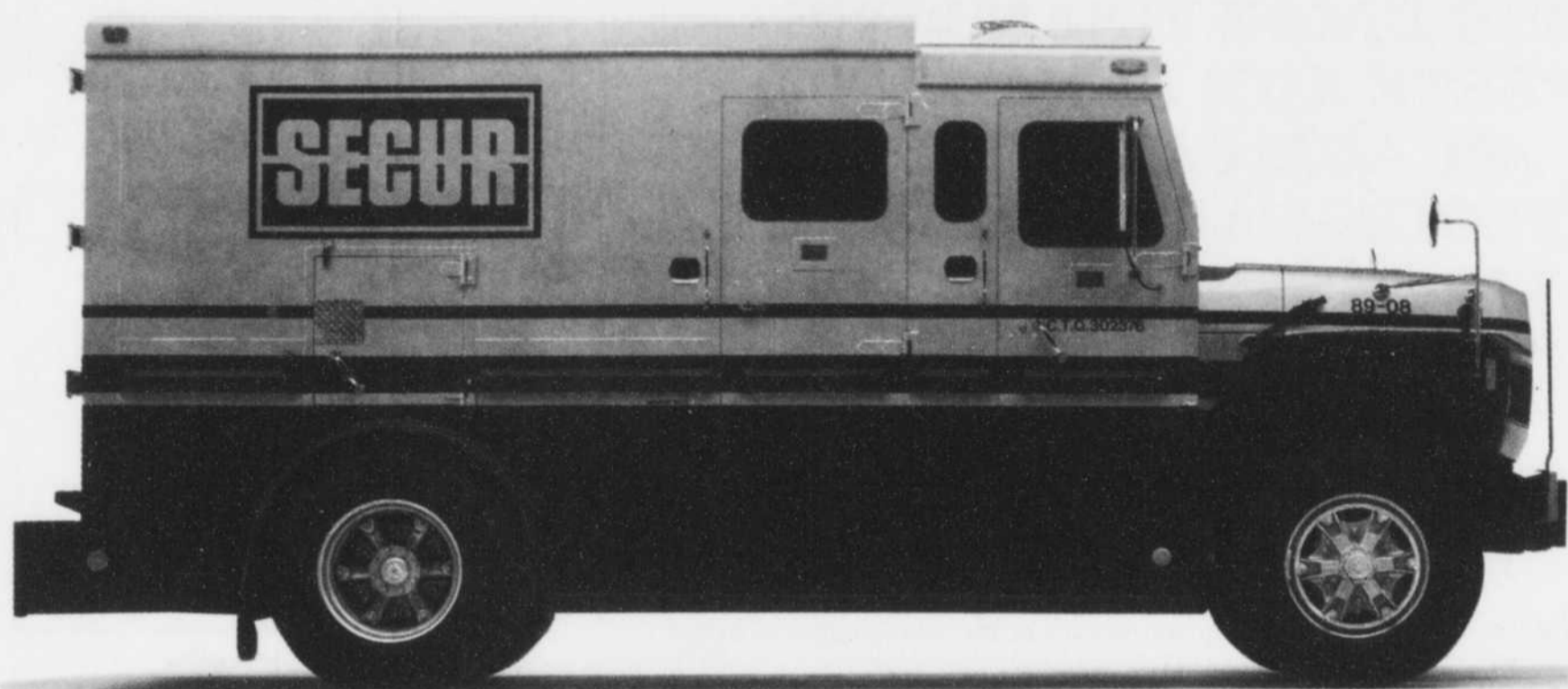
VUE PANORAMIQUE SUR LE FLEUVE

- 12 PIÈCES • 5 CHAMBRES
- TERRAIN 140,000 pi²
- FOYERS • GARAGES
- PISCINE CREUSÉE • TENNIS
- CABANE À SUCRE
- STUDIO-ATELIER
- TRANQUILITÉ

À 5 MINUTES DES PONTS

683-9025 • 833-6698

AUJOURD'HUI,
ON PEUT CONDUIRE
UN VÉHICULE
SÉCURITAIRE



SANS METTRE TOUT
SON ARGENT DEDANS.

3,9%

FINANCEMENT
À L'ACHAT SUR 48 MOIS**



21 998\$*

Moteur V6 3,1 litres de 160 HP • Boîte automatique électronique à 4 vitesses
Système antiblocage aux 4 roues • Deux sacs gonflables
Poutrelles latérales de sécurité • Système antivol PASS-Key II
Verrouillage de sécurité pour les enfants • Espace pour 6 passagers
Ouvre-coffre électrique • Radiocassette AM/FM stéréo
Volant inclinable • Climatiseur.

LUMINA  CHEVROLET

CONNUE POUR EN PRENDRE. RECONNUE POUR EN DONNER.

POUR PLUS D'INFORMATION, APPELEZ AU 1 800 463-7483. www.gmcanada.com^{MC}

www.gmcanada.com est une marque de commerce de General Motors Corporation.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1998 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (785 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. **Exemple de financement 10 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 48 versements de 225,34 \$, coûts en intérêts 816,33 \$, coût total 10 816,32 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^{MC} sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

CONTEXTE

FLORIDE, P.Q.

Comme des bungalows de banlieue

Les parcs de maisons mobiles font le bonheur des « snowbirds » qui apprécient avoir un coin de verdure à leur disposition



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

La Floride a ses abonnés. Hiver après hiver, depuis huit, 10, 25, 30 ans, des Québécois, par milliers, y retrouvent leur coin de paradis. D'autres, séduits par la douceur du climat, ont choisi de s'y installer à demeure. LE SOLEIL est allé sur place les rencontrer, leur demander comment ils s'organisent. Transport, logement, loisirs, travail, santé, sécurité, coût de la vie... la conversation s'est engagée librement.

DEUXIÈME DE QUATRE

■ Inutile d'acheter des oranges ou des pamplemousses. Vous n'avez qu'à étirer le bras, et le fruit tombe, mûr, juteux, sucré (oui, sucré), dans vos mains.

C'est ainsi, du moins, que ça se passe dans le clan des Lavoie, Adrien, Carmen, ses sœurs, leurs conjoints, les amis. Ils habitent, pour un bon nombre, Rimouski. Mais l'hiver, c'est à West Palm Beach qu'on les trouve, dans « le 4^e plus beau parc de la Floride ». C'est ce que prétend la First Union Bank, qui détient l'hypothèque. Et il ne viendrait à personne l'idée de dire le contraire.

Le soleil plombe pour une rare fois, en cet après-midi. Ils sont un groupe réuni dans l'une des trois salles communautaires de Palm Lake Estate — ainsi s'appelle ce coin de ciel — pour partager leur expérience de *snowbirds*. Presque tous, ils sont à la retraite. Mais ce sont de jeunes retraités, encore plein d'énergie. Et ce qu'ils aiment, en particulier, c'est la verdure, l'espace qui leur laisse le loisir de jardiner. Laitues, tomates poussent à côté de la maison.

Le Palm Lake Estate est une coopérative. Il en coûte 26 000 \$US pour devenir membre.

La maison. Parlons-en. Préfabriquée, usinée... il faudrait inventer un mot pour qualifier ce type d'habitations, qui compte tant d'adeptes chez les Québécois. Les Américains les appellent des *mobile homes*. On pourrait être tentés de traduire par roulotte, mais seulement si on ne les a pas vues. Car c'est très en deçà de la réalité. Cuisine, salle à manger, salon, chambres à coucher (jamais moins de deux), salle de bain... on se croirait dans un bungalow de banlieue. En prime, s'ajoute partout le solarium entouré de moustiquaire.

La plage est à sept kilomètres. Mais parce qu'il y a trois piscines sur le terrain et un cours d'eau, qui le traverse, personne ne s'en plaint. D'autant plus, comme dit Roger Soucy, qu'à la plage se trouvent les fêtards et qu'on ne tient pas à être trop proches d'eux.

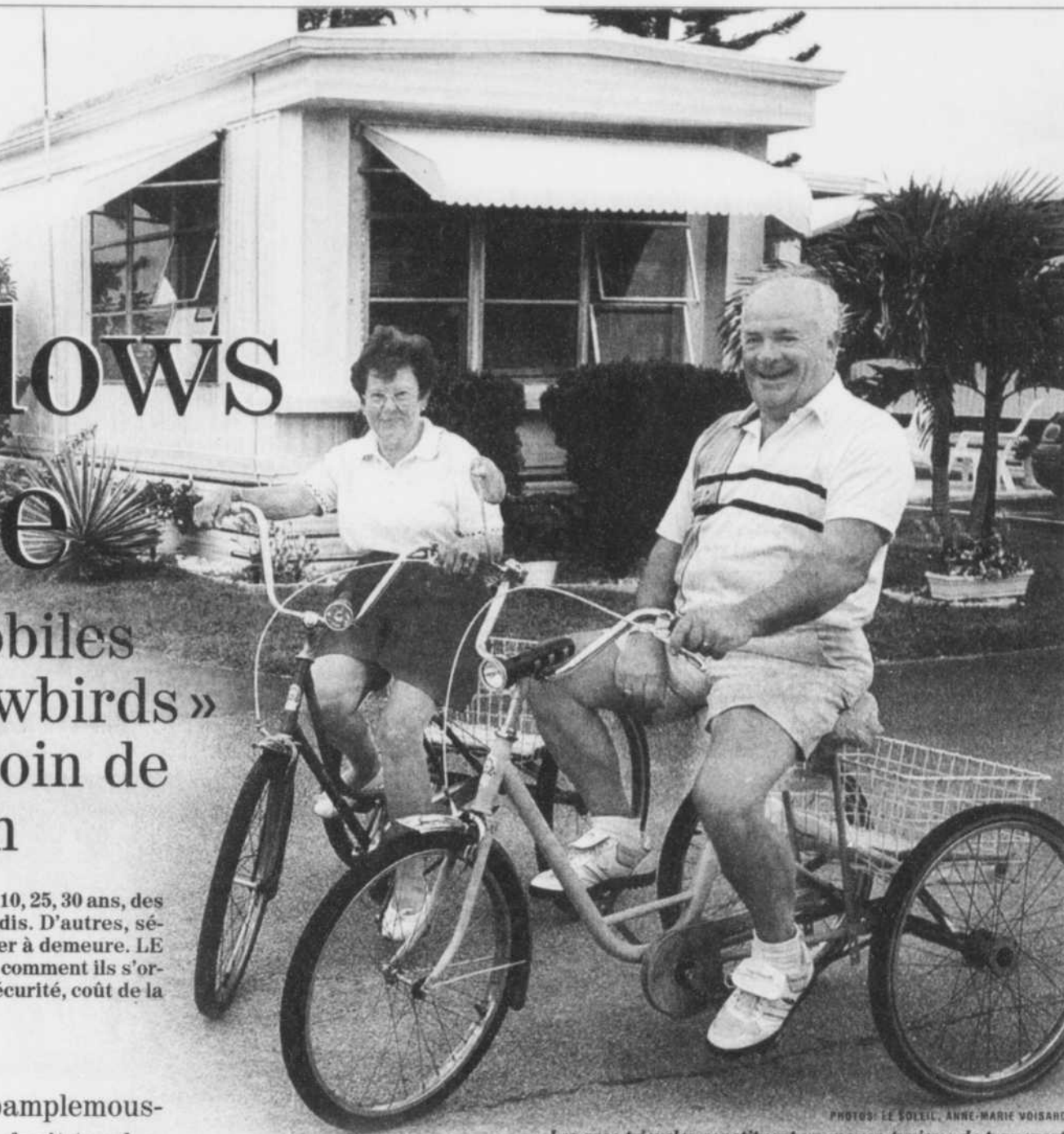
Entre sa maison à lui, située dans un parc à Fort Lauderdale, et la mer, on calcule 11,5 kilomètres. Mais ce n'est pas ce qui l'empêche de s'y rendre. Son ami Guy Surprenant,



Au parc de maisons mobiles de West Palm Beach, Laure-Aimée Ryan, de Rimouski, n'a qu'à étirer le bras pour cueillir un pamplemousse bien mûr.



Le « clan québécois » de West Palm Beach.



Les gros tricycles constituent un moyen typique de transport pour circuler dans les parcs de maisons mobiles, comme en témoignent Félien et Rita Asselin, de Joliette.

de Mont-Tremblant, un ancien policier de la Communauté urbaine de Montréal, en revenait justement, à bicyclette. « Trop venteux pour la baignade », disait-il. Les vagues étaient dangereuses.

La maison de Roger Soucy, ex-producteur laitier de Saint-Édouard de Lotbinière, ne diffère pas tant que ça de celle des Lavoie. Chez lui aussi fleurissent les oranges. Et la taille des poinsettias impressionne. La principale différence tient dans le mode d'acquisition.

LA COOP EN FLORIDE

Le Palm Lake Estate est une coopérative. Il en coûte 26 000 \$US pour devenir membre, et on est considéré comme propriétaire. C'est le cas pour 565 vacanciers. Des frais communs mensuels de 108 \$US, plus les taxes, s'ajoutent. De l'avis général, c'est la façon idéale d'obtenir son pied-à-terre en Floride.

Les indécis peuvent devenir locataires. Le montant du loyer est fixé présentement à 378 \$US. Ils sont 246 dans cette situation. Avis aux intéressés. On compte 139 lots vides actuellement, à cause des décès.

C'est le président de la coop, Alfred Saint-Yves, qui explique. En dépit de son nom tout ce qu'il y a de plus francophone, M. Saint-Yves est américain. Son père est né à Trois-Rivières. Pour sa part, il a grandi au Massachusetts,

Voir BUNGALOWS en A 19 ►

AUTRE TEXTE

□ Le temps passe vite! Page A 19

DEMAIN

□ Les résidents à l'année, le coût de la vie, la santé et les assurances, la sécurité



Ex-producteur laitier de Saint-Édouard de Lotbinière, Roger Soucy et son épouse Pierrette Pilote ont d'abord vécu dans un condo avant d'opter pour la vie en maison mobile.

Le confort se paie

Plusieurs façons de se loger s'offrent aux Québécois, du « trailer » au condo de luxe

Le condo de Claude Desjardins, président de la Fondation de l'âge d'or du Québec, occupe un rez-de-chaussée. Il s'était dit : « Jamais au niveau du sol ». Mais quand il a vu le magnifique terrain de golf, devant le mur vitré de la véranda, il a changé d'avis. Et Pierrette, sa compagne de tous les instants, a respiré d'aise.

Il fut un temps, en effet, où son mari, comme bien d'autres, reluquait du côté des parcs de maisons mobiles. Sourire en coin, il l'écoute parler. Elle anticipe le regard des voisins sur le terrain pas assez bien entretenu à leur goût, etc. « Je savais, dit-elle, que ce n'est jamais fini. » Et connaissant le golfeur émérite, elle se doutait qu'il partirait aussitôt levé avec ses bâtons, au lieu de s'astreindre à embellir leur *home*.

« On est guéris maintenant », tranche Claude Desjardins. Les tornades qui ont frappé la Floride, cet hiver, lui ont donné la frousse. Hollywood, où il habite, s'en est tirée de justesse. Il n'est pas prêt d'oublier ce matin de mars, quand le vent l'a réveillé à 6 h. Sa force était telle qu'il fut incapable de sortir pour installer les volets-tempêtes.

PRIX DU MARCHÉ

Cela dit, Claude Desjardins connaît, tout près de chez lui, à Hallandale, un parc cinq étoiles, où les proprios ont investi jusqu'à 300 000 \$. Le nom : Park Lake. En comparaison, il évalue son condo d'une chambre à coucher à environ 37 000 \$ ou 40 000 \$. Une deuxième chambre ferait monter le prix aux alentours de 50 000 \$. Il s'agit toujours d'argent américain. S'ajoutent les frais communs : 178 \$ par mois, les taxes : 800 \$, les assurances : 200 \$.

Au bord de la mer, c'est l'escalade des coûts. Il faut compter entre 150 000 et 180 000 \$, dans des immeubles bâtis depuis 20-25 ans. Les tours actuellement en construction, sur la plage de Sunny Isles, annoncent des condos « à partir de 300 000 jusqu'à plus de 1 million \$ ».

Nous voilà loin du *trailer* ou de la roulotte. Encore que ça existe aussi. Mais il reste que, dans l'ensemble, les gens ont le goût de la propriété.

Un sondage du Bureau du tourisme et des congrès de la région de Fort Lauderdale nous apprend que 44,3 % des

Voir CONFORT en A 19 ►

Les tornades qui ont frappé la Floride ont donné la frousse

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

La réforme est en marche

■ QUÉBEC — Après plus d'un quart de siècle de cogitations et de tergiversations, au cours duquel plusieurs ministres de la Justice s'y sont cassés les dents, la réforme des tribunaux administratifs est en marche.

Le 1^{er} avril marquait l'entrée en vigueur de la Loi sur la justice administrative et le début des activités du Tribunal administratif du Québec (TAQ). « Nous avons maintenant l'un des meilleurs, sinon le meilleur système au Canada et peut-être même en Amérique du Nord », s'enorgueillit plus tôt cette semaine le ministre Serge Ménard, qui célébra le démarrage du TAQ, l'« oeuvre » de son prédécesseur à la Justice, Paul Bégin.

Les tribunaux administratifs, ça ne fait pas fréquemment les manchettes, sinon que pour y rapporter des nominations à saveur trop partisane. Pourtant, il s'agit d'interroger les dizaines de milliers de citoyens qui s'y présentent annuellement pour contester une décision de l'administration pour en comprendre toute l'importance.

La Société de l'assurance automobile du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Régie des rentes, le ministère de la Sécurité du revenu et une kyrielle d'autres organisations gouvernementales prennent un nombre incalculable de décisions. Parfois, des citoyens s'estiment lésés par les décisions des fonctionnaires et contestent.

Au fil du temps et des réformes, l'État a multiplié les commissions, les régies, les bureaux et les comités de tout acabit chargés d'entendre les récriminations des contribuables. Chacun de ces tribunaux a développé ses règles, ses façons de faire. La justice administrative est devenue un tel capharnaüm que même le plus chevronné des avocats vous dira qu'il en perd son latin. Imaginez, M. ou Mme Toutle-Monde...



Gilbert Leduc

5 TRIBUNAUX EN UN

Le Tribunal administratif du Québec intègre les activités de cinq importants tribunaux administratifs: la Commission des affaires sociales, le Bureau de révision de l'évaluation foncière, le Tribunal d'appel en matière

de protection du territoire agricole, le Bureau de révision en immigration et la Commission d'examen des troubles mentaux.

De plus, le TAQ, qui devrait traiter entre 20 000 et 25 000 dossiers par année, assumera la compétence de la cour du Québec en matière d'expropriation et celle exercée par la Commission municipale en matière d'environnement.

Par ailleurs, la Régie du logement et la Commission des lésions professionnelles n'ont pas été intégrées au nouveau tribunal.

Le TAQ sera divisé en quatre secteurs: les affaires sociales, les affaires immobilières, le territoire et l'environnement et les affaires économiques.

La Loi de la justice administrative oblige le TAQ à traiter avec célérité les contestations du public. L'audition de la requête devra s'effectuer dans les six mois suivant son dépôt et la décision devra être rendue dans les trois mois suivant l'audition. Rappelons qu'avant d'aller cogner à la porte du TAQ, le citoyen devra s'en remettre aux mécanismes administratifs de révision mis sur pied par les organismes gouvernementaux.

Un Conseil de la justice administrative (une sorte de Conseil de la magistrature propre à la justice administrative) est aussi créé. Il doit édicter un code de déontologie pour les juges administratifs et il sera appelé à examiner les plaintes formulées contre les membres du TAQ. Le conseil sera formé de représentants de la communauté juridique, du TAQ et du grand public.

En entrevue au SOLEIL, le ministre Serge Ménard insistait pour dire que la Loi sur la justice administrative va plus loin que la création du TAQ. Elle vise aussi à établir de nouvelles règles pour l'administration afin d'humaniser les relations avec les citoyens.

« Les fonctionnaires qui sont en contact direct avec le public ont dorénavant l'obligation d'agir équitablement avec les citoyens, d'informer ces derniers, dans un langage simple, des motifs d'un refus de délivrance d'un permis, par exemple, et des recours mis à sa disposition pour se faire entendre »,

a expliqué M. Ménard en signalant que des sessions de formation seront organisées pour les fonctionnaires.

NOMINATION ET RENOUELEMENT

Par le passé, les tentatives de réforme de la justice administrative ont souvent échoué en raison de leur incapacité à restreindre le pouvoir absolu des ministres de nommer les juges administratifs et de conserver un droit de vie ou de mort sur leur avenir.

Pour Serge Ménard, le Québec est dorénavant à l'avant-garde en ce qui concerne le recrutement et le renouvellement des membres des tribunaux administratifs. « Le gouvernement s'est doté d'un mécanisme de nomination et de renouvellement qui permet d'assurer la transparence de la nomination et d'offrir des garanties que les membres ont la compétence et l'intégrité nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. »

Lorsque le gouvernement voudra combler un poste au TAQ, il publiera un avis de recrutement. Dans le passé, il était impossible de connaître les postes disponibles dans les tribunaux administratifs.

Un comité de sélection sera formé pour examiner les candidatures. Ce comité sera composé du président du TAQ, d'un membre du personnel du ministère de la Justice ou du Conseil exécutif et un représentant du public.

Le conseil des ministres choisira l'heureux élu à partir d'une liste soumise par le comité de sélection. La personne choisie devra posséder une expérience pertinente d'au moins 10

ans dans l'exercice des fonctions du TAQ.

Les juges administratifs sont nommés pour une période de cinq ans et, à moins d'un avis envoyé trois mois avant la fin de leur mandat, ils seront renouvelés automatiquement. La conduite des juges sera examinée par un comité qui soumettra au conseil des ministres une recommandation sur le renouvellement des mandats.

« Bien sûr que nous conservons le pouvoir de nommer et de renouveler les mandats, commente Serge Ménard. C'est la prérogative de l'exécutif de nommer les décideurs. C'est ça gouverner. »

« Toutefois, un gouvernement va payer un prix très sévère s'il décide de ne pas renouveler le mandat de quelqu'un qui a été jugé apte à poursuivre ses fonctions », précise le ministre de la Justice.

Appelé à commenter le nouveau mode de recrutement et de renouvellement, l'avocat Marc Bellemare reconnaît qu'il y a des « améliorations ».

Il juge toutefois qu'il y a encore trop de place pour l'arbitraire et les nominations partisans. Le Barreau de Montréal prétend la même chose dans une requête déposée à la cour supérieure dans laquelle l'indépendance et l'impartialité du TAQ sont mises en cause.

« Décidé à nommer quelqu'un de sa gang, le conseil des ministres pourra renvoyer le comité de sélection à ses devoirs jusqu'au moment où le nom de la personne recherchée apparaîtra sur la liste. Le danger de l'arbitraire est toujours là », prétend M. Bellemare.

L'ÉVÉNEMENT

LA COURSE CONTRE LA MONTRE

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Les meilleurs prix garantis*

Profitez de ces prix imbattables aujourd'hui et demain

Hâtez-vous!

Samedi

DYNACHARGE CHARGEUR RAPIDE

De l'ouverture à 11 hres

29⁹⁹

Piles incluses:
4 x AA 2 x C
2 x D 2 x AAA

• Pour piles AAA, AA, C, D et 9V

SPÉCIAL JUSQU'À DIMANCHE SEULEMENT!

OBTENEZ LE NOUVEAU DISQUE DE ERIC CLAPTON

7⁹⁹

Où: 30 par magasin
Limite: 1 par famille
Offre valable à nos supermagasins de Québec, Lévis et Chicoutimi seulement.

Dimanche

SANYO ACCÈS 25 GARANTIS

De 11 hres à 13 hres

97⁰⁰

aiwa

De l'ouverture à 13 hres

341⁰⁰

MINI CHAÎNE HI-FI NUMÉRIQUE

- Puissance de sortie de 30 watts x 2
- CD-3 système d'auto-chargeur à trois disques compacts
- Super Bass
- Égaliseur graphique pré réglé
- Plectre à cassette double avec commandes logiques
- Analyseur de spectre à 9 bandes

KENWOOD modèle Nouveau

De 13 hres à 15 hres

634⁰⁰

Panasonic

De 13 hres à 15 hres

173⁰⁰

LECTEUR LASER PERSONNEL -SHOCKWAVE-

- Conception «Shockwave» résistant au choc et à l'eau
- Mémoire antichoc active jusqu'à 10 secondes
- Double verrouillage • Lecture longue durée 12 heures
- Convertisseur MASH 1 bit • Écouteurs et adaptateur CA inclus

ZENITH

De 15 hres à la fermeture

458⁸⁸

TÉLÉVISEUR STÉRÉO

- Stéréophonie MTS
- Menu sur l'écran trilingue
- Tube haut contraste ZDC™
- Capacité de décodage pour multicanaux (CC)

PIONEER

De 15 hres à la fermeture

546⁰⁰

Merci

D'ÊTRE ABONNÉ AU SOLEIL!

Ces abonnés recevront un cadeau surprise:

Yves Bourgon
Pintendre

Jules Cimon
Lac-Beauport

Rénald St-Laurent
Ste-Anne-des-Monts

François Lapointe
Québec

Marguerite Côté
Québec

Jos Lizotte
St-Onésime

Marcel Bégin
Ste-Justine

Jean-Jacques Bertrand
St-Antoine-de-Tilly

José Michaud
St-Augustin

Thérèse-D. Potvin
Chandler

Il suffit d'être abonné

686-3344
1 800 463-2362

ET PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN !!!

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 15 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock. La garantie de prix pour ces produits ne s'applique que durant les heures spécifiées. Détails en magasin.

QUÉBEC

PLACE LÉBOURGNEUF

5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500

LÉVIS

LES GALERIES CHAGNON

300 Côte du Passage (418) 835-5500

CHICOUTIMI

394 boul. Des Saguenéens

(418) 698-3940

CENTRE COMMERCIAL LAFLECHE
625, boul. Lafleche, BAIE-COMEAU
(418) 589-5155

GALERIES DE LA CAPITALE
5401, Des Galeries, QUÉBEC
(418) 622-0754

PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Wilfrid-Hamel, QUÉBEC
(418) 529-1740

CENTRE RIVIÈRE-DU-LOUP
298, boul. Thériault, RIVIÈRE-DU-LOUP
(418) 862-2269

PLACE DE VILLE
700, boul. Laure, SEPT-ÎLES
(418) 962-8688

CARREFOUR SAINT-GEORGES
8585, boul. Lacroix, St-Georges de Beauce
(418) 228-2425

PLACE SAINTE-FOY
2450, boul. Laurier, Sainte-Foy
(418) 653-2450

18 ans et

«Donnez du sang.»

Info-Collecte

(418) 650-7230 1 800 761-6610

FLORIDE, P.Q.

Le temps passe vite!

La liste des loisirs — fort variés — va du bingo au «shuffleboard»

■ Bingo! Impossible d'y échapper. Il rivalise avec le shuffleboard (jeu de palets), en tête des activités qui ont la cote des Québécois en Floride.

Dans le condo douillet de Sunny Isles, où la lieutenant-gouverneur Lise Thibault a pris quelques jours de repos cet hiver, on y joue les mardis soirs. La salle communautaire du rez-de-chaussée est réservée à cette fin. La partie se déroule dans les deux langues. B 12 en anglais, suivi de B 12 en français et ainsi de suite. Chacun, chacune (les femmes l'emportent, et de beaucoup, en nombre) surveille ses cartes, crayon feutre en main pour masquer les chiffres. Les jetons appartiennent à une époque révolue.

* Et pourquoi joue-t-on ainsi au bingo? L'appât du gain — 20\$ au mieux —, n'a absolument rien à voir. C'est plutôt une façon de faire connaissance. Dans ces beaux buildings, il arrive que des gens soient seuls et qu'ils en souffrent.

À quelques kilomètres de là, Claude Desjardins et sa femme Pierrette, âgés de 73 et 75 ans, apprécient leur chance de pouvoir continuer à venir en couple. «Ce que je trouve terrible», avoue M. Desjardins, qui est aussi président de la Fondation de l'âge d'or du Québec, «c'est de perdre tous nos amis québécois». Dans son condo, ils sont passés de six à trois.

C'est ce qui les amène, eux aussi, à se tourner davantage vers l'extérieur. Ils fréquentent plus souvent les restaurants. Au golf, qui reste sa grande passion, Claude Desjardins a ajouté des cours de peinture. Le voilà donc, cet

ancien haut fonctionnaire de la ville de Montréal, qui accroche ses oeuvres aux murs du séjour. Pendant ce temps-là, sa femme s'adonne à la lecture.

LES JOURS MANQUENT

Le mode d'habitation exerce une influence considérable sur les loisirs. C'est ainsi, par exemple, que Roger Soucy, dans son parc de maisons mobiles à Fort Lauderdale, peut affirmer sans broncher: «Il n'y a pas assez de jours dans une semaine pour faire tout ce qu'on voudrait.» Il nomme la pétanque, le jeu de la semaine, le jeudi, le whist, le vendredi, la danse en ligne, le bridge, etc., sans oublier le bingo et le shuffleboard, ces fameuses rondelles (les palets) qu'on pousse avec un bâton sur un panneau



Anne-Marie Voisard

AMVoisard@lesoleil.com

de bois. «On participe à tout», dit-il. Plus au nord, à Palm Lake Estate, Guy Bernard, de Saint-Romuald, se présente comme le président de la ligue de shuffleboard. C'est l'humoriste du groupe. Ici et là des tournois s'organisent. Autour de Jean-Marie Blouin, de Saint-Jean, de l'Orléans, ils étaient une bonne trentaine, tous costumés en vert, le jour de la Saint-Patrice, qui se disputaient les points: 30 pour les Noirs, 30 pour les Jaunes. En prolongation, les Noirs ont gagné. La scène fut croquée à Hollywood.

Dès que les Québécois se regroupent, tous les prétextes sont bons, on dirait, pour la fête. Alors, imaginez!, quand ils ont des raisons sérieuses de célébrer, tels 50 ans de mariage. Parlez-en à Jean-Marie Blouin, le joyeux animateur des appartements Bernard, et à sa femme Rita. Ils furent les héros d'une soirée improvisée où les larmes ont coulé en abondance. L'album de photos, tenu à jour par Roger Daneau, en témoigne. Mais c'étaient des larmes de joie.

COMME CHEZ NOUS

«On vit comme chez nous», constate Carmen Lavoie, qui a ses deux soeurs tout près, dans le même parc de West Palm Beach, et d'autres membres de sa famille, en visite. Elle a apporté, de Rimouski, son ordinateur et, vite, elle s'est branchée sur Internet. Pour les nouvelles, c'est elle qu'on consulte.

Malgré ça, elle dit: «On n'est pas pressé personne.» C'est une façon de s'exprimer. Car ils sont tous très ac-



À Hollywood, le jour de la St. Patrick, ils étaient une bonne trentaine, tous costumés en vert, qui se disputaient les points à l'occasion d'un tournoi de «shuffleboard».

tifs. Sauf qu'ils ne se sentent plus bousculés par le temps.

Billard, artisanat (tricot devant la piscine), bibliothèque, cours d'anglais... Avec quelques variantes, défiler la liste des activités. Faut-il considérer la messe comme l'une d'elles? Les

Roger Soucy qui, incidemment, fait partie de la chorale de son parc, avec Jeannot Caux, de Sainte-Foy, est surpris, chaque fois, de voir l'assistance à la messe, «entre 250 et 300 fidèles», dit-il, avant d'ajouter: «Ici, il ne manque qu'un centre d'achats.»

Qu'à cela ne tienne. Ça ne l'empêche pas de se présenter comme «un veuf du magasinage». Sa femme Pierrette est une mordue. Elle n'est pas la seule. Sa soeur Rita l'est aussi. Et Suzanne Sylvestre, de Sainte-Foy, puis Thérèse, la compagne de son ami Guy Surprenant, qui est en plus une adepte du golf. Toutes, elles courent les aubaines. «C'est devenu un sport», disent les hommes.

ET LE SPORT?

L'heure est à l'apéritif et aux taquineries. Ils se mettent à causer de vrai sport. Car ils en font aussi. En particu-

lier de la bicyclette. «Pas celle à trois roues», prévient M^{me} Soucy. Encore que dans les remises, les gros tricycles, moyen typique de transport dans les parcs de maisons mobiles, trouvent souvent leur place. Féliçien et Rita Asselin, de Joliette, se sentent à l'aise, eux, de faire promenade. «Ça a l'air plus de notre âge», disent-ils en coeur.

Ailleurs, c'est l'aquaforme, les exercices dans la piscine qu'on privilégie. À 7h10 tous les matins, Jean-Marie Blouin saute à l'eau. Et la mer? Quand le temps le permet, ils y vont. Mais ils en parlent moins que du bingo ou du shuffleboard.

Plusieurs hommes se présentent comme des «veufs du magasinage»



«On vit comme chez nous», constate Carmen Lavoie. Elle a apporté, de Rimouski, son ordinateur et, vite, elle s'est branchée sur Internet. Pour les nouvelles, c'est elle qu'on consulte.

CONFORT 44,3% de proprios

Suite de la A 17

Québécois logent dans leur propre maison, tandis que 30,1% dorment à l'hôtel ou dans un motel. C'est le cas, notamment, des voyageurs en autocar. Quant au camping, il n'attire plus que 6% des visiteurs.

Aussi confortable qu'il soit, le condo ne va quand même pas jusqu'à inclure une garantie tous risques. À preuve, le système d'air climatisé a flanché dans l'immeuble où vivent les Desjardins, six mois par année. S'en est suivi un dégât qui les a forcés à changer le tapis du salon. Banal, direz-vous. Oui, mais pas quand les problèmes doivent se régler à distance et qu'on essaie d'argumenter avec la compagnie d'assurances.

CE QU'IL Y A DE MIEUX

«Pour ce qu'on paie, c'est ce qu'il y a de mieux», soutient Marthe Desmarreau, qui a son condo à Fort Pierce, sur l'île Hutchinson, située à environ 75 kilomètres au nord de West Palm Beach. L'endroit en est un de rêve et de luxe. Il fait partie d'un vaste ensemble de 1100 unités d'habitation.

C'est là aussi que Thérèse et John Sarault, de Québec, ont élu domicile, pour un mois. Ils ont loué, après avoir été, pendant une douzaine d'années, propriétaires. En 1977, ils avaient acheté, trois ans après le début de la

construction. C'est la compagnie Gulf qui avait lancé le projet, à l'intention de ses employés.

John Sarault connaît donc les lieux pour les avoir fréquentés depuis le début. Il énumère: quatre piscines chauffées, sept courts de tennis, un gymnase, le golf et, bien sûr, la mer. Elle est là, qui s'impose, devant leur fenêtre. Seul problème, elle se fait depuis en plus envahissante, allant jusqu'à manger deux pieds de grève par année. C'est une jetée qui est responsable de ce phénomène d'érosion. On tente d'enrayer le mal.

PETITS CHEZ-SOI

D'autres façons existent encore de se loger. Exemple: Bernard Apts., à Hollywood, qui est une suite de petits chez-soi, étendue sur trois rues. Les vacanciers, parmi lesquels se trouvent Jean-Guy Huot, facteur à Loretteville, sont tous ici des locataires. Ça n'empêche pas beaucoup d'entre eux d'être des habitués. «La moitié au moins viennent depuis 10 ans et plus», souligne la proprio d'origine beauceronne, Rina Mathieu.

La mer, quand même proche, n'est pas présente à l'horizon. Mais ce que les clients recherchent avant tout, disent-ils, c'est «l'ambiance, la propreté, la beauté». Et il s'adonne qu'ils sont bien servis. Les lieux sont coquets, fleuris en abondance. Les palmiers apportent la fraîcheur. L'accueil est sympathique. On fraternise. On rit. C'est un feu roulant d'activités. Bref, le bonheur, à condition d'aimer la vie de groupe. A.-M. V.

Le condo ne va pas jusqu'à inclure une garantie tous risques

BUNGALOWS Débrouillards

Suite de la A 17

mais a appris le français là-bas, auprès des Soeurs de Saint-Joseph. Les Québécois, largement minoritaires sur le terrain, avec une proportion de 16%, sont contents de l'avoir comme interprète. Les communications s'en trouvent facilitées, et ça leur suffit. Ils ne tiennent pas à se retrouver dans un parc bourré de gens d'ici.

À Fort Lauderdale, en revanche, «tout se passe en français». La télé, les journaux, rien ne manque. Il y a bien quelques Américains — 20% —, le deuxième voisin, par exemple, dont on a réparé la maison. On s'en est fait un ami et c'est tant mieux. Lorsque vient la migration vers le Nord et qu'on met la clé dans la porte, on peut s'en remettre à lui pour exercer une surveillance.

Les Québécois passent pour «des petits débrouillards», constate Roger Soucy. Les corvées, à 10 ou 12 sur un toit, ce n'est pas ce qui les rebute. Heureusement, car ils ont tout intérêt, vu les coûts de la main-d'oeuvre, à savoir bricoler. D'ailleurs, à les entendre tous, leur maison n'était pas du tout dans l'état où elle se présente aujourd'hui. Ils ont dû frotter longtemps, disent-ils, pour lui redonner son éclat. Et ces tuiles blanches dans l'entrée, est-ce que leur entretien ne risque pas, à la longue, de devenir fastidieux? La réponse est non.

Le seul bémol tient aux chiens qu'on tolère depuis deux ans, malgré l'avis contraire. Pour le reste, un concert d'éloges!

«Vive un parc de maisons mobiles!» lance Roger Soucy, qui a même fait l'expérience de la vie en condo, avant de fixer son choix, il y a huit ans. «Ici, tout le monde t'appelle par ton prénom. Juge, dentiste, producteur de patates... ça n'a plus d'importance.»



Claude Desjardins et sa compagne Pierrette sont ravis d'habiter dans un condo, avec vue sur le terrain de golf.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Le pari de l'homme de 10 milliards \$

Peu d'hommes peuvent se vanter d'avoir un effet direct sur le PIB ou sur le taux de chômage du Québec. C'est pourtant ce que vise Claude Blanchet, président de la Société générale de financement (SGF). La SGF a été désignée dans le budget du ministre des Finances, Bernard Landry, pour devenir le bras agissant du gouvernement dans sa stratégie de relance économique. Avec Investissement Québec, c'est l'annonce la plus importante du tout récent budget.

Les paramètres sont déjà connus : réaliser 10 milliards \$ d'investissements et créer 75 000 emplois sur une période de cinq ans. La SGF sera toujours minoritaire et en support à une entreprise privée.



Donald Charette

DCharette@lesoleil.com

En entrevue, M. Blanchet affirme, sans sourciller, qu'il veut avoir un impact sur la production de biens et services et faire chuter de deux points de pourcentage le nombre de chômeurs, dans la foulée d'un engagement pris lors du Sommet socio-économique. On veut casser l'écart traditionnel Québec-Ontario au chapitre des emplois. Tout ça à partir d'une petite équipe de 42 employés.

Pour y parvenir le gouvernement a remis les rênes de quatre sociétés d'État de taille modeste, Rexfor, Soquem, Soquia et Soquip, entre les mains de la SGF et de son président. Cette décision est tout à fait logique, ces sociétés vivaient depuis plusieurs années, s'appliquant surtout à protéger l'actif qui leur restait.

On assure que les sièges sociaux de ces entreprises, tous situés à Québec, vont prospérer, mais reste à voir s'ils ne deviendront pas des coquilles vides aspirées dans le giron de la métropole.

L'aspect le plus surprenant de cette stratégie industrielle c'est la présence lourde et accentuée de l'État dans l'économie du Québec. À une époque où le désengagement étatique est à l'honneur, M. Blanchet a convaincu le gouvernement d'investir 2 milliards \$ durant les cinq prochaines années dans cette aventure. Chaque tranche de 400 millions \$ sera puisée dans les profits d'Hydro-Québec, qui auraient servi normalement à renflouer les coffres de l'État. Ce faisant, on évite d'affecter le déficit ou le niveau de dépenses, mais c'est autant d'argent détourné à des fins autres que les missions fondamentales du gouvernement que sont la santé et l'éducation.

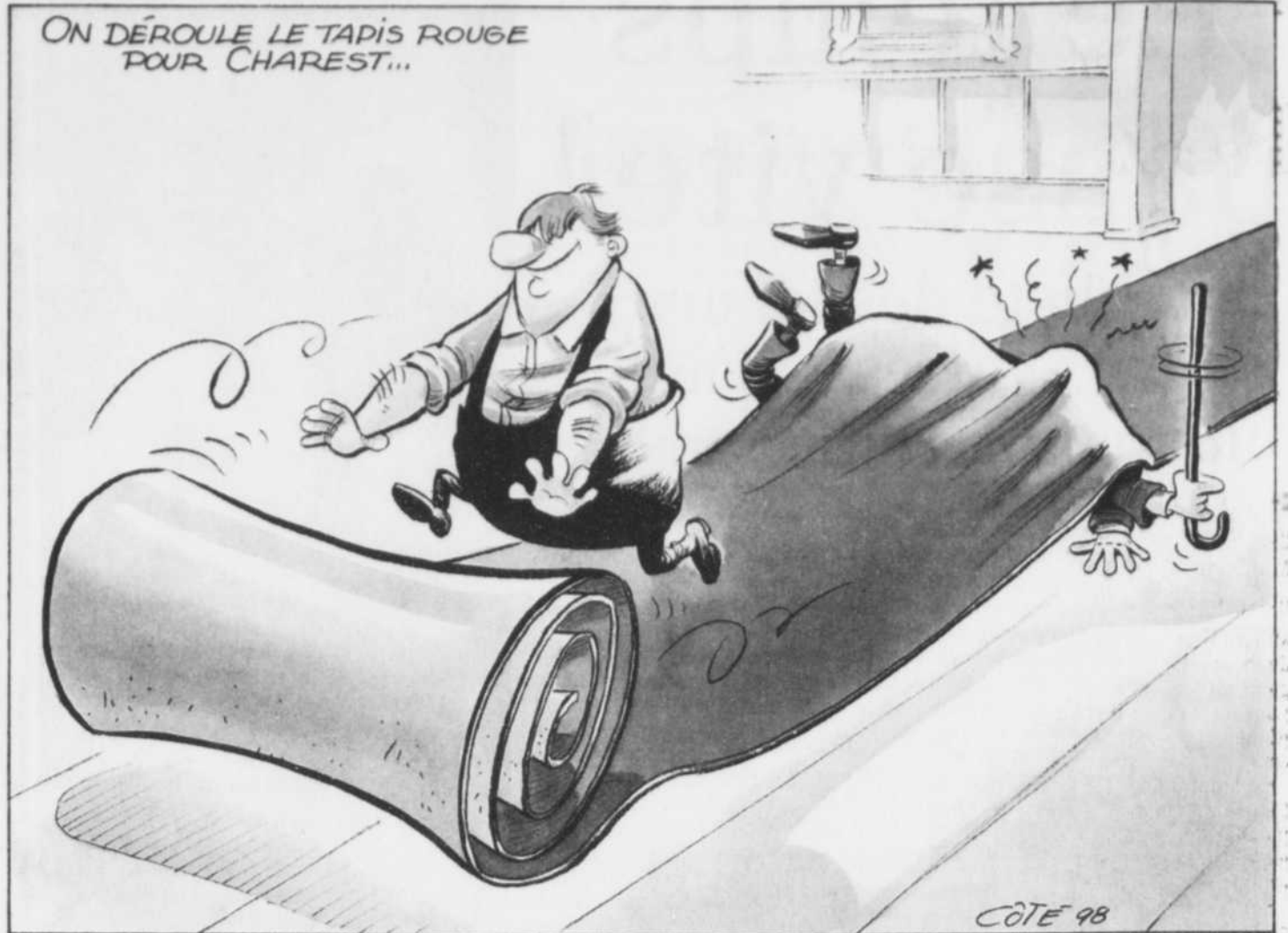
À la SGF, on explique cette approche par le caractère distinct (ou unique ?) de notre société, qui doit faire les choses autrement pour réussir. M. Blanchet, qui a été l'âme dirigeante du Fonds de solidarité, cherche à étendre ce modèle à des projets d'investissements majeurs.

Inutile de chercher un Tricofil ou un centre de ski en débâcle dans ce profil industriel.

Par ailleurs, il faudrait s'assurer que la nouvelle SGF demeure à l'abri des pressions politiques. Des intérêts à courte vue ont forcé jadis la SGF à investir dans MIL Davie ou Sidbec-Dosco et autres canards qui ont fait boiter le Québec tout entier. À ce chapitre, le regroupement des petites sociétés d'État devrait les protéger des lobbies sectoriels.

Toute cette approche avec la SGF témoigne du fait que le Québec a atteint les limites des compressions budgétaires. et cherche désespérément une relance économique. Il compte sur ses outils traditionnels revampés pour reproduire, ici, le boom économique de nos voisins américains.

C'est un pari de taille et un pari emballant.



CHRONIQUE POLITIQUE

La démocratie pure laine

Pendant des années, il était de bon ton de parler du « modèle québécois », qui est né, il y a une vingtaine d'années, à Pointe-au-Pic, où le gouvernement Lévesque avait convoqué le premier sommet socio-économique.

Depuis le dernier référendum, il est plus en de parler de la « démocratie québécoise ». Surtout depuis l'apparition du plan B et le renvoi fédéral en Cour suprême.

Cette espèce de nombrilisme devient un peu agaçant. Je sais bien qu'on parle aussi de la démocratie française ou américaine. Les institutions par lesquelles la démocratie s'exprime diffèrent sans doute d'un endroit à l'autre, mais il me semble que le principe de base est le même partout.

Si admirable que puisse être la « démocratie québécoise », son image n'a pas été rehaussée par la malheureuse déclaration de Jacques Parizeau sur « l'argent et le vote ethnique ».

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a rien fait pour améliorer les choses, mercredi, lors de sa comparution devant la commission parlementaire chargée d'examiner les modifications qui devront être apportées à la Loi sur la consultation populaire, à la suite du jugement de la Cour suprême dans la cause Libman.

Il n'y a aucun problème à ce que la SSJBM recommande au gouvernement Bouchard d'utiliser la « clause nonobstant » pour la mettre à l'abri des poursuites judiciaires. On peut douter de l'opportunité politique d'un tel recours, mais il serait parfaitement conforme aux dispositions de la Constitution canadienne.

Il n'est peut-être pas mauvais non plus de s'interroger sur la période de résidence au Québec qui devrait être exigée pour avoir le droit de vote. La rapidité avec laquelle le gouvernement canadien a distribué les certificats de citoyenneté, à la veille du dernier référendum, donne certainement à réfléchir.

Là où ça ne va plus, c'est quand la SSJBM recommande la maîtrise de la langue officielle comme pré-requis pour exercer son droit de vote, comme on peut le lire noir sur blanc dans le mémoire qu'elle a soumis à la commission parlementaire.



Michel David

MDavid@lesoleil.com

Tout le monde reconnaît qu'il est préférable, sinon indispensable de connaître un minimum de français pour suivre le déroulement du débat politique au Québec. De là en faire une exigence pour pouvoir voter, c'est une autre affaire.

Quant à y être, il faudrait peut-être se demander si l'analphabétisme n'est pas aussi un empêchement. On évalue à 1,3 million le nombre d'analphabètes fonctionnels au Québec. Il y en a 28% qui ont de la difficulté à lire les inscriptions sur une bouteille d'aspirine. Comment auraient-ils pu lire la question qui apparaissait sur le bulletin référendaire en octobre 1995?

Encore une fois, on se demande comment des gens supposément politisés peuvent faire une recommandation comme celle-là, sans penser au formidable argument qu'ils donnent à tous ceux



La recommandation de Guy Bouthillier, président de la SSJBM, donne un formidable argument à ceux qui prétendent que la « démocratie québécoise » est une démocratie « pure laine ».

qui prétendent que la fameuse « démocratie québécoise » est surtout une démocratie « pure laine ».

Judi, le président de la SSJBM, M. Bouthillier a senti le besoin de préciser que c'est seulement dans un Québec souverain que la connaissance du français serait un pré-requis au droit de vote. En attendant, celle de l'anglais suffit. Autrement dit, la démocratie « pure laine », ce sera seulement après l'indépendance ! Voilà qui va beaucoup aider la cause du OUI !

Est-ce que ça signifie que les anglophones dont la famille est installée au Québec depuis 200 ans, mais qui n'ont pas eu le bon sens d'apprendre le français, perdraient leur droit de vote ? La SSJBM pense peut-être qu'ils vont tous partir !

Le ministre Jean-Pierre Jolivet, qui représentait le gouvernement Bouchard sur cette commission, n'a rien trouvé à redire. Il est vrai que beaucoup de choses semblent lui échapper.

« Votre suggestion d'exiger la langue officielle pour voter aux élections m'apparaît peut-être, de prime abord, un petit peu exagérée, mais je pense qu'on devrait réfléchir à ça. Je pense que c'est un peu vite de repousser ça du revers de la main », a déclaré le député péquiste de l'Assomption, Jean-Claude Saint-André.

M. Bouthillier a aussi dénoncé cette « pratique terriblement violente » qui a cours dans les « milieux ethniques », où ceux qui envisagent de « voter pour le Québec », c'est-à-dire pour la souveraineté, sont présentés comme des « traités au Canada ».

Voilà un bel exemple de la paille et de la poutre. Pas plus tard qu'en novembre dernier, la SSJBM et son président ont été condamnés par la cour supérieure à payer 40 000 \$ en « dommages moraux », précisément pour avoir traité de « traités », dans une page publicitaire achetée dans *Le Devoir*, les 68 députés libéraux du Québec qui avaient voté pour le rapatriement de la constitution en 1981.

Loin de s'amender, M. Bouthillier était prêt à en remettre. « La violence qui a été faite à ces gens-là est nulle, a-t-il déclaré. Quand je vois l'évolution du débat politique, je pense qu'on n'a pas été assez loin ».

Bel exemple de démocratie !

Monsieur Landry, il n'y a pas de quoi pavoiser

Gilbert Belzile

L'auteur est de Sillery

Le fait de se diriger vers un budget du Québec équilibré, comme plusieurs provinces canadiennes l'ont déjà fait, ne peut que réjouir les contribuables. Nous devons vous féliciter, monsieur le ministre des Finances, pour avoir tenu tête à vos collègues plus dépendants.

Cependant, les contribuables québécois demeurent les plus taxés au Canada. Ce n'est pas moi qui le dis, mais la Commission nationale itinérante sur la fiscalité et le financement des services publics du gouvernement du Québec. Le tableau « L'impôt et le PIB » montre l'importance de l'impôt sur le revenu des particuliers

et des autres recettes fiscales (la taxe de vente, la taxe sur les carburants, etc). Cette taxation est exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et voici ce qu'elle donne : Québec : 39,6% ; Terre-Neuve : 37,9% ; Ontario : 36,8% ; Colombie-Britannique : 36,5% ; Manitoba : 36,3% ; Nouvelle-Écosse : 35,9% ; Île-du-Prince-Édouard : 35,7% ; Nouveau-Brunswick : 35,4% ; Saskatchewan : 33,7% ; Alberta : 29,5%.

L'impôt marginal pour 1997 montre aussi d'une façon éloquent que nous, Québécois, sommes très taxés en comparaison avec les Ontariens. Pour un revenu imposable de 40 000 \$ le taux marginal sur les revenus d'intérêt est de 47,1% au Québec, alors qu'il est de 39,3% en Ontario.

Monsieur Stephen A. Jarislowsky, gestionnaire d'investissement bien connu, a investi depuis 40 ans des milliards de dollars pour le compte de particuliers, d'entreprises et de caisses de retraite. Il est diplômé de l'Université Cornell en génie mécanique et il a accordé une entrevue à la revue *Plan* de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Cet homme a une vue panoramique du monde des affaires et il parle cinq langues.

Voici ce qu'il disait lors de l'entrevue : « Au Québec, outre la question nationale et linguistique, c'est la fiscalité qui nuit le plus à l'économie et à la création d'emplois. Au Québec, une

personne qui gagne 100 000 \$ (il aime les chiffres ronds) en redonne 54 000 \$ en impôt. Il lui reste donc 46 000 \$. Si elle en dépense 32 000 \$ pour vivre, elle épargnera 14 000 \$. Cette même personne vivant en Alberta paierait 42 000 \$ d'impôt. De plus, parce qu'il n'y a pas de taxe de vente provinciale, ses dépenses de subsistance ne seraient que de 30 000 \$. L'argent disponible pour l'épargne serait alors de 28 000 \$, le double de celle du Québec ».

La panoplie de dédoublements avec Ottawa alourdit la fiscalité au Québec

La fiscalité influence l'économie et l'emploi, et à ce chapitre le Québec est loin d'être concurrentiel. Une fiscalité trop lourde freine la consommation et,

par ricochet, la création d'emplois. De plus, elle contribue à l'exode des cerveaux. Enfin, et bien plus pernicieux, elle favorise l'économie souterraine et le travail au noir dont monsieur Landry se plaint souvent.

Une des causes de la lourdeur de la fiscalité du Québec envers ses citoyens est la panoplie de dédoublements de structures et de services avec le gouvernement canadien. Voilà que tout dernièrement le gouvernement québécois vient d'en créer un nouveau avec le système québécois de collecte de sang plutôt que de participer au système pancanadien. Nous devons nous préparer à en payer le prix encore une fois. Décidément, on avance d'un pas et on recule de deux.

LE QUÉBEC LE CANADA

MUNICIPALITÉS INONDÉES

Retour progressif à la normale

Le Conseil international de contrôle du St-Laurent serre les vannes du lac Ontario

■ MONTRÉAL (PC) — Les inondations ont continué à faire des ravages, hier, dans plusieurs régions du Québec, dont particulièrement la Mauricie, et on comptait au total 3700 résidences inondées de même que près de 3000 personnes ayant dû quitter leur demeure.

Malgré tout, la situation revient graduellement à la normale dans les régions situées au sud du fleuve Saint-Laurent. Seul le niveau de la rivière Richelieu devrait demeurer élevé au cours des prochains jours.

En Montérégie, en Estrie, dans le Centre du Québec et en Beauce, les inondations tendent à se résorber et les résidents évacués commencent à réintégrer leur domicile.

Sur la rive nord toutefois, plusieurs embâcles sont apparus et de nouvelles rivières posent désormais problème. C'est le cas notamment de la rivière l'Assomption à Joliette.

On a également observé de nombreux débordements qui ont eu lieu tout le long du Saint-Laurent jusqu'au Lac Saint-Pierre.

Le premier ministre Lucien Bouchard a indiqué hier, au cours d'une entrevue au réseau TVA, qu'il avait contacté les Forces armées canadiennes pour leur demander de « se mettre en état d'alerte » en vue d'intervenir au besoin, pour venir prêter secours aux municipalités victimes des inondations au Québec.

CONTRÔLE INTERNATIONAL

Par ailleurs, même si le niveau du lac Ontario est près de son point critique, les autorités ne prévoient pas ouvrir les vannes du barrage de Cornwall. Le niveau du fleuve demeurera donc stable pour au moins les deux prochains jours.

Habituellement, le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent établit le débit du fleuve, à cette période-ci de l'année, à 7000 ou 8000 mètres cubes à la seconde. Or, compte tenu de la situation exceptionnelle qui prévaut actuellement, le Conseil a réduit progressivement le débit du fleuve, en fermant les vannes du barrage

de Cornwall, pour le ramener à 4700 mètres cubes à la seconde.

Cette réduction du débit du fleuve « a permis de limiter les effets des crues abondantes qui se sont déversées dans le fleuve Saint-Laurent », explique la Sécurité civile dans un communiqué. Rappelons que les températures très douces et les pluies abondantes de la dernière semaine ont provoqué un fort ruissellement qui a augmenté de manière importante le débit de nombreux affluents du Saint-Laurent.

Généralement, les crues printanières s'étendent sur une plus longue période de temps. Exceptionnellement cette année, le Sud de l'Ontario, le Sud du Québec et la zone située au nord du fleuve ont été simultanément touchés par le dégel.

La Sécurité civile ne prévoit pas « qu'il y aura des hausses significatives du niveau actuel » du fleuve.

Le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent réévalue chaque jour le comportement du fleuve et procède à des ajustements de niveau en conséquence.

Jeudi, le niveau du fleuve, dans la partie connue sous le nom de lac Saint-Pierre, entre Sorel et Trois-Rivières, avait atteint des sommets peu coutumiers. Cette crue a causé l'inondation des terres basses, notamment à la hauteur de Sainte-Anne-de-Sorel, à l'embouchure de la rivière Yamaska, ainsi qu'à la hauteur de Trois-Rivières-Ouest.

Parmi tous les cours d'eau qui débordent depuis quelques jours, on compte aussi depuis jeudi la rivière des Outaouais, qui se jette dans le lac des Deux Montagnes.

La force des crues printanières de cette année découle du fait que la glace de nombreux cours d'eau qui se jettent dans le Saint-Laurent a fondu en même temps.



L'Ontario y goûte aussi.



Jean Charest compte attirer 1000 nouveaux membres au Parti libéral dans chaque circonscription.

CHAREST AU PLQ DE MONTRÉAL

Un air de campagne

400 personnes pour voir le candidat signer sa carte de membre

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Jean Charest a — enfin — sa carte de membre du Parti libéral du Québec.

Hier, devant 400 personnes, réunies pour le dévoilement officiel de l'équipe qui l'appuie dans sa tentative de succéder à Daniel Johnson comme chef du PLQ, M. Charest a apposé sa signature au bas d'un formulaire d'adhésion, format géant.

Un air de campagne électorale a flotté sur l'assemblée. Dans un édifice du centre-ville de Montréal, qui abrite incidemment la permanence du Parti conservateur (PC) dont il était le chef, la veille, M. Charest a traversé la salle dans une longue séance pour serrer les mains.

Les posters de sa campagne rappellent qu'il est nouveau au sein des libéraux. « Faites comme moi, peut-on y lire. Posez un geste. Devenez membre du PLQ. » Hier, M. Charest a indiqué qu'il vise à ce que la campagne de recrutement attire 1000 membres par circonscription. Cela ferait en sorte que le membership du PLQ — 75 000 personnes environ — doublerait.

La foule donnait l'image de coalition politique que les organisateurs politiques veulent projeter. Tous les députés libéraux étaient présents, à l'exception du chef démissionnaire Daniel Johnson, du whip Georges Farrah et du leader en Chambre, Pierre Paradis. Leurs fonctions les empêchent de s'afficher en faveur d'un candidat, même s'il n'y en a qu'un, à l'heure actuelle, ont expliqué les organisateurs de l'événement.

Des « anciens » du PLQ étaient là. Comme l'ex-chef de cabinet de Robert Bourassa, John Parisella, nullement inté-

ressé à reprendre du service actif — « mon tour est passé ». Le président de l'aile jeunesse du PLQ, Jonathan Sauvé, un des premiers à s'être affiché pour M. Charest, était aussi présent.

Le président des jeunes du PC au Québec, Patrick Doyon, a aussi assisté à la présentation, de même que les organisateurs conservateurs François Pilote et André Viau. Des députés ont aussi indiqué que des organisateurs du Parti libéral du Canada étaient sur place, dont Michel Béliveau.

En conférence de presse, M. Charest a soutenu qu'un parti, « c'est à reconstruire à chaque jour », mais que le PLQ a des bases solides. Il a fait savoir qu'une fois chef, il attendra le déclenchement d'élections générales pour tenter de se faire élire à l'Assemblée nationale.

M. Charest a philosophé au sujet du sondage, publié par LE SOLEIL et The Gazette, qui donne à sa formation 25 points d'avance sur le Parti québécois tout en indiquant que 51 % des Québécois voient en lui un meilleur premier ministre que Lucien Bouchard.

« Je reconnais qu'il y a un effet de battage publicitaire, a-t-il dit en anglais. Les sondages vont monter et descendre, remonter et redescendre. Je regarde la tendance à long terme. J'ai vécu avec des sondages à 15 % (lorsqu'il était chef du PC). Je ne me laisserai pas distraire par des sondages qui me donnent 50 % ».

De son côté, le premier ministre Lucien Bouchard a répété que les enquêtes d'opinion ne reflètent pas la réalité parce que M. Charest vient de s'amener sur la scène provinciale. « Ce qui lui arrive me fait penser un peu à moi quand je suis arrivé à Québec (après avoir dirigé le Bloc québécois, à Ottawa). »

« On arrive, virginal. On n'a pas pris beaucoup de décisions. On « surfe » sur les sondages. Laissons la réalité s'installer ».

Vachon Subaru

1093, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie de Beauce
387-7510

Acadia Subaru

Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand), Québec
681-6000

Lévis Subaru

4980, boul. de la Rive-Sud, Lévis
833-1960

Option Subaru

2505, Henri-Bourassa, Québec
648-9518

Subaru-ci, Subaru-là...



Modèle SWS4X4EAT-QV

Forester

- Traction intégrale • Transmission automatique
- 165 chevaux-vapeur • Climatiseur • Portes et fenêtres électriques • Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants
- Porte-bagages au toit

et plus...



« Subaru, c'est d'la traction »

Jean-Luc Brassard
Deux fois champion du monde de ski acrobatique, bosses

Un seul prix

329\$

par mois*

Transport et préparation inclus



L'atTraction intégrale™



Outback

- Transmission automatique • Moteur 2,5 litres
- Roues en alliage • Climatiseur • Protection contre les grands froids • Cage de sécurité en acier • Régulateur de vitesse • Freins ABS

et plus...



* Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois. FORESTER : versement initial de 2 950 \$ ou échange équivalent. OUTBACK : versement initial de 3 450 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sujet à l'approbation de crédit. Modèles illustrés peuvent différer. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. www.subaru.ca

Détails du concours dans Le Soleil et chez votre concessionnaire SUBARU

Les Verts sur le toit

BONN, (AFP) — Des militants de Greenpeace ont occupé pendant plusieurs heures hier le toit de l'ambassade du Canada à Bonn pour protester contre la déforestation sur King Island (Colombie-Britannique), a annoncé l'ambassade.

Une soixantaine de policiers ont mis fin à l'action des écologistes dans l'après-midi, interpellant les sept militants, dont quatre avaient gonflé un ours géant sur le toit, les trois autres se suspendant sur la façade, selon Greenpeace.

L'organisation écologiste entendait protester contre la destruction de la dernière forêt vierge nordique, mais aussi contre une procédure judiciaire menée à Vancouver contre 18 de ses membres.

Ils avaient été reconnus coupables la veille d'outrage à la justice pour avoir enfreint une interdiction de protester contre cette déforestation et enfreint, selon Greenpeace, des peines d'emprisonnement.

L'ambassade a indiqué avoir porté plainte.

DIRECTION DU PLC Ralph Klein dans le même bain que Jean Charest

La pression pourrait le faire revenir sur sa décision

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le premier ministre de l'Alberta Ralph Klein a peut-être dit non à l'invitation de solliciter la direction du Parti conservateur, mais il risque d'être contraint, comme Jean Charest, qui avait d'abord refusé de briguer la direction du Parti libéral du Québec, de revenir sur sa décision devant la pression populaire.

Chose certaine, la pression sera tout aussi forte sur Ralph Klein pour qu'il change d'avis qu'elle l'a été sur Jean Charest, estime le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin, qui verrait d'un bon oeil la candidature du populiste premier ministre albertain.

« Je pense qu'il n'aura pas le choix en bout de ligne. La pression autour de lui sera très forte pour qu'il vienne. Elle sera comparable à celle qui a été exercée sur Jean Charest », a soutenu M. Nolin au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

Cette pression sera d'autant plus vive que les tenants de la droite en ont marre de la guerre fratricide que se livrent le Parti réformiste et le Parti conservateur depuis 1993.

En Ontario seulement, cette guerre, qui entraîne une division des votes, a permis aux libéraux de Jean Chrétien de se faufiler vers la victoire dans au moins une quarantaine de circonscriptions aux dernières élections fédérales.



Ralph Klein

« Je pense qu'il n'aura pas le choix en bout de ligne »

« La pression des unificateurs de la droite sera énorme. D'autres vont lui dire qu'il est temps pour le Parti conservateur de renouer avec l'Ouest du Canada. Et il déteste Preston Manning », a ajouté le sénateur Pierre-Claude Nolin.

Les tenants de la droite voient en Ralph Klein le seul homme capable de déloger le chef réformiste Preston Manning sur son terrain, en Alberta et en Colombie-Britannique, et d'unir les forces de la droite à temps pour affronter les libéraux de Jean Chrétien au prochain scrutin prévu au plus tard en 2002.

Disant n'avoir pas « le feu dans le ventre » pour diriger le cinquième parti à la Chambre des communes, le premier ministre albertain a opposé une fin de non-recevoir catégorique la semaine dernière. Son épouse, Colleen, est également fortement opposée à un déménagement vers Ottawa.

Mais ceux qui sont favorables à la venue de Ralph Klein en politique fédérale n'ont pas l'intention de lâcher

prise, comme l'ont fait d'ailleurs les fédéralistes et les gens d'affaires qui souhaitent que Jean Charest fasse le saut en politique fédérale.

D'autant plus qu'un sondage Angus Reid publié dans le quotidien *The Globe and Mail* samedi dernier révélait que M. Klein est de loin le choix préféré des conservateurs et des autres Canadiens pour diriger le Parti conservateur.

En effet, 26 % des personnes interrogées croient que M. Klein serait le meilleur candidat pour diriger le parti. L'ancien premier ministre Joe Clark obtenait la faveur de 16 %, le premier ministre ontarien Mike Harris 13 % et celui du Manitoba, Gary Filmon, 8 %.

Ce sondage démontre aussi que Ralph Klein était nettement plus populaire que Preston Manning dans les provinces de l'Ouest, le château fort du Parti réformiste.

Cela dit, Jean Charest fera ses adieux aux Communes aujourd'hui après y avoir représenté la circonscription de Sherbrooke pendant près de 15 ans.

Hier, les députés conservateurs ont élu à l'unanimité un chef intérimaire, la Néo-Brunswickoise Elsie Wayne, qui sera en poste jusqu'à la tenue du congrès au leadership prévu à l'automne.

Agée de 65 ans, M^{me} Wayne avait été la seule à se faire élire en compagnie de Jean Charest à la suite de la cinglante défaite des conservateurs en 1993.

Le député de Richmond-Arthabaska André Bachand agira comme leader adjoint et s'occupera de l'organisation du Parti conservateur au Québec. Le député manitobain Rick Borotsik agira quant à lui comme président du caucus.

\$\$\$ SUPER-PRIX
SUR PRODUITS INFORMATIQUES
FABRIQUÉS ISO 9001 CERTIFIÉ - WINDOWS

GARANTIE 2 ANS
FORMATION À L'ACADÉMIE DU SAVOIR
SUPPORT TECHNIQUE
1 MOIS D'INTERNET GRATUIT
LIVRAISON ET INSTALLATION

PENTIUM II 300 MHZ D'INTEL
• Chipset 440 LX INTEL
• 32 Mega SDRAM extensible à 128 MB
• 1 lecteur 31/2" 1.44 Meg
• Disque dur 3.2 GB FUJITSU
• Moniteur 14 pouces DIGITAL
• Carte Vidéo S3 VIRGE 3D 2 Mega
• Clavier Win 95 • Souris
• CD ROM 24 X
• Sound Blaster Compatible 3D
• Haut-parleurs 80 watts
• Fax/Modem 56 K voice
• Garantie 2 ans
• Boîtier ATX

PENTIUM 200 MMX D'INTEL
ORDINATEUR PORTATIF
• 32 Mega SDRAM
• Disque dur 2.1 GB FUJITSU
• Moniteur DSTN 12.1
• Clavier Win 95
• CD ROM 24 X
• Fax/Modem 56 K voice
• Windows 95
• Garantie 1 an

RABAIS 300\$ 1899\$ **RABAIS 500\$ 2449\$**

QUÉBEC, 840 Bouvier 627-0840 LÉVIS, 170 rue Kennedy 833-9636
QUÉBEC, 2 Saint-Jean 524-8431 ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS

La clef de sol

HYPOTHÈQUE ÉCONOMIQUE À TAUX PROTÉGÉ

Un taux hypothécaire qui peut seulement descendre.

Qui aurait pensé ?

Ne vous inquiétez plus des fluctuations de taux hypothécaires. Profitez-en.

Jusqu'au 31 juillet 1998

Voici la nouvelle hypothèque Économique à taux protégé de la Banque Nationale. Si les taux montent, le vôtre est plafonné au taux de cinq ans. Si le taux d'un an est plus bas, le vôtre s'ajuste à la baisse à la date anniversaire de votre prêt. L'hypothèque Économique à taux protégé, l'hypothèque qui peut vous faire profiter des baisses de taux pendant cinq ans. Pour en savoir plus, faites le 1 888 TELNAT-1 ou venez rencontrer un conseiller à votre succursale de la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Garantie Bien Chez Sol 1 an gratuit

Certaines conditions s'appliquent.

Soldats canadiens en République centrafricaine

Le Canada dépêche en République centrafricaine 45 soldats qui feront partie d'un contingent de 1350 casques bleus provenant de huit pays. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et le ministre de la Défense, Art Eggleton, ont annoncé conjointement, hier, la tenue de cette mission qui durera au moins trois mois, à compter du 15 avril, et possiblement six mois de plus pour apporter leur appui à la tenue d'élections en septembre et octobre. (PC)

Les entreprises branchées s'affichent sur

www.lesoleil.com
le 7e site le plus visité au Québec

Automobiles Jalbert
Banque Nationale
Canac Marquis Grenier
Cartier Pontiac Buick
Charlesbourg Toyota
Chatel Automobiles
La Clef de Sol
Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec
Grand Théâtre de Québec
Groupe Sutton
IGA
IMAX
Institut d'informatique de Québec
Juneau et Frères
L'Entraide assurance-vie
Latulippe
M. Lessard Hyundai
Orientation Recherche inc.
Roberge Nissan

Publicité sur internet:
(418) 686-3435

Citoyens en otage

Le ministre Ménard veut faciliter les procédures d'appel auprès des organismes gouvernementaux

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pas peu fier d'avoir mis sur les rails la réforme de la justice administrative et le nouveau Tribunal administratif du Québec (TAQ), le ministre de la Justice, Serge Ménard, veut maintenant « s'attaquer » aux bureaux de révision créés par les organismes gouvernementaux pour entendre les contestations soulevées par des citoyens à la suite des décisions rendues par ces organismes.

En évoquant le cas du Bureau de révision de la Société de l'assurance automobile de Québec, le ministre reconnaît « qu'il y a là des problèmes particuliers à cause du volume (de dossiers) et des sommes (d'argent) absolument considérables ».

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL pour rendre compte de l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril, de la Loi sur la justice administrative, Serge Ménard avouait qu'il était « prêt maintenant » à « s'attaquer à ces problèmes », bien qu'ils ne relèvent pas tous de son ministère. La SAAQ est sous la responsabilité du ministère des Transports.

Il a constaté que la Commission des affaires sociales (CAS) rejetait un bon nombre des décisions rendues par le Bureau de révision de la SAAQ. « Je pense que c'est le plus haut taux de dé-

cisions qui sont refusées à la CAS. Il y aurait peut-être là quelque chose à réviser à la lumière des décisions qui sont rendues ».

Selon le ministre, des « ajustements » doivent être faits lorsqu'un organisme dit que c'est blanc alors que le tribunal administratif dit que c'est toujours noir. « Normalement, les compagnies d'assurances font ça. Si elles s'aperçoivent qu'un tel type de cause est décidé en cour d'une telle façon, les compagnies règlent (avec leur client) lorsqu'elles se trouvent dans ce type de cause », a souligné M. Ménard en rappelant que l'un des objectifs du TAQ est d'assurer une cohérence dans les décisions rendues.

L'ABOLITION DES BUREAUX DE RÉVISION

L'avocat Marc Bellemare réclame depuis belle lurette l'abolition de toutes les instances de révision. « Si le gouvernement ne veut pas s'en défaire, qu'il les oblige, au moins, à rendre des décisions dans des délais précis », déclare le procureur qui se spécialise dans les causes des accidentés de la route et du travail.

« J'ai toujours été convaincu que les bureaux de révision sont de puissants outils de dissuasion dans les mains des organismes. À bout de ressources psychologiques et financières, beaucoup de victimes se découragent. Ce n'est pas de la p'tite bière que de contester un organisme comme la SAAQ ou la Régie des rentes ».

M^r Bellemare affirme qu'il y a actuel-

lement plus de 8000 cas en attente au Bureau de révision de la SAAQ. Il faut ajouter 4000 autres dossiers d'accidentés de la route qui sont en attente devant la CAS. « Et dire qu'il y a eu amélioration dernièrement! », précise l'avocat.

« Le taux de succès devant le Bureau de révision de la SAAQ est très bas. Les statistiques, depuis le début de l'année, montrent que, huit fois sur 10, l'instance de révision a maintenu la décision initiale », soutient M^r Bellemare en précisant que les délais de révision varient entre trois et 12 mois.



Serge Ménard: « Il faut s'interroger quand l'organisme dit blanc, et le tribunal administratif dit noir. »

Marc Bellemare, qui compte pas moins de 150 contestations en attente de révision à la SAAQ, estime que le TAQ est une bonne chose pour le citoyen.

« Le problème, ça va être de s'y rendre car avant de soumettre une contestation au TAQ, il faudra passer à travers le labyrinthe des mécanismes de révision ».

« L'idéal serait de pouvoir contester directement devant le TAQ », affirme-t-il. « Lorsqu'un citoyen est en désaccord avec sa compagnie d'assurances, il va directement à la cour du Québec ou à la cour supérieure. Il n'est pas contraint de recourir à un réseau intermédiaire », conclut M^r Bellemare.

www.lesoleil.com

CONCOURS

CONNAISSEZ-VOUS LA OU LE MEILLEUR RECEPTIONNISTE DU MONDE?

SI OUI, SOUMETTEZ-NOUS SA CANDIDATURE ET DITES-NOUS POURQUOI!

PLUS DE 3000\$ EN PRIX À GAGNER

Pour participer:

Du 30 mars au 18 avril, remplissez le coupon de participation publié dans Le Soleil en nous expliquant pourquoi votre candidate ou candidat est la ou le meilleur réceptionniste du monde.

Du 6 au 24 avril, du lundi au vendredi entre 6h et 10h sur les ondes du FM 93, Robert Gillet téléphonera inognito à une ou un finaliste choisi au hasard pour mettre à l'épreuve son savoir-faire et sa compétence.

Les 15 finalistes recevront des certificats-cadeaux d'une valeur de 50\$ chez Les Bijouteries Jacobus et Bureau en Gros en plus d'un dîner pour 4 personnes au restaurant-bar Le Beaugarte. La ou le meilleur réceptionniste sélectionné par le jury méritera le grand prix du concours dévoilé sur les ondes du FM 93.



JACOBUS

Beaugarte

Postez ou déposez votre coupon à:

"Concours Meilleur(e) réceptionniste du monde", FM 93, 1305, chemin Ste-Foy, bureau 402, Québec G1S 4Y5.

Nom de la ou du réceptionniste _____

Tél. bur. () _____ Entreprise _____ secteur d'activité _____

Pourquoi cette personne est la ou le meilleur réceptionniste du monde? _____

Règlements du concours disponibles au Soleil et au FM 93. Aucune reproduction mécanique acceptée. Les candidats doivent avoir 18 ans ou plus.

L'été s'en vient!

ÊTES-VOUS EN FORME?

Entraînez-vous dans le confort de votre foyer.

ÉCLIPSE II

4 mouvements en 1

Un des meilleurs modèles, selon plusieurs magazines



Prix de lancement **299⁹⁹**

BICYCLETTE WEIDER TG700

Meilleur achat qualité-prix, selon la revue Protégez-vous



239⁹⁹

TAPIS ROULANT TRIMLINE 2200

- 5 écrans d'affichage
- Tapis de 17 x 49 po. permet de courir naturellement quelle que soit la longueur de votre empalement
- Vitesse pouvant varier de 0 à 16 km/h
- Moteur 5 ch
- Garantie de 3 ans sur le moteur et 1 an sur les autres pièces



1088\$

GRANDE LIQUIDATION
DE DÉMONSTRATEURS
DE 20% à 50% DE RABAIS
(entrepôt de Vanier seulement)

Tapis roulant PF 725TL
— Moteur 2,5
— 0-16 km/h
— Moniteur électronique
— Pliable (très compact)
— Mécanisme d'inclinaison
Cour.: 1499\$
Spécial démo: **999⁹⁹**

Tapis roulant CADENCE 850
— Moteur 2 forces
— 0-16 km/h
— Moniteur électronique
— Inclinaison réglable
Cour.: 599⁹⁹ Spécial démo: **419⁹⁹**

Multistation Weider 70092
— Jusqu'à 200 lb
— 3 stations indépendantes
— Facilement ajustable
— Exercices multiples
Cour.: 499\$ Spécial démo: **299⁹⁹**

CHOIX DE MULTISTATIONS

«Bench» Cour. 299\$ à 1499\$

SPÉCIAL DÉMO:
149\$ à 799\$

CHOIX D'APPAREILS EN DÉMONSTRATION SONT À LIQUIDER

NUTRITION Sports fitness DEPOT

OUVERT 7 JOURS le dimanche, de midi à 17 h

VANIER Magasin-entrepôt 355, rue Marais (418) 688-8352

Télé-Mag Surveillez l'émission MYSTIFORME

CHICOUTIMI 1915, BOUL TALBOT (418) 549-9669

HOMME

Montréal
Québec
Ottawa
Toronto
Gatineau
Sherbrooke
Chicoutimi
Trois-Rivières

LES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
VOUS INTÉRESSENT?

INSCRIVEZ-VOUS AU PROGRAMME INTÉGRÉ
DEC/BACC EN ADMINISTRATION
DES AFFAIRES

LE CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, PAR LE CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE LA RIVE-SUD À LÉVIS, OFFRENT CONJOINTEMENT UNE FORMATION COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES.

Quatre années de trois sessions chacune pour obtenir un diplôme d'études collégiales en Techniques administratives - option gestion et un Baccalauréat en Administration des affaires. Un programme avant-gardiste qui vous invite à compléter vos études collégiales et universitaires en moins de temps et à moindre coût.

Renseignements · Inscriptions
418.872.8041
sans frais 1.800.463.8041
5000, rue Clément-Lockquell,
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 1B3

3 + 3 = 4

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
CENTRE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES DE LA RIVE-SUD

loto-québec résultats

La Mini

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
568424	50 000\$	56842	1 000\$
68424	5 000\$	5684	100\$
8424	250\$	568	10\$
424	25\$		
24	5\$		

Tirage du: 98-04-03

1 Chevrolet Tracker décapotable*
(numéro non décomposable)
184A431

* La voiture est échangeable contre un chèque de 25 000 \$

5 lots de 5 000 \$ chacun (numéros non décomposables)
197A156 298A743 210B683 440B317 672B634

100 lots de 500 \$ chacun (numéros non décomposables)

110A081	308A349	562A079	126B064	391B138
110A160	348A026	574A703	143B049	404B559
124A061	351A391	588A378	152B369	423B620
138A690	358A266	588A758	161B030	434B263
142A819	381A492	597A936	169B758	435B514
156A068	394A857	599A569	172B854	485B578
167A123	395A812	599A889	221B111	492B426
170A970	397A821	619A120	233B219	497B478
178A093	400A075	647A778	234B600	499B386
196A701	432A903	653A936	236B820	523B915
204A400	436A363	673A257	264B965	540B468
219A982	443A687	674A459	269B764	605B101
221A711	445A696	674A898	296B525	606B521
226A593	455A449	683A251	306B865	614B271
257A164	455A577	686A609	311B646	632B536
270A581	470A360	687A597	314B552	632B575
276A718	488A356	693A646	318B529	638B648
281A004	498A870	116B267	322B246	652B852
303A804	501A874	118B872	341B802	663B906
307A834	540A160	120B881	373B936	699B665

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

106 autres lots bonis le vendredi 10 avril

Le supermarché de l'AUTOUSAGÉE LE SOLEIL le lundi

18 ans et

«Donnez du sang.»

Info-Collecte
(418) 650-7230
1 800 761-6610

Croix-Rouge canadienne
Centre de transfusion du Québec

VERGLAS
Charge à fond de train
La députée Houda-Pepin affirme que la tempête était prévisible

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement, le premier ministre Lucien Bouchard, le ministre de la Sécurité publique Pierre Bélanger, les dirigeants d'Hydro-Québec auraient dû prévoir, en janvier, que la pluie verglaçante prévue par les météorologues allait causer la pire crise de verglas que le Québec n'ait jamais connue.

C'est la théorie que la députée de La Pinière, M^{me} Fatima Houda-Pepin, a défendue, hier, lors de l'interpellation où, le premier ministre, l'interpellé, s'est fait représenter par le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard.

Pendant deux heures, la députée libérale et ses collègues Bernard Brodeur (Shefford) Geoffrey Kelley (Jacques-Cartier), ont tenté de démontrer que la crise de janvier a été mal gérée, que les intervenants gouvernementaux ont été mal avisés et que le gouvernement n'a pas fourni les ressources adéquates au bon moment.

«Si les gens avaient su à l'avance que la tempête s'en venait, a expliqué M^{me} Fatima-Pepin, qu'on allait avoir une panne majeure d'électricité — parce que ce n'est pas le verglas en soi qui est le problème — les conséquences qu'elle a eues sur l'ensemble des régions affectées n'auraient pas été aussi graves.»

ENFANT D'ÉCOLE

Du ministre de la Sécurité publique, M^{me} Houda-Pepin a dit qu'il faisait «enfant d'école» aux côtés du premier ministre et du président d'Hydro-Québec André Caillé lors des conférences de presse.

Elle a demandé pourquoi le premier ministre n'avait pas sonné l'alerte plus tôt, n'avait pas averti les municipalités «à l'avance pour qu'elles se préparent, s'organisent et pour que la population puisse sortir du verglas et s'installer en dehors des zones sinistrées».

«Ce que vous (le gouvernement) avez fait, a-t-elle affirmé, c'est la démonstration éloquent que vous n'êtes pas capables de gérer une crise comme celle du verglas.»

La députée a rappelé que le président d'Hydro-Québec avait lui-même indiqué, en commission parlementaire, «qu'il savait, lui, que les pylônes allaient tomber, parce qu'ils n'étaient pas en mesure de supporter au-delà de 45 millimètres de verglas» alors qu'il est effectivement tombé 75 millimètres.

«Le gouvernement, a soutenu M^{me} Houda-Pepin, a failli dramatiquement à sa tâche. Il a mis en cause la sécurité de la population, celle des citoyens et il a mis dans le pétrin bien des organismes communautaires et des municipalités.»

Le président du Conseil du trésor Jacques Léonard n'a pas apprécié ces attaques, qu'il a jugées totalement injustifiées. Il a répliqué en se demandant où sont les libéraux de l'opposition lorsqu'il s'agit de réclamer les 400 millions \$ d'Ottawa pour compenser les dégâts subis par Hydro-Québec. Il a fait un rappel de certaines autres crises célèbres et qui ont été gérées par des gouvernements libéraux.

«Ce à quoi nous avons eu à faire face (en janvier), a-t-il dit, c'est un sinistre, une catastrophe naturelle. Ce n'est pas une crise. Les crises, c'est comme en 1970, quand Trudeau a emprisonné 400 Québécois pour plusieurs semaines sans procès et qui les a relâchés sans rien dire. Une crise, c'est comme celle d'Okla, quand le gouvernement libéral a pris quatre semaines avant de demander l'aide de l'armée.»

Quant au leadership, il a été assumé, selon le ministre, par M. Bouchard autant que par son collègue de la Sécurité civile, nonobstant les critiques de l'opposition.

«Les mouches du coche, a lancé M. Léonard, les gérants d'estrade et les gérants du passé, ils repasseront. Le gouvernement du Québec a agi comme il se doit, à la satisfaction de la population comme les sondages le démontrent.»

Le député Bernard Brodeur s'est porté à la défense des 25 000 entreprises qui, selon lui, «se sont vues refuser l'aide dont elles auraient tant besoin.»

De son côté, le député Geoffrey Kelley a noté le manque de clarté des programmes de soutien aux municipalités. «Le gouvernement Bouchard, a-t-il dit, doit simplifier son action et mettre de l'ordre dans les programmes afin de subvenir aux besoins de chaque municipalité.»

MON MAGASIN MON STYLE
— DEPUIS 1670 —

SEMAINE DE BÉBÉ
À LA BAIE
Prix en vigueur jusqu'au samedi 11 avril.

30 % de rabais
Coordonnés Bundle of Joy® en coton
Comprend des grenouillères et des dormeuses en tricot imprimé ou uni. Shorts et salopettes courtes en jean. 3 mois à 12 mois. Nos prix après solde 4,99 \$ à 16,99 \$. Solde 3,49 \$ à 11,89 \$ ch. Vêtements pour bébé, rayon 455.

25 % de rabais
Dormeuses pour bébé
Modèles amples en éponge. Nouveau-né à 12 kg. Notre prix ord. 7,99 \$. Solde 5,99 \$ ch. Dormeuses en velours. 6 kg to 12 kg. Notre prix ord. 9,99 \$. Solde 7,49 \$ ch.

25 % de rabais! Literie de couchette Classic Pool, 3 pièces
En exclusivité à la Baie! Notre prix ord. 139,99 \$. Solde 104,99 \$ l'ens.

25 % de rabais! Mobile de couchette musical Classic Pool
Notre prix ord. 59,99 \$. Solde 44,99 \$ ch.

20 \$ de rabais! Commode Ridgewood
Notre prix ord. 99,99 \$. Solde 79,99 \$ ch.

40 \$ de rabais! Couchette Monarch IV de Storkcraft
Notre prix ord. 229 \$. Solde 189 \$ ch.

10 \$ de rabais! Matelas de couchette et de lit de bébé Bundle Of Joy®
Notre prix ord. 69,99 \$. Solde 59,99 \$ ch. Meubles de nursery, rayon 408.

25 % de rabais
Dormeuses Classic Pool pour bébé
Tons unis et motifs. Tailles 3 mois à 9 mois. Notre prix après solde 24,99 \$. Solde 18,74 \$ ch.

25 % de rabais
Tenues de jeu Classic Pool
Comprend des ensembles avec leggings et des grenouillères. 3 mois à 9 mois. Notre prix après solde 32,99 \$. Solde 24,74 \$ ch.

20 \$ de rabais! Chaise haute Prima Poppa de Peg Perego
S'incline en 4 positions différentes. À roues pivotantes et stationnaires et à grand plateau pour manger. Notre prix ord. 219 \$. Solde 199 \$ ch.

20 \$ de rabais! Siège d'auto Hugger de Cosco
Bouclier réglable à 3 positions. Notre prix ord. 139,99 \$. Solde 119,99 \$ ch.

20 \$ de rabais! Centre d'activités Bouncing Buggy de Safety First
Modèle stationnaire à siège pivotant. Notre prix ord. 89,99 \$. Solde 69,99 \$ ch.

10 \$ de rabais! Interphone de nursery rechargeable Safety First
Notre prix ord. 69,99 \$. Solde 59,99 \$ ch.

AUBAINES À LA UNE DURANT LA SEMAINE DE BÉBÉ À LA BAIE

www.lesoleil.com

Les locataires craignent la vente des HLM aux municipalités

Ils sont convaincus que le loyer augmentera

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'intention du gouvernement de vendre aux municipalités le parc de logements HLM inquiète les locataires: le prix des loyers augmentera forcément, et les municipalités seront tentées de vendre au privé les édifices peu rentables.

Déjà, explique Robert Pilon, de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique (HLM) du Québec, le gouvernement, pour allécher les municipalités, est prêt à augmenter les loyers de 50 \$. Cette hausse grossirait les revenus des HLM de 41 millions \$.

Mais cette proposition ne satisfait pas les municipalités, poursuit M. Pilon. Elles veulent fixer elles-mêmes le prix des loyers (le gouvernement voudrait continuer de le faire). Elles exi-

gent aussi la liberté de vendre au privé les immeubles à logements non rentables.

Le gouvernement provincial est propriétaire de 65 000 HLM. Ce parc de logements vaut 2,4 milliards \$ et sa dette est de 1,9 milliard \$. Le gouvernement veut céder aux municipalités son parc de logements HLM afin de « répondre plus adéquatement aux besoins du citoyen, de favoriser une plus grande implication du milieu local, de simplifier les processus de gestion du programme ».

Cécile Lavoie, présidente du comité de locataires du HLM Place du Jardin, à Charlesbourg, est sceptique.

« Donner plus de pouvoir à l'administration locale, c'est le retour du patronage, comme dans les années 70 », dit-elle. Elle craint de voir grimper le prix de son loyer.

Actuellement les locataires de HLM

payent un loyer équivalent à 25% de leur revenu. Chaque logement HLM coûte en moyenne 600 \$, le prix moyen du loyer n'est que de 300 \$.

M^{me} Cécile Lavoie voit poindre à l'horizon la privatisation des immeubles non-rentables

« Si on augmente le coût de nos loyers, ce ne sera plus intéressant d'y demeurer, ajoute Renée Beudet. L'avenir me fait peur ».

Les risques de privatisation sont réels, soutient la fédération des loca-

taires. « En Ontario, 1800 logements HLM sont en vente parce que les municipalités ne peuvent plus les payer », soutient Robert Pilon.

Même si la fédération assiste aux négociations entre le gouvernement et les municipalités sur le transfert du parc de logements HLM, les locataires ont l'impression qu'on négocie sur leur dos, et que de toute façon, ils seront les grands perdants.

Une manifestation des locataires de HLM aura lieu à Québec le 24 avril.

Le Stade peut faire ses frais sans les Expos, affirme la RIO

Les « salons » et spectacles rock assurent de bons revenus

QUÉBEC (PC) — Le départ éventuel des Expos de Montréal du Stade olympique est envisagé « sereinement » par la Régie des installations olympiques.

« Tout en regrettant le départ probable de cet important locataire, la Régie des installations olympiques (RIO) considère que la situation n'en serait pas pour autant catastrophique », affirme André Tétrault, président de la RIO, dans le dernier rapport annuel de l'organisme. Le document vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

Le club de baseball professionnel des Expos de Montréal a négocié avec la RIO un bail de deux ans, qui en est à sa dernière année. La direction du club mûrit actuellement un projet de construction d'un autre Stade à Montréal.

« Dans l'attente de la décision des Expos et ne voulant pas être prise au dé-

Les revenus des concessions profitent au club de baseball

pourvu, la Régie travaille déjà à définir de nouvelles orientations », précise le rapport.

Le club de baseball de Montréal a déjà réduit au maximum la masse salariale de ses joueurs, mais connaît des difficultés sur le terrain et dans les estrades: seulement 6400 spectateurs étaient rassemblés jeudi pour la deuxième partie locale de la saison.

Déjà, l'équipe professionnelle de football, les Alouettes, a déménagé au Stade McGill pour la saison après avoir connu des difficultés financières et changé de propriétaires.

En entrevue à la Presse canadienne, M. Tétrault a rappelé que dans le cas des Expos, les revenus provenant de toutes les concessions profitent actuellement au club de baseball. La Régie ne récolte que les profits émanant des terrains de stationnement.

Toutefois, lorsque le Stade est loué pour des expositions, du genre Salon de l'auto ou Salon du camping, les revenus de la RIO grimpent en flèche.

« Entre décembre 1997 et le 31 mars 1998, il y a eu des activités de façon presque permanente. Le Stade n'a été libre que deux jours », a rappelé M. Tétrault. Mais la tenue de salons a été interrompue avec le début de la saison de baseball.

La direction de la Régie croit que le Stade pourrait être rentable avec des salons et les événements de grande envergure qui se déroulent annuellement, comme les concours de moto-cross, les compétitions de camions à roues géantes ou les spectacles de musique rock.

DETTE

Rappelons que la dette à long terme des installations olympiques s'élève à 433,6 millions \$, selon le rapport annuel de la Régie. Cette dette devrait être épongée complètement en l'an 2006.

Entre-temps, l'exploitation des installations olympiques génère un déficit de 14,5 millions en 1997, malgré des revenus de 18,1 millions \$.

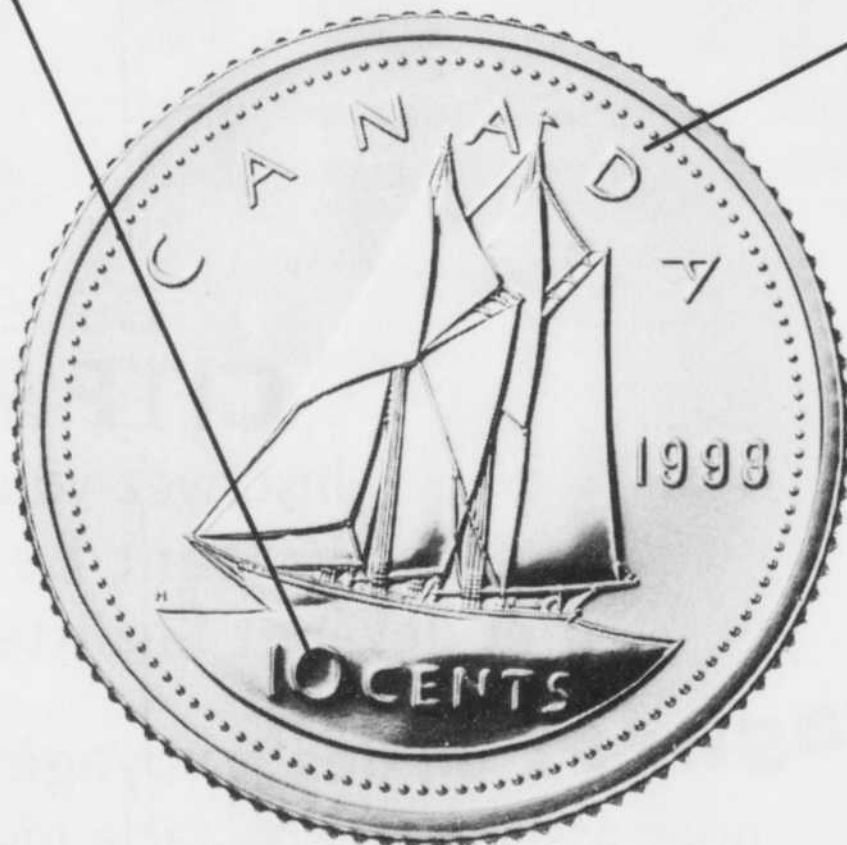
Les principales dépenses sont constituées des salaires (8,3 millions \$) et des frais d'énergie (5,1 millions \$).

Normalement, à la suite de l'élimination du déficit, le Stade olympique devrait être remis à la Ville de Montréal.

Le plan Simplitel^{MC} en résumé.

10¢ la minute

au Canada



Profitez du plan d'économie résidentiel Simplitel à 10¢ la minute dès la première minute d'interurbain, les soirs et les week-ends, partout au Canada.

Abonnez-vous au 1 888 377-Bell

www.bell.ca/10c-minute



Communiquez comme personne

PARIS VOUS SOURIT



Du 16 mars au 17 avril, écoutez
CITF RockDétente 107.5.

Inscrivez-vous au 670-9070, soyez visités
par Vincent Bérubé entre 9 h et 16 h
et devenez finalistes pour le grand tirage.

À gagner: un des **5** voyages pour deux à Paris
pour assister au spectacle musical de Luc Plamondon
et Richard Cocciante **Notre-Dame de Paris.**

**À Québec
seulement**
le meilleur
de la musique

CITF
ROCK détente^{MD}
107.5 FM
www.rock-detente.com

WESTMOUNT

Un officier de la GRC tire sur un homme armé d'une machette

MONTREAL (PC) — Un homme de 35 ans se trouvait hier dans un état critique à l'hôpital, après qu'un officier lui ait tiré dessus, vers 10 h 30, devant l'entrée du quartier général de la Gendarmerie royale du Canada, au 4225, Dorchester, à Westmount.

L'individu, qui refusait de laisser tomber sa machette, avait auparavant fracassé plusieurs pare-brise de voitures stationnées tout près, de même que des vitres du vestibule de l'édifice.

Le suspect a été atteint de deux coups de feu: un à la jambe et l'autre à l'abdomen. L'officier qui a tiré compte 20 ans de service à la GRC.

Toute l'affaire a débuté vers 10 h hier matin, quand l'homme est entré dans le vestibule du quartier général de la GRC et a demandé un entretien avec des policiers. Après lui avoir fait signer un registre, les agents de surveillance ont laissé entrer l'homme qui a pu parler à deux policiers.

«Ceux-ci, après une dizaine de minutes d'entretien, ont réalisé que la conversation ne menait nulle part. Ils ont raccompagné l'individu à la sortie», a expliqué Yvon Poirier, porte-parole de la GRC.

L'homme, qui semblait en colère et confus, a alors marché en direction de la rue Greene. Il s'est arrêté au milieu de l'intersection Greene et Dorchester, bloquant ainsi la circulation.

Une dame, qui se trouvait dans le hall de l'Ordre des infirmières, situé tout près, a assisté à la scène.

«L'homme était au milieu de la rue, quand un véhicule de la police de Westmount est arrivé. Les agents sont descendus, mais l'homme a sorti ce qui m'a semblé être comme une barre de métal, et il s'est mis à frapper sur la voiture de police. Les agents avaient l'air d'avoir peur. Puis, il est reparti en direction de la GRC en frappant les voitures en stationnement le long de la rue Dorchester. Il est entré. Peu après, je l'ai vu se jeter à plusieurs reprises contre les fenêtres», d'ajouter cette dame, qui ne veut pas être identifiée.

De fait, quand l'individu est entré dans le vestibule, les agents de sécurité ne l'ont pas laissé aller plus loin, et ont gardé la porte d'accès verrouillée.

Furieux, l'homme s'est alors mis à frapper sur les vitres avec sa machette, sous les yeux de témoins ahuris.

C'est en sortant du vestibule que l'homme serait arrivé face à face avec l'agent de la GRC. Ce dernier l'aurait sommé de jeter sa machette. Devant son refus, il a tiré.

L'homme n'avait pas été fouillé avant

d'entrer dans l'édifice, la première fois. On ignore donc s'il portait déjà la machette sur lui ou s'il l'avait laissée quelque part à l'extérieur.

Une porte-parole de la GRC a indiqué qu'il n'y avait pas de fouille systématique pour les visiteurs, pas plus que de détecteurs de métal comme dans les aéroports. Cependant,

une bonne partie de la scène aurait été filmée par les caméras de surveillance.

Comme c'est l'usage dans ce genre de cas, l'enquête a été confiée à un autre corps policier, en l'occurrence la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Le lieutenant-détective Claude La-

chapelle se montrait avare de commentaires, hier.

«L'individu est sur la table d'opération en ce moment. À ce stade de l'enquête, on ne peut rien ajouter. Nous devons couvrir la scène de crime et rencontrer la totalité des témoins, et en savoir plus sur l'individu. Il n'y a rien de plus à divulguer pour l'instant», a-t-il conclu.

Êtes-vous MONO MANIAQUE?*

Du 1^{er} au 12 avril

BAL manie

de 59\$
à 199\$

*MONOMANIÈ : Idée fixe, obsession pour un objet. Par exemple, un beau produit à très bon prix dont on ne peut se détacher de l'envie de l'acheter.



EN BREF

DORVAL

Un cadavre dans la valise

Un cadavre a été découvert hier, vers les 19 h, dans la valise d'une voiture garée dans les stationnements extérieurs de l'aéroport de Dorval, près de Montréal. Le corps reposait dans une voiture appartenant à un homme qui est porté disparu depuis mars, selon des informations fournies par la Société protectrice de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM). Au moment d'écrire ces lignes, le mobile du crime n'était pas déterminé. Aucune information sur la victime n'a également été dévoilée. H.D.

Alerte à l'allergie

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux noix de Grenoble de s'abstenir de consommer des muffins aux carottes de la Pâtisserie Boulangerie L'Aube, vendus en paquet de six, format de 450 grammes. On a découvert que ces muffins, fabriqués par Société de transformation alimentaire 1988 Ltée, de Cap-Rouge, contiennent des noix de Grenoble alors qu'il n'en est pas fait mention sur l'étiquette. Les muffins sont distribués dans des points de vente au détail dans la région de Québec. Les consommateurs peuvent retourner le produit au point de vente. (PC)

SALMONELLOSE

Le fromage est mis en cause

Surprise: l'Agence canadienne d'inspection des aliments vient de découvrir que le fromage peut, à l'instar des oeufs et de la volaille mal cuits, être à l'origine de la salmonellose. On a rapporté quelque 270 cas dans toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique. Les victimes sont surtout des enfants âgés entre cinq et 15 ans et l'Ontario compte à elle seule près de 200 cas. Selon l'un des responsables de l'agence, c'est vraisemblablement la première fois que des cas de salmonellose sont liés à la consommation de fromage. La souche incriminée a déjà été découverte dans du lait cru, mais «ses chances de survie au processus de pasteurisation sont infimes», a-t-il dit. La période d'incubation de la salmonellose peut s'étirer sur cinq jours et la maladie peut durer de quelques jours à plusieurs semaines. (PC)



MC COLLECTIONS
Robe en satin avec voilage et foulard couleur: noir
139,99 \$



MERCERIE ALEXANDRE
Complet en microfibre couleur: jaune, marine, noir
195,00 \$



LE CHÂTEAU
Robe jupon en jersey avec fleurs brodées couleur: noir
59,00 \$



FÉLIX
Complet en microfibre couleur: olive, marine, noir, maïs
199,99 \$



FAIRWEATHER
Robe longue ajustée en satin dos ouvert en «V croisé», taille haute, couleur: noir
145,00 \$



ERNEST
Complet en polyviscose et rayonne, couleur: vert lime
139,00 \$



DÉCHÈNE
Complet col Mao en polyrayonne couleur: marine, noir
139,95 \$



MARIÉS DE BOUTIQOR
Robe en jersey souple avec bretelle triple, foulard assorti, couleur: rose
109,00 \$



LAURA
Robe longue 100% polyester velours moiré, dégradé de bleu
145,00 \$



COLISEUM
Complet en gabardine de laine, couleur: noir
149,99 \$



Réserves de sang à la baisse

Comme la réserve collective de sang pour les groupes sanguins O positif et O négatif est très basse, la Croix-Rouge lance un appel pressant à tous les donateurs de ces groupes sanguins pour qu'ils participent au plus tôt à une collecte de sang. Pour les hôpitaux de Montréal et de l'Ouest du Québec, seulement 231 unités du groupe O positif sont disponibles, soit seulement 22% de la réserve. Quant au groupe O négatif, seulement 69 unités sont disponibles pour les hôpitaux, soit 26% de l'effectif habituel. Pour les hôpitaux de Québec et de l'Est du Québec, la situation est tout aussi sérieuse. Seulement 85 unités de sang du groupe O positif sont disponibles, soit seulement 28% de la réserve. Quant au groupe O négatif, seulement 30 unités sont disponibles, soit 30% de la réserve habituelle. Pour l'ensemble du Québec, la réserve collective de sang, tout groupe sanguin confondu, est à 51% de son niveau souhaitable. La présente situation s'explique par une participation plutôt faible des donateurs aux collectes de sang organisées au mois de mars, ainsi qu'une augmentation de la demande des hôpitaux au cours du même mois. (PC)

1 M\$ en salaires impayés réclamés à Michel Gaucher

MONTREAL (PC) — Michel Gaucher, plusieurs fois en faillite, est l'objet d'une autre démarche quasi judiciaire visant à le contraindre à payer des ex-employés impayés au terme d'une faillite.

M. Gaucher, à la barre lors du naufrage de l'empire épicer Steinberg en 1992, a reçu mardi par huissier une ordonnance de paiement de trois quarts de million concernant la faillite de Socanav, une de ses défunctes compagnies de transport maritime. La direction du travail du ministère fédéral du Développement des ressources humaines tient conjointement et solidairement M. Gaucher et trois autres administrateurs de Socanav responsables de 747 853 \$ en gages impayés aux équipages des pétroliers *L'Orme*, *Le Saule*, *Le Chêne*, *Hubert Gaucher*, *L. Rochette* et *J.-C. Phillips*.

Cette décision du 20 mars de l'inspecteur Danielle Cadieux porte à plus d'un million les gages en souffrance réclamés à M. Gaucher par Travail-Canada au nom de marins impayés. En avril 1997, ce sont les marins d'un autre navire, *Le Brave*, qui ont obtenu une ordonnance de paiement de 260 700 \$, à la suite de la fermeture de QMT Navigation, une autre compagnie de M. Gaucher.

Les trois autres administrateurs visés par l'ordonnance de paiement sont l'ancien ministre conservateur Michel Côté, congédié du cabinet en 1988 par Brian Mulroney, Hubert Marleau, cofondateur de la maison de courtage Marleau-Lemire, qui a récemment fermé, ainsi que Nancy Orr-Gaucher, épouse et partenaire d'affaires de M. Gaucher.

M. Gaucher et ses trois associés ont jusqu'au 15 avril pour en appeler de l'ordonnance de 747 853 \$ au ministre, qui nommerait un arbitre, mais seulement après le paiement intégral en fiducie. L'été dernier, M. Gaucher avait préféré combattre la première ordonnance devant la cour fédérale en contestant la constitutionnalité du Code canadien du travail (la cour a rejeté sa requête en contrôle judiciaire).

AIDE SOCIALE

150\$ pour un retard de 5 minutes

Une situation qui ne se reproduira plus après la réforme, assure Louise Harel

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le chèque d'aide sociale de Pierre T. de Québec a été coupé de 150 \$ en mars parce qu'il est arrivé en retard à une rencontre d'un groupe de chercheurs d'emploi, le mois précédent. L'agent d'aide sociale a refusé d'entendre ses explications. L'imposition d'une telle amende était connue, disait-il.

Pierre T. a obtenu gain de cause ces jours-ci. Mais cette mesure pourrait être plus fréquente et plus draconienne encore lorsque la réforme de l'aide sociale entrera en vigueur cet été.

Lors d'une manifestation, en février, devant le bureau de la ministre de la Solidarité et de l'Emploi, les porte-parole de la Coalition Droit, regroupant divers organismes soucieux du sort des assistés sociaux, soutenaient que la réforme contient des mesures très sévères qui feront perdre leur chèque à bon nombre d'assistés sociaux. Déjà, disait-on, un retard de cinq minutes à une activité d'intégration à l'emploi peut faire perdre 150 \$.

Un peu de zèle ou d'arbitraire dans l'interprétation de la loi, des quotas de coupures de prestations à respecter mènent à cela, disaient Vivian Labrie et Sylvie Jochems, porte-parole de la coalition.

Informée du cas de Pierre T. par LE SOLEIL, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, soutient, au contraire, que les changements prochains dans son ministère rendront presque impossibles les mesures arbitraires envers les assistés sociaux qui agissent de bonne foi. Le cas de Pierre T. ne pourra pas se répéter, disait-elle, la semaine dernière, en entrevue.

Selon M^{me} Harel, la séparation des tâches d'aide financière et de soutien à l'emploi entre deux catégories de personnel, les agents d'aide financière et le personnel de l'aide à l'emploi, réduira les risques.

IL NEIGEAIT

Occupé, le 19 février, à déneiger les entrées de l'immeuble de 28 logements à Duberger où il est concierge à temps partiel, Pierre T. oublie l'heure et arrive avec 35 minutes de retard à une deuxième rencontre de chercheurs d'emploi, organisée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, où il devait être présent dès 9 h.

L'emploi de concierge de Pierre T. est « déclaré » à l'aide sociale qui lui verse un montant mensuel de 386 \$. L'homme de 46 ans cherche activement un emploi de manutentionnaire ou de chauffeur/livreur.

Refusant d'entendre les explications du concierge, le responsable de ce programme d'intégration à l'emploi, Gilles

C., lui ordonne de rentrer chez lui et l'avise que sa prestation de mars sera réduite de 150 \$. À la première réunion, le 10 février, dans une salle bondée de monde et bruyante, le concierge n'avait pas entendu l'avis verbal qu'un retard aux rencontres subséquentes serait considéré comme un manquement grave et entraînerait une réduction de 150 \$ des prestations.

LE CONTRAT

Avant de quitter cette réunion, les participants ont aussi signé un « contrat » qui énumère les engagements qu'ils devaient respecter pendant la durée du programme.



Louise Harel

Selon ce contrat, ils doivent être présents aux activités, élaborer un projet d'emploi, faire des démarches et intégrer le marché du travail. Un manquement à ces engagements entraîne une réduction des prestations, peut-on lire sur le document.

Mais nulle part, le contrat ne dit qu'un retard est un manquement grave...

CLAUSE SECRÈTE

L'obligation d'être à l'heure était sous-entendue dans l'article 28 de la Loi sur la sécurité du revenu, aurait dit l'agent d'aide sociale à Pierre T. L'article 28 est imprimé à l'endos du contrat: « l'adulte apte à occuper un emploi (...) doit (...) se conformer aux instructions que peut lui donner le ministre à cette fin ».

Pierre T. affirme que, s'il avait su cela, il aurait été plus vigilant et qu'il aurait signalé son retard par téléphone.

C'est la deuxième fois que Pierre T. connaît le BS dans sa vie. Il a été licencié une première fois, en 1985, à la fermeture des Industries Valcartier et a vécu de l'aide sociale pendant deux ans. Et en 1995, il a perdu un emploi chez un concessionnaire automobile.

IL CONTESTE

Quand il a reçu son chèque amputé de 150 \$, Pierre T. a demandé une révision de son cas. Son histoire se termine bien.

La réviseuse, Marie S.H., lui a donné raison. Elle a conclu qu'il était de bonne foi puisqu'il s'est réinscrit à une session suivante d'intégration à l'emploi. Elle reconnaît aussi, dans sa décision du 18 mars, que le contrat est muet sur la conséquence d'un retard et elle retient que le déneigement du 19 février était une excuse acceptable ce matin-là.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité indiquait, en entrevue, que ce genre de contrat ne sera plus utilisé. Cependant le concept du contrat, qui formalise l'engagement des chercheurs d'emploi à faire tout leur possible pour intégrer le marché du travail, sera conservé.

La fin de cette histoire indique aussi, concluait M^{me} Harel, que le ministère dispose de mécanismes adéquats de révision!

loto-québec		résultats	
Le Mini	Tirage du 98/04/03	Panco	Tirage du 98/04/03
NUMÉROS	LOTS	02 03 04 07 09	
568424	50 000 \$	11 14 15 16 19	
68424	5 000 \$	22 27 34 38 43	
8424	250 \$	44 50 55 58 66	
424	25 \$		
24	5 \$		
56842	1 000 \$		
5684	100 \$		
568	10 \$		
Extra	Tirage du 98/04/03		
NUMÉRO 541487			
Super 7	Tirage du 98/04/03		
04 05 18 19 20 33 37			
Numéro complémentaire 03			
TVA, le réseau des tirages			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Qui peut en dire autant ?



Robert Gillet
6 h à 10 h lundi au vendredi



André Arthur
11 h 30 à 13 h 30 lundi au vendredi



COMPLÈTEMENT QUÉBEC

FUTURS MARIÉS

Obtenez l'assiette creuse en prime sur chaque couvert que vous achetez de la cie *Noritake*



Choisir la maison **RENAUD** pour votre liste de cadeaux, c'est vous assurer d'y trouver un choix incomparable, un service complet et attentif, une table personnalisée qui ravira vos invités.

Spécialisée dans les listes de cadeaux **RENAUD & CIE** vous offre, depuis 150 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, et coutellerie.

OFFRE VALIDE SUR UNE SÉLECTION DE MODÈLES

Renaud & cie

«L'expérience à votre service»

82, rue Saint-Paul
Québec
692-0122

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi, 9h à 17h
sam., 9h30 à 16h30

355, rue Marais, Vanier
681-1944

Heures d'ouverture:
du lundi au mercredi, 9h30 à 17h;
jeudi, vendr., 9h30 à 21h; sam., 9h30 à 16h30;
dimanche 12h à 16h30
(section domestique seulement)

Katimavik renaît

230 jeunes ont repris le chemin des chantiers bénévoles depuis juin

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Katimavik, un programme fédéral qui a fait découvrir le Canada à plus de 20 000 jeunes dans les années 80, connaît un nouvel essor. Environ 600 jeunes, de 17 à 21 ans, silloneront le pays encore cette année, tout en s'impliquant dans les communautés.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Véronique Dufour terminera en mai sa participation à Katimavik. Simon Lapointe, le directeur général de Katimavik, souligne que 600 jeunes pourront faire de même cette année.

Le programme avait vu le jour en 1977 sous l'initiative du sénateur Jacques Hébert. Le projet se voulait un programme d'éducation alternative et de service communautaire, puisque Katimavik fournit une main-d'oeuvre bénévole aux municipalités ou aux organismes à but non lucratif. Même si 5000 jeunes participaient au programme en 1986, le gouvernement fédéral avait néanmoins retiré son financement. Ne resta qu'une base de plein air à l'île Perrot. Depuis 1994, le programme renaît. Patrioïne canadien en assure maintenant le financement. Quelque 230 jeunes bénévoles travaillent depuis juin dernier sur 21 projets à travers le pays.

Véronique Dufour, une jeune fille de 18 ans de Saint-Urbain, dans Charlevoix, est du nombre. Elle, dont les connaissances de l'anglais étaient restreintes, est partie en Colombie-Britannique. Avec dix autres personnes provenant de diverses régions du Canada, Véronique a travaillé plus de deux mois dans un grand jardin. Par la

suite, le groupe se dirigea dans une pépinière, en Ontario. « Si le décor était similaire, mon travail était plutôt axé sur la construction ». Pour terminer son programme de huit mois, Véronique est maintenant à Montréal, auprès des jeunes de la rue.

Ce que la jeune fille de Charlevoix trouve difficile, ce ne sont pas les longues semaines de travail, ni la vie de groupe avec des anglophones. C'est plutôt de quitter les gens avec lesquels elle a travaillé.

« C'est une rupture difficile à chaque projet ».

Selon Simon Lapointe, directeur de Katimavik, tous les jeunes âgés entre 17 et 21 ans peuvent s'inscrire. « Il s'agit d'être Canadien ou immigrant reçu et d'être en bonne santé. Il y a évidemment plus de demandes que de places ». Katimavik fait le choix de ses participants au hasard, mais les jeunes sélectionnés devront respecter les règlements du groupe. À la fin du programme, chaque participant reçoit une bourse de 1000 \$.

Le plus difficile, c'est de quitter les gens avec qui on a travaillé

Levi's L'ENTREPÔT

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ jusqu'à 50%

Venez là où les occasions sont aussi célèbres que nos jeans, blousons et hauts. Venez là où c'est amusant d'économiser sur des fins de séries, des modèles uniques et des jeans Levi's® tellement peu imparfaits que vous devrez chercher longtemps avant de trouver la différence. L'Entrepôt Levi's, c'est plus de choix et plus de service pour beaucoup moins.

Pantorama NOUVEAUTÉ L'ENTREPÔT PRINTANIÈRE

Des milliers de jeans dans vos marques préférées à partir de 29⁹⁹

SALOPETTES COURTES EN JEANS
à partir de **39⁹⁹**

BERMUDAS POUR HOMMES ET FEMMES
2/50\$

JEANS POUR ENFANTS
(tailles 4 à 20 ans)
à partir de **14⁹⁹**

COUPE-VENT
à partir de **49⁹⁹**

PANTALONS "D'ARMÉE"
prix courant **39⁹⁹**
à 20% de rabais

PANTALONS HABILÉS ET CHEMISES POUR HOMMES
à partir de **2/35\$**

Venez visiter le plus grand centre de jeans au Québec avec sa variété de jeans et de vêtements pour toute la famille.

Chaussurama L'ENTREPÔT

UNE VASTE SÉLECTION DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE

Rockport

ecco
Loving Living

Timberland

NATURALIZER

NINE WEST

BROOKS

Reebok

HUSH PUPPIES

UN CHOIX PARMIS LES PLUS GRANDES MARQUES

PROMENADES STE-ANNE
Centre
«FACTORY OUTLET»

Heures d'ouverture:
Les lundis, mardis, mercredis:
9h30 à 18h;
les jeudis et vendredis:
9h30 à 21h;
les samedis et dimanches:
9h30 à 18h

À 2 km à l'est de la BASILIQUE

Le véhicule parfait pour se rendre aux bouleaux.

<p>Climatiseur</p> <p>Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur</p> <p>Nouveau moteur V6 de 205 HP</p> <p>Couple moteur de 214 lbf-pi à 3 000 tr/mn</p> <p>Deux sacs gonflables de nouvelle génération</p> <p>Dispositif électronique de passage en quatre roues motrices à la volée</p> <p>Système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS)</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Vos paiements mensuels*</th> <th>Votre versement initial ou échange équivalent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">299 \$</td> <td style="text-align: center;">4 180 \$</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">350 \$</td> <td style="text-align: center;">2 500 \$</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">426 \$</td> <td style="text-align: center;">0 \$</td> </tr> </tbody> </table>	Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent	299 \$	4 180 \$	350 \$	2 500 \$	426 \$	0 \$	<h3>Isuzu Rodeo 4x4 1998</h3> <h2>299\$/mois*</h2> <p style="font-size: small;">Bail de 36 mois - Avec un versement initial ou échange équivalent de 4 180 \$</p> <p style="font-size: x-small;">Transport, préparation et taxe d'accise inclus</p> <h3>30 410 \$</h3>	<h1>ISUZU</h1> <p>Loin devant.</p>
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent										
299 \$	4 180 \$										
350 \$	2 500 \$										
426 \$	0 \$										

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Modèle Isuzu Rodeo S 1998 de base (15A). *Ces mensualités sont calculées sur un bail LocationPlus de 36 mois et comprennent le transport (650 \$) et la taxe d'accise (100 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon le tableau ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDFS. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Les roues en alliage présentées ici ne sont pas disponibles sur le modèle S.

SÉCURITÉ NAUTIQUE

Québec songe à se doter d'une politique

SHERBROOKE (PC) — Le Québec pourrait bientôt être doté d'une politique ferme régissant la sécurité nautique sur ses plans d'eau.

Le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, vient tout juste de confier au député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, la présidence d'un comité ayant comme mandat d'émettre des recommandations sur les actions à poser pour améliorer la sécurité sur les cours d'eau.

La nouvelle a été annoncée hier, à la veille de la première assemblée générale du Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du Haut-bassin de la Saint-François (RAPPEL).

Le député Boucher indique que le mandat devrait être encore plus précis lorsqu'il ren-

prochains jours, mais annonce tout de même que le monde municipal, l'organisme RAPPEL, le secteur de l'industrie nautique ainsi que les ministères concernés seront invités à prendre part aux travaux de ce comité.

« Il s'agit d'un comité national dont les travaux pourraient enfin se traduire par une réglementation à travers tout le Québec », d'indiquer M. Boucher, qui

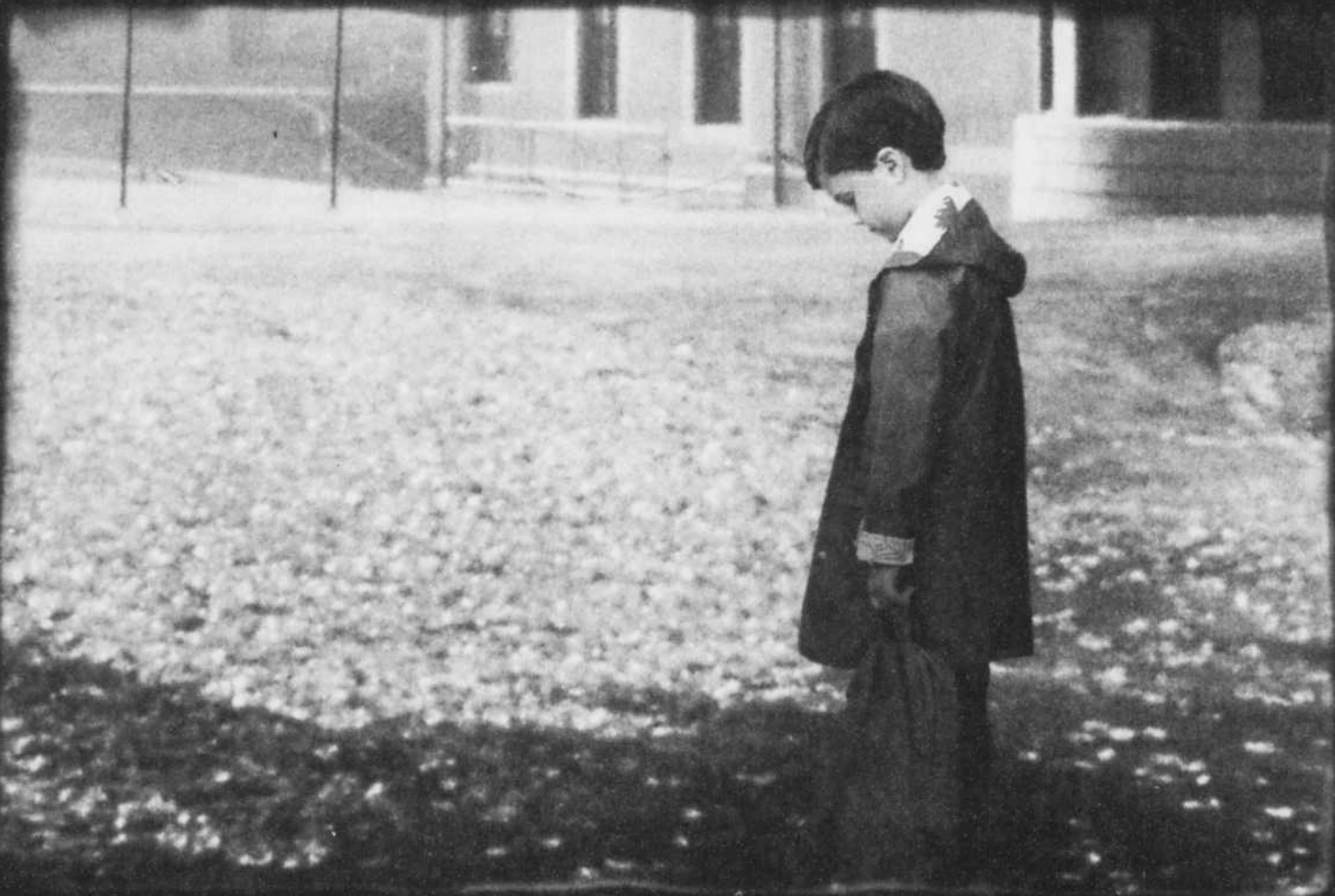
demeure sur les rives du lac Montjoye et a même assumé la présidence de l'association des riverains de ce lac, de 1977 à 1983.

« La circulation sur les routes est depuis longtemps très bien réglementée, mais dès qu'on arrive sur les lacs et les rivières, il n'y a à peu près plus de règlement, il est temps qu'on intervienne et de façon uniforme, ça pourrait même représenter la fin des folies sur les plans d'eau », indique M. Boucher.

Un comité national proposera des avenues à explorer

7h49

Les parents d'Alexandre se sont encore disputés.



«Moi, je suis là pour le consoler.»

Martine, enseignante

Ça ne paraît peut-être pas, mais enseigner, c'est beaucoup plus que donner des cours à ses élèves. Il faut consoler ceux qui sont tristes, deviner ceux qui se taisent, surveiller ceux qui s'amuse et accompagner ceux qui s'isolent.

Et, plus tard encore, faire tant d'autres choses aussi exigeantes qu'emballantes qui donnent toute sa valeur à la profession enseignante.



Nos profs, on leur doit tant.

MOTOMARINES Plaisanciers favorables aux nouvelles règles fédérales

TORONTO (PC) — Les plaisanciers accueillent favorablement les mesures destinées à améliorer la compétence des jeunes pilotes d'embarcations et que le ministre fédéral des Pêches, David Anderson, entend bientôt faire adopter.

Il faudra désormais être âgé d'au moins 16 ans pour avoir le droit de piloter toute embarcation de type motomarine et, d'ici trois ans, tous les pilotes devront être en mesure de fournir une preuve de compétence.

En vertu de la nouvelle réglementation qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, les plaisanciers de moins de 16 ans devront suivre un cours de sécurité nautique obligatoire. D'ici dix ans, ce cours sera obligatoire pour tout plaisancier de moins de 55 ans.

Les enfants de moins de 12 ans n'auront pas le droit de piloter des embarcations propulsées par un moteur d'une puissance supérieure à 10 chevaux-vapeur. Pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans, la puissance maximale du moteur sera de 40 chevaux-vapeur.

Au cours des trois dernières années, plus de 200 personnes ont perdu la vie dans un accident nautique. La Garde côtière canadienne rapporte chaque année plus de 6000 accidents non mortels impliquant des petites embarcations.

L'été dernier, au Québec, deux enfants ont péri lorsque leur canot pneumatique a été embouti par une motomarine.

Une jeune femme de 19 ans de Halifax est morte à la suite de la collision de sa motomarine avec un rocher submergé.

EN BREF

LOBLAWS DE LONGUEUIL La FTQ dans le jeu

Une semaine avant l'ouverture du supermarché Loblaws à Longueuil, inauguré officiellement le 27 mars, ses employés avaient déjà déposé une demande en accréditation syndicale au ministère du Travail. La requête pilotée par les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, un syndicat composé de 40000 membres, affilié à la FTQ, a été déposée pour environ 300 des quelque 350 personnes oeuvrant au nouveau Loblaws de Longueuil. Selon François Lauzon, président de la section des TUAC couvrant les régions de Montréal et de l'Estrie, une équipe d'une douzaine de personnes a commencé à recruter des syndiqués potentiels dès que Loblaws a amorcé ses séances de formation pour son nouveau personnel. Les recruteurs ont fait des sondages pour connaître l'intérêt des nouveaux employés. « Les jeunes ont embarqué très vite. On a eu une excellente réponse », dit M. Lauzon. Quand la demande a été déposée, environ 200 cartes avaient été signées, affirment les TUAC. (PC)

EATON CORRECTION

Annonce parue dans *Le Soleil* (p. A13) du vendredi 3 avril 1998. Laissez-passer sans frais, pour un film au cinéma Cinéplex Odéon.

Le laissez-passer est bon pour un film en français également.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.

La Corporation du troisième âge alerte de Québec inc.

13^e colloque annuel

«Nouvelle gestion du stress par un mode de vie actif chez l'ainé»



sous la présidence d'honneur de M. Pierre Dionne, Directeur général à la Formation continue, Université Laval

Date: le samedi 18 avril 1998

Heure: de 8h à 16h30

Lieu: Salle Multimédia Pavillon Alphonse-Desjardins Université Laval

Coût: Membre: 30\$ (25\$ étudiant) Non-membre: 35\$

avant le 10 avril 50\$ sur place

Avantage: Attestation de formation

Renseignements / réservation: 623-5714 (Nicole) ou 628-4993 (Normande)

La résistance de certaines bactéries aux antibiotiques se profile

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — La mort de trois patients à l'hôpital régional de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, semble révéler les limites des antibiotiques face à certaines bactéries.

Deux personnes âgées y sont décédées cette semaine et une autre la semaine précédente, des suites d'une grave infection au staphylocoque doré. Un quatrième patient se trouvait toujours aux soins intensifs hier mais, selon la direction de l'hôpital, il se portait relativement bien.

Les médecins ont établi que les quatre malades avaient été infectés par une souche résistante à la méthicilline. Le staphylocoque doré est une bactérie commune qui n'affecte généralement que les personnes souffrant d'un affaiblissement du système immunitaire.

Or, il n'existe qu'un seul antibiotique qui puisse traiter la souche qui s'est manifestée à Saint-Jean. La vaste gamme de médicaments antibactériens dont dispose la médecine ne peut rien contre cette superbactérie.

« Comme elle ne réagit qu'à un seul antibiotique, quand on la décèle, on cherche à la contenir, a dit le porte-parole de l'hôpital, Gilbert Heffern, faisant allusion à la mise en quarantaine des patients. Notre blindage est limité et c'est ce qui nous inquiète le plus. Ce que nous avons découvert il y a deux semaines c'est qu'un groupe de quatre patients étaient infectés par cette souche particulière. Il s'agit de patients qui se trouvaient aux soins intensifs et qui ont souffert de multiples complications médicales et qui ont développé en plus une infection. »

Trois personnes sont mortes d'une grave infection au staphylocoque doré, au N.-B.

Les bactéries se transmettent au toucher et on les trouve normalement chez une personne sur trois. Elles se logent dans les endroits humides tels le nez, les aisselles et l'aine.

Elles ne causent que des infections cutanées bénignes chez les gens en santé, alors que, chez les personnes déjà malades, elles peuvent dérégler l'organisme et provoquer pneumonies et septicémies.

Selon le Dr Lynn Johnston, spécialiste des maladies infectieuses au Centre des sciences de la santé Reine Elizabeth II d'Halifax, les bactéries suscitent de vives inquiétudes dans certaines zones géographiques. Ainsi, dans certaines régions d'Europe, plus de la moitié des staphylocoques s'avèrent résistantes aux antibiotiques.

Au Canada, les souches résistantes sont assez fréquentes dans le Sud de l'Ontario et semblent s'étendre à certaines régions comme les provinces de l'Atlantique.

HÉPATITE C

Offre finale

Allan Rock refuse de revoir le plan de compensation

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, refuse catégoriquement de revoir le plan de compensation prévu pour les victimes qui ont contracté l'hépatite C en recevant des produits sanguins contaminés. Malgré les critiques incessantes des partis d'opposition et les demandes répétées des victimes, le ministre affirme que l'offre de 1,1 milliard \$ est finale.

« La position que nous avons prise comme gouvernement, comme équipe, est une décision commune, et nous croyons tous — moi-même et tous les membres du gouvernement — que c'est la bonne », a déclaré hier M. Rock à l'extérieur des Communions.

« Nous avons une entente entre toutes les provinces, et toutes les provinces vont la respecter », a ajouté le ministre.

L'offre touche environ 22 000 victimes qui ont été infectées entre 1986 et 1990, mais aucune compensation n'est prévue pour environ 20 000 autres qui ont été infectées avant ou après cette période, et qui sont toujours vivantes.

Ce sujet a dominé la période de questions pendant toute la semaine, et donné lieu aux critiques unanimes des réformistes, des néo-démocrates et des conservateurs. Jeudi, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Glen Clark, a déclaré que l'offre le laissait perplexé. Certains députés libéraux ont même avoué avoir des réticences.

« C'est une tragédie humaine, et le



Des rumeurs contraires aux affirmations du ministre Rock persistent.

gouvernement devrait étendre sa compassion à toutes les personnes qui ont été infectées par des produits sanguins contaminés », a déclaré le député Mark Assad lors d'une manifestation des victimes sur la colline parlementaire.

S'il faut en croire certaines conjectures, les ministres provinciaux de la Santé s'apprêteraient à discuter de la possibilité de revoir le plan, à l'occasion d'un appel-conférence lundi.

Le ministre Rock dit qu'on l'a assuré que le but de l'entretien est de discuter du nouvel organisme qui sera mis sur pied pour remplacer la Croix-Rouge.

Un porte-parole du ministre de la Santé de la Saskatchewan, Clay Serby, signale que l'offre de compensation n'est pas à l'ordre du jour, mais que la question pourrait être évoquée. La leader néo-démocrate, Alexa McDonough, croit que l'entretien a pour but de discuter du plan de compensation. Elle affirme que c'est ce qui lui a été dit.

L'hépatite C est une maladie du foie dont l'évolution varie d'un cas à l'autre. Certaines victimes ressentent à peine une légère fatigue, alors que d'autres risquent de mourir d'une cirrhose ou d'un cancer du foie. Les médicaments offerts jusqu'à maintenant sont coûteux, peu fiables, et comportent des effets secondaires indésirables.

M. Rock a refusé de commenter une théorie répandue ces temps-ci, selon laquelle il aurait souhaité offrir un plan de compensation plus complet, mais aurait dû s'incliner devant le ministre des Finances, Paul Martin.

CANCER DU SEIN

Ces femmes qui attendent trop

MONTREAL (PC) — Encore trop de femmes consultent leur médecin pour un cancer du sein à un stade avancé de la maladie. En fait, 30 % des patientes ont des tumeurs de trois centimètres ou plus au moment du diagnostic.

« Un pourcentage important de femmes arrivent avec des lésions trop grosses », constate le Dr Jean Robert, de l'hôpital du Saint-Sacrement à Québec, invité hier au colloque de la Fondation québécoise du cancer qui avait pour thème « Le cancer du sein, 100 ans de progrès ».

Le Dr Robert, qui a oeuvré longtemps à la Clinique des maladies du sein Deschênes-Fabia, note que la survie des femmes atteintes du cancer s'est améliorée de façon significative, surtout depuis le début des années 80, à cause de l'utilisation accrue des traitements adjuvants. Ces traitements, la chimiothérapie ou l'hormonothérapie (le Tamoxiphène) accompagnent dans 70 % des cas la chirurgie.

La moyenne d'âge des femmes atteintes de cancer est de 56 ans. Le taux de survie global est de 60 %, 10 ans après le diagnostic, et de 40 % 20 ans après.

SAGES-FEMMES

Les médecins collaboreront

Le Collège des médecins du Québec assure son entière collaboration aux sages-femmes de la province qui s'intégreront au réseau de soins et de services de périnatalité du Québec en 1999, à la suite de la reconnaissance légale de la pratique sage-femme par le gouvernement provincial, jeudi. Selon le Dr Roch Bernier, non seulement les sages-femmes n'ont pas à craindre de réticences de la part du milieu médical, mais elles peuvent être assurées de l'appui de celui-ci. (PC)



Colette Portelance

À QUÉBEC

dès septembre 1998

Formation professionnelle

à la relation d'aide et à la psychothérapie par l'Approche non directive créatrice™ (ANDC™)

Informations et programme détaillé:
Centre de Relation d'Aide de Montréal Inc.
tél. 514-598-7758 / fax 514-598-8788 / www.cram-eif.org

Conférences

19-04-98 *Relation d'aide ou relation affective*
Réservation: Claire Tremblay au 418-682-9678
20-05-98 *La liberté dans la relation affective*
Réservation: Option Santé au 418-687-0245

LA FORMATION CONTINUE... POUR DÉFIER L'AVENIR!



CERTIFICAT EN PLANIFICATION FINANCIÈRE PERSONNELLE

LE SUCCÈS, UNE QUESTION DE CHOIX...

Début des cours
18 mai 1998

- Choisissez le seul programme, offert entièrement à distance, qui intègre le cours synthèse de l'IQPF et ainsi permet l'obtention à la fois d'un diplôme universitaire et du titre de planificateur financier.



Institut québécois de planification financière
Seul organisme agréé pour établir les conditions de délivrance des diplômes de planificateur financier

DISPONIBLE PARTOUT AU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS : (418) 656-3202



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION CONTINUE
Tél.: (418) 656-3202
ou 1 800 561-0478
Téléf.: (418) 656-5538
Mél.: dgfc@dgfc.ulaval.ca

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
Établi depuis 1954

MAINTENANT 75 SUPER MAGASINS!

Nous avons du style!

Plus de 20,000 styles et couleurs de stores en magasin
Votre choix...
Le Marché du Store!

STORES VERTICAUX

STORES VERTICAUX EN VINYLE «PREMIÈRE»

- Modèle classique!
- Choix de blanc ou ivoire s'harmonisent avec tous les décors!
- Faits sur mesure au meilleur prix!

A partir de **19⁹⁹**

STORES VERTICAUX POUR PORTE PATIO

Des milliers d'autres modèles disponibles! À partir de seulement **26⁹⁹**

STORES HORIZONTAUX

MINI-STORES TEXTURÉS CAMINO^{MD}

- Stores en PVC de première qualité
- Blanc ou albâtre
- Fini texturé pour un décor harmonieux!

A partir de **8⁹⁹**

MINI-STORES PERLÉS AVANTI^{MD}

- Stores en vinyle fini perlé
- Cache la lumière
- Résiste à la poussière
- Plus de lattes pour plus d'intimité
- 14 couleurs populaires

A partir de **18⁹⁹**

STORES PLISSÉS

STORES PLISSÉS EN TISSUS LUXUEUX modèles: CAPRICORN, BRIGHTON, MIRAGE

- Tissus de qualité supérieure
- Fait sur mesure au meilleur prix de fabrication!
- Choix de 3 modèles, 10 couleurs pour un décor luxueux!

A partir de **24⁹⁹**

DU LUXE AU BAS PRIX!

MINI-STORES EN ALUMINIUM

MINI-STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM SEVILLE

- Choix de 36 grandeurs
- 6 couleurs populaires
- Un de nos meilleurs vendeurs!

ALUMINIUM DE PREMIÈRE QUALITÉ!

A partir de **12⁹⁹**

STORES EN BOIS

STORES HORIZONTAUX EN BOIS NATUREL TANGO^{MD}

- Bois naturel de première qualité
- Teintes et vernis naturels
- Choix de blanc, acajou, chêne, naturel et bois blanchi
- Fait sur mesure au meilleur prix!

A partir de **59⁹⁹**

NATUREL ET AUTHENTIQUE!

LE PLUS GRAND CHOIX DE STORES AU MONDE! MAINTENANT 75 SUPER MAGASINS... DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!

À VANIER • Tél. 687-0053
265, boul. Wilfrid Hamel
(Directement en face de l'Hôpital du Christ-Roi)

À LÉVIS • Tél. 838-8646
72, route du Président Kennedy
(En face de McDonald's)

Montreal • Laval • Lanaudière • Montérégie • Estrie • Centre du Québec
Ville de Québec • Beauce • Saguenay • Outaouais • Ontario • New York
New Jersey • Virginie • Pennsylvanie • Delaware • Michigan • Maryland

MÉGA MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-JOSEPH EST, MONTRÉAL (514) 259-3500

VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT (INTERAC) • CHEQUES ACCEPTÉS



Organisation
de la sécurité civile
du Québec

Avis aux personnes affectées par les inondations

Programme d'assistance financière

Le ministre de la Sécurité publique du Québec a annoncé un programme d'assistance financière destiné aux personnes, entreprises et municipalités affectées par les inondations du printemps 1998.

Les grandes lignes du programme

Pour les personnes

Les familles évacuées ont droit, à compter de la quatrième journée d'évacuation, à une allocation d'hébergement de 10 \$ par jour pour la première personne et de 5 \$ pour les personnes additionnelles; l'aide financière pour les dommages admissibles à la résidence principale d'un particulier représente 75 % des dommages excédant 500 \$, jusqu'à un maximum de 100 000 \$;

l'aide maximale pour les biens meubles admissibles est de 15 000 \$ par résidence principale. Toutefois, le premier 100 \$ de dommage est assumé par la personne qui demande l'aide financière.

Pour les entreprises

L'aide financière à une entreprise touchée représente 50 % des dommages admissibles excédant 1 000 \$, jusqu'à concurrence de 100 000 \$.

Pour les municipalités

Les municipalités affectées par les inondations seront indemnisées à 100 % pour les frais supplémentaires encourus lors de l'application des mesures d'urgence; une aide financière sera de plus accordée pour les dommages causés aux infrastructures municipales.

Comment obtenir l'aide gouvernementale

Les personnes évacuées ou ayant subi des dommages admissibles à leurs biens pourront obtenir un formulaire de réclamation auprès de leur municipalité à compter de la mi-avril. Ce formulaire devra être complété et transmis au ministère de la Sécurité publique du Québec responsable de l'application du programme et du versement de l'aide financière.

Les entreprises admissibles au programme d'assistance financière devront procéder de la même manière.

La date limite pour soumettre une demande d'assistance financière est le 30 juin 1998.

CONSEILS EN VUE DE LA PRÉPARATION D'UNE RÉCLAMATION

- Consultez votre assureur afin de vérifier si les dommages subis sont couverts par votre police d'assurance.
- Avant de procéder au nettoyage et aux réparations des habitations inondées, il est suggéré de prendre des photos ou des enregistrements vidéo des biens endommagés.
- Lorsque vous remplacez des biens ou faites effectuer des travaux, il est nécessaire de conserver toutes les pièces justificatives (reçus, factures, bons de livraison, etc.).
- De nombreux entrepreneurs accrédités fournissent gratuitement des évaluations de dommage. Il est utile de s'en prévaloir.

Séances publiques d'information

Le ministère de la Sécurité publique animera au cours des prochaines semaines, en collaboration avec les principales municipalités touchées, des séances publiques d'information à l'intention des victimes des inondations. Les dates et lieux de ces rencontres seront annoncés prochainement.

Les modalités du programme d'assistance financière seront expliquées lors de ces rencontres et des spécialistes seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à préparer votre formulaire de réclamation.

Les personnes désireuses d'obtenir, le cas échéant, de plus amples informations sur le programme d'assistance financière peuvent s'adresser à la Division de l'assistance financière du ministère de la Sécurité publique du Québec aux numéros de téléphone suivants:

Appels provenant de la région de Québec 528-5505

Appels provenant de l'extérieur de la région de Québec 1-888-643-AIDE (2433)

Que faire en cas d'inondation

Voici quelques points importants à vérifier et des mesures à prendre si votre résidence a été inondée :

Les aliments

Tous les aliments qui sont entrés en contact avec l'eau, y compris les boîtes de conserve, toute nourriture qui a séjourné plus de deux heures hors du réfrigérateur ou toute nourriture qui présente une odeur, une couleur ou une texture inhabituelles doivent être jetés.

Les médicaments

Ne conservez pas les médicaments et produits de toilette ayant été en contact avec les eaux de la crue. Vérifiez auprès de votre municipalité la façon d'en disposer.

La contamination de l'eau

On doit vérifier auprès de la municipalité si l'eau de l'aqueduc peut être consommée.

L'eau provenant des sources privées d'approvisionnement (puits individuel, de surface ou artésien) touchées par les inondations ne doit pas être consommée pendant une période d'au moins dix jours après le retrait des eaux.

Une fois cette période de dix jours passée, les puits doivent être désinfectés et l'eau analysée. C'est la Direction de la santé publique de votre région qui sera en mesure de vous fournir plus d'information.

Attention aux pompes

Lorsque vous pompez l'eau de votre sous-sol, procédez graduellement, au rythme d'un tiers du volume d'eau par jour, de manière à éviter d'endommager la structure de la maison. Soyez extrêmement prudents en actionnant vos pompes, qu'elles soient mues par un moteur électrique ou à essence.

Les gaz asphyxiants sont inodores, incolores et indolores. Assurez-vous que les pompes actionnées par un moteur à combustion soient placées à l'extérieur et que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans la demeure par une fenêtre ouverte. Ces appareils sont extrêmement dangereux lorsqu'on les utilise à l'intérieur et ce, même si les portes ou les fenêtres sont ouvertes. Si vous ou quelqu'un de votre entourage ressentez le moindre malaise, arrêtez

le fonctionnement de votre pompe, appelez le **Centre Anti-Poison du Québec au 1 800 463-5060** ou consultez un médecin immédiatement.

Les structures de votre demeure

Après une inondation, faites vérifier la structure de votre demeure et de vos bâtiments par un professionnel qualifié.

Opération « GRAND NETTOYAGE »

Pour éviter le développement de bactéries et de moisissures qui peuvent représenter des dangers pour la santé des occupants, nettoyez à l'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel pour 5 parties d'eau) toutes les pièces de la maison, tous les ustensiles, tous les plats et tous les jouets des enfants qui ont été en contact avec l'eau des crues.

Ventilez à fond la pièce lors du nettoyage et ramenez le niveau d'humidité à la normale, soit entre 40 % et 50 %. La chaleur aide à diminuer l'humidité. Sortez tout ce qui peut être imbibé d'eau (meubles, tapis et rideaux). La laine minérale mouillée qui se trouve dans les murs ou à l'intérieur et autour des chauffe-eau devra être remplacée.

Pour plus d'information sur le nettoyage de votre maison après une inondation et l'élimination des moisissures, consultez la trousse d'information **que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a mis gratuitement à la disposition de la population des municipalités touchées par les présentes inondations. Ces documents peuvent être obtenus auprès des services concernés de votre municipalité.**

Avant de remettre le courant :

Lorsque les circuits électriques de votre résidence ont été atteints par la crue des eaux, faites-les **vérifier par un maître électricien**, afin d'éviter les risques d'électrocution ou d'incendie.

Pour mieux vous informer :

Votre municipalité est le meilleur endroit pour obtenir de l'information sur les gestes à poser pour un retour à la normale après une inondation. En cas de doute et pour plus de sécurité, n'hésitez pas à **consulter le service des incendies ou le service d'inspection des bâtiments.**



Gouvernement du Québec
Ministère de la
Sécurité publique

Québec

LE MONDE

Finies les folies

L'opinion publique américaine ne veut plus entendre parler de la sexualité du président

WASHINGTON (AP) — Les États-Unis en ont assez. Ils ne veulent plus entendre parler des frasques sexuelles supposées de leur président. L'affaire Paula Jones enterrée, les Américains souhaitent désormais que Monica Lewinsky passe à la trappe. Pour eux, le temps est venu de revenir enfin aux choses sérieuses et de laisser Bill Clinton tranquille, moeurs représentables ou pas.

Petit sondage à l'heure de la pause-déjeuner. « Je crois qu'il est temps », estime Gail Page, infirmière de Chicago. « C'est embarrassant pour les États-Unis et pour sa famille ».

Vanna Parr, administratrice d'un lycée de Dallas, Texas, glisse en sirotant son café qu'elle en a plus qu'assez : « Je veux que la presse s'arrête. Franchement, ça ne m'intéresse pas de savoir avec qui il a couché ».

Diane Redd, de Milwaukee, renchérit : « Il y a des manières bien plus intelligentes de dépenser l'argent du contribuable que de connaître les activités sexuelles du président ».

Selon un sondage USA Today-CNN-Gallup effectué juste après le classement de l'affaire Paula Jones, 63% des Américains sont d'accord avec la décision. Ils vont plus loin : 67% des concitoyens de Bill Clinton veulent la fin de toutes les enquêtes pour harcèlement sexuel concernant le président.

« Back to business », réclame un pays un peu honteux. « Il est temps de recommencer à s'occuper de ce qu'il faut faire dans ce pays », estime Dean Davis, employé d'une base de l'armée

de l'air à Tucson dans l'Arizona.

Mais c'est aussi par lassitude que les Américains veulent laisser tomber. Bon nombre d'entre eux estiment en effet que de nombreuses questions resteront en suspens, que la morale est loin d'être sauve.

Selon un sondage ABC TV News, 61% des Américains pensent que les frasques sexuelles de leur président sont réelles. Et ils pensent majoritairement qu'il s'est vraiment passé quelque chose de louche avec Paula Jones dans cette fameuse chambre d'hôtel de Little Rock.

D'autres souhaitent en tous cas que le procureur Kenneth Starr ne lâche pas pas le morceau pour ce qui est de Kathleen Willey, dernière accusatrice, parce qu'elle travaillait à la Maison-Blanche : « Si vous ne pouvez pas vous occuper de votre propre équipe, vous ne pouvez pas vous occuper du pays », juge Dennis Tyrone Gasper, de Dayton, Ohio.

TOUS ONT MENTI

On ne saura jamais le fin mot de l'histoire, tous — peut-être — ont menti, pensent les États-Unis. Et tout cela a un goût politique amer, celui d'un complot des républicains frappant le démocrate de la Maison-Blanche en dessous de la ceinture...

Mais pour tous cependant, explique Larry Hugiak, directeur des enquêtes politiques à Princeton, ces sordides déballages ne « valent pas la peine de perdre un président », dont la cote de popularité reste à 67%.

Monica inculpée, Clinton cité comme « complice » mais non formellement accusé

WASHINGTON (AFP) — Le procureur spécial Kenneth Starr s'apprêterait à inculper Monica Lewinsky, une ex-stagiaire de la Maison-Blanche soupçonnée d'avoir eu une liaison avec le président Bill Clinton et d'avoir menti sous serment à la demande de ce dernier, a indiqué hier la chaîne de télévision CNN.

M. Clinton, lui-même, serait cité dans la procédure comme complice sans toutefois être inculpé, poursuit CNN.

Cette stratégie, développée par les assistants du procureur, lui permettrait de pouvoir faire témoigner oralement Monica Lewinsky devant le « grand jury » (chambre de mise en accusation) chargé de l'enquête.

L'avocat de M^{lle} Lewinsky a toutefois engagé une procédure judiciaire afin de faire respecter ce qu'il estime être un accord d'immunité accordé à sa

cliente en échange de son témoignage. Le procureur Starr, qui conteste avoir octroyé une quelconque immunité, devra donc attendre la décision du juge chargé de trancher ce différend avant de pouvoir formellement inculper Mlle Lewinsky.

M. Starr enquête sur des allégations d'adultère, de parjure, d'obstruction à la justice et de subornation de témoins à l'encontre de M. Clinton, dans le cadre d'une liaison qu'il aurait entretenue à partir de 1995 avec une stagiaire à la Maison-Blanche, Monica Lewinsky, alors âgée de 21 ans. Il lui aurait ensuite demandé d'en cacher l'existence dans une déposition sous serment dans le cadre de l'affaire Paula Jones, qui vient d'être classée par la justice, en l'aidant par ailleurs à trouver un emploi.

M. Clinton a démenti formellement ces accusations.

ALLEMAGNE

Haro sur Le Pen!

MUNICH, Allemagne (AFP) — Le parquet de Munich a demandé la levée de l'immunité parlementaire européenne de Jean-Marie Le Pen, afin de pouvoir ouvrir une information judiciaire contre lui pour négationnisme, a indiqué hier un porte-parole du parquet.

M. Le Pen, chef du Front national français, avait déclaré le cinq décembre lors d'une conférence de presse à Munich, que les chambres à gaz étaient « un détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ».

Il vient en outre d'être condamné en France, jeudi, à deux ans d'inéligibilité et trois mois de prison avec sursis pour violence en réunion et injures publiques, après avoir agressé une can-

didate socialiste lors de la campagne des élections législatives. Il s'agit de la plus lourde condamnation jusqu'ici prononcée contre le président du FN.

L'enquête préliminaire, ouverte en janvier par la justice allemande, a conclu que M. Le Pen avait commis le délit de négationnisme et d'incitation à la haine raciale, passible d'une peine de cinq ans de prison.

M. Le Pen s'était rendu à Munich pour promouvoir aux côtés son « ami » l'ancien Waffen SS Franz Schoenhuber, figure de proue de l'extrême-droite allemande, le livre que celui-ci lui a consacré, intitulé *Le Pen, le rebelle* — Front national, modèle pour l'Allemagne.

ULSTER

Suspense à Belfast

La mise au point d'un accord de paix semble imminente

■ BELFAST (d'après AFP et AP) — Le président des pourparlers sur l'Irlande du Nord George Mitchell a admis hier soir qu'il n'était pas encore en mesure de présenter aux partis en négociation un document esquissant un accord de paix, remettant en cause le calendrier prévu.

« Nous n'avons pas été en mesure de préparer le document complet à temps pour ce soir comme nous l'avions espéré », a dit M. Mitchell devant la presse à Belfast.

« Mais j'espère fortement que nous pourrions le terminer au cours des jours qui viennent », a-t-il ajouté, « et nous avons pleinement l'intention de tenir le calendrier » qui doit mener à la signature d'un accord de paix le 9 avril dont une nouvelle formule d'autonomie politique pour la province, qui serait ensuite soumis à référendum. Un délai serré qui ne laisse qu'une semaine aux parties pour s'entendre.

DOCUMENT INCOMPLET

Le document en question est censé identifier les sphères d'accord entre protestants, qui veulent conserver la province dans le giron britannique, et catholiques favorables à la réunification de l'Irlande, mais aussi les points de désaccord qui subsistent.

M. Mitchell devrait faire la navette tout au long du week-end entre les partis représentés aux négociations dans l'espoir d'aboutir lundi à la publication de ce fameux texte.

L'optimisme était toutefois de mise hier, tant à Londres, où les premiers ministres britannique et irlandais Tony Blair et Bertie Ahern se sont de nouveau entretenus en marge du sommet Europe-Asie, qu'à Belfast où sont réunis les négociateurs.

Le porte-parole de M. Blair a souligné que Londres et Dublin restaient « absolument déterminés à résoudre les difficultés » qui subsistent.

Sous l'impulsion des chefs de gouvernement de Londres et de Dublin, associée à la pression de Washington, les pourparlers de Belfast ont en effet adopté un rythme jamais vu depuis leur ouverture, il y a deux ans.

Le numéro deux du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, Martin McGuinness, a affirmé que « l'instant de vérité est arrivé ».

SIGNAUX CONCORDANTS

Des signaux concordants indiquent qu'un accord est notamment en voie d'être trouvé entre grands partis protestant unioniste (UUP) et catholique nationaliste (SDLP) sur les contours d'une assemblée locale concrétisant l'autonomie de l'Ulster.

LUUP, majoritaire, en aurait rabattu sur son exigence de doter l'assemblée de pouvoirs faibles et d'instaurer le régime absolu du plus grand nombre. La formation protestante attend en échange du SDLP des concessions similaires sur l'autre dossier en suspens : l'organe de coopération entre le Nord et le Sud de l'île, censé donner à

Dublin un droit de regard sur les affaires du Nord.

C'est le point le plus brûlant du désaccord entre catholiques nationalistes et protestants unionistes. Les premiers, soutenus par Dublin, veulent doter cet organe de pouvoirs exécutifs. Les seconds, dont la position est relayée par Londres, refuse tout « embryon de gouvernement pan-irlandais ».

La conclusion d'un éventuel accord reste toutefois sous la menace permanente des extrémistes armés, opposés au processus de paix. La police irlandaise a saisi jeudi une énorme bombe de 445 kg à bord d'une voiture en partance pour la Grande-Bretagne.

Selon des sources policières, l'engin, similaire à celui de l'attentat de l'IRA au Canary Wharf à Londres en février 1996, était convoyé par des dissidents de l'Armée républicaine irlandaise. C'est la première fois depuis le récent regain de violence en Ulster que ces extrémistes projettent de commettre une action hors des frontières de l'Irlande du Nord.

En attendant, les deux pôles les plus opposés de la table de négociations, l'UUP de David Trimble et le Sinn Féin (aile politique de l'IRA) de Gerry Adams, ont trouvé un langage commun. Les deux leaders ont philosophiquement expliqué jeudi les « gesticulations » de leurs adversaires par la pression du calendrier.

À Belfast, où l'on a déjà connu tant de promesses déçues de règlement, on plaisante volontiers sur le fait que « le président Mitchell a sommé les négociateurs d'aboutir le 9 avril, sans préciser de quelle année ».

Un hélico s'écrase sur une maison



Un hélicoptère de la police s'est écrasé hier sur un immeuble en plein centre d'Istanbul, faisant trois morts et trois blessés parmi ses passagers. L'appareil, qui volait à basse altitude lors d'une mission de patrouille, a percuté la partie supérieure d'un immeuble et s'est brisé en deux, une partie s'écrasant dans une rue étroite en contrebas, l'autre restant encastrée dans une des fenêtres de l'immeuble.

EN BREF

CALIFORNIE Complices congédiés?

Quatre employés ont été congédiés d'un hôpital de la banlieue de Los Angeles où un infirmier aurait précipité la mort d'une quarantaine de personnes, ont indiqué hier soir les autorités hospitalières. Les quatre employés travaillaient tous au sein du service de réanimation du Centre médical adventiste de Glendale, tandis qu'un autre a été placé en congé administratif et deux cadres « ne sont plus avec l'hôpital », a indiqué un porte-parole de l'hôpital, Mark Newmyer. Le porte-parole a simplement indiqué que la direction de l'hôpital avait pris cette décision dans le cadre d'une enquête interne sur l'affaire de l'infirmier. Un infirmier, Efrén Saldívar, du Centre médical adventiste de Glendale, est en effet soupçonné d'avoir précipité la mort de 40 à 50 personnes atteintes de maladies incurables et qui se trouvaient en phase terminale. Certains

décès remonteraient à plusieurs années. Saldívar, 28 ans, avait été arrêté le 11 mars et aurait déclaré à la police avoir été à l'origine de la mort de plusieurs dizaines de malades. La police avait été toutefois dans l'obligation de le libérer, car elle n'avait pu réunir dans les délais légaux des preuves suffisantes pour l'accuser. Efrén Saldívar est depuis introuvable. La police a indiqué lundi qu'elle espérait « disposer d'éléments pour un ou deux cas clairs et précis » permettant de procéder à leur exhumation, précisant toutefois que l'opération pourrait avoir lieu dans quelques mois. (AFP)

la foulée de stars d'Hollywood comme Arnold Schwarzenegger, Madonna, Jack Nicholson ou Demi Moore. Mais la Californie, qui a érigé en quasi-dogme le culte de la bonne santé, se mobilise et les autorités locales vont lancer en mai une vaste campagne de publicité contre le cigare. « Le cigare, la nouvelle mode pour le cancer », c'est le slogan de cette campagne de publicité de 22 millions \$, financée par une taxe de 0,4 dollar sur chaque paquet de cigarettes vendu en Californie. La campagne anticipée s'inscrit dans la foulée de l'interdiction de fumer dans les quelque 35500 bars californiens, essentiellement pour protéger les employés travaillant dans les bars et cafés du tabagisme passif. Une interdiction similaire était en vigueur depuis 1994 dans la plupart des restaurants et lieux de travail de Californie. Un porte-parole du département de la Santé de Californie, Carla Agar, reconnaît cependant qu'il sera difficile de persuader les amateurs de cigares d'arrêter. « C'est une bataille de longue haleine lorsqu'il s'agit d'aller à l'encontre de l'industrie du spectacle et du tabac », dit-elle. (AFP)

Feu sur le cigare!

Fumer le cigare est peut-être le dernier cri à Hollywood mais les autorités de santé locales entendent mener une campagne acharnée contre sa consommation. Un nombre croissant d'hommes et de femmes, et même des adolescents, se mettent au cigare apparemment dans



LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE L'ANSE

AVIS DE CONVOCATION

La coopérative funéraire de l'Anse invite ses membres à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le lundi 27 avril 1998 à 20h au sous-sol de l'église du Saint-Esprit.

Les membres auront alors l'occasion de prendre connaissance du rapport annuel, de répartir les trop-perçus le cas échéant et de prendre toute autre décision qui leur est réservée.

Il y aura élection à trois (3) postes au conseil d'administration. En vertu de l'article 10-A de la section IV des règlements généraux, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été donné dans les délais et selon les règles affichées au siège social.

Un bulletin de présentation est disponible auprès du secrétaire de la Coopérative. Il doit être transmis au plus tard le 17 avril 1998, au siège social de la Coopérative.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Édouard Hawkins
Secrétaire

Québec, ce 4 avril 1998

COLLÈGE DE LIMOILOU

APPEL D'OFFRES

SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER
DU CAMPUS CHARLESBOURG DU COLLÈGE DE LIMOILOU

- 1. Des soumissions sont demandées pour l'entretien ménager du Campus de CHARLESBOURG.
2. Les formules de soumissions seront disponibles moyennant un versement de 20 \$ à la direction du Campus de CHARLESBOURG, local 2111, 7600, 3^eme Avenue Est, CHARLESBOURG, QUÉBEC, téléphone : (418) 624-3663 et ce, du lundi 6 avril au jeudi 9 avril 1998 inclusivement, de 9h00 à 16h00.
3. Les soumissions, accompagnées d'un cautionnement de soumission représentant 50 % du montant annuel de la soumission seront reçues au local 2111 du campus de CHARLESBOURG, jusqu'à 15h00 le lundi 27 avril 1998. L'ouverture se fera à 15h00 la même journée au local 2301.
4. Le Collège exige du fournisseur l'accréditation ISO-9003, afin d'assurer la meilleure qualité de service. Le contrat qui sera adjugé est assujéti à un accord intergouvernemental et est ouvert aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires. Seules seront considérées les soumissions présentées par les fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.
5. Le collège de LIMOILOU ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et ne pourra encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires.

PIERRE NOREAU
Responsable, Service de l'Approvisionnement

AVIS AUX CRÉANCIERS

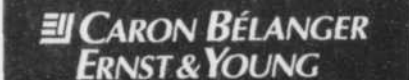
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
PARAMONDE INC.

Avis est par les présentes donné que PARAMONDE INC. a fait une cession le 26 mars 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour d'avril 1998 à 11:00 heures, au bureau du syndic, au 140, Grande Allée Est, Bureau 200, Québec (Québec), G1R 5P7.

DATÉ À QUÉBEC, le 2e jour d'avril 1998.

Caron Bélanger Ernst & Young Inc.,
Syndic

Denis Allain, CA, CIP
Responsable de l'actif



140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (Québec) Téléphone : (418) 524-5151
G1R 5P7 Télécopieur : (418) 524-0061



LES CLSC ET CHSLD
DE LA MRC DE LISLET
APPEL D'OFFRES
VENTE D'IMMEUBLE

LES CLSC ET CHSLD DE LA MRC DE LISLET désire vendre sans autre garantie que celle de ses faits personnels un immeuble, situé au 125, des Pionniers Ouest à Lislet-sur-Mer connu et désigné comme étant une partie des lots 244-p et 246-p du cadastre officiel de la paroisse de Lislet, circonscription foncière de Lislet.

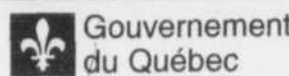
Date de clôture et validité des soumissions:
Pour être valable, toute proposition doit:

- 1. a) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, d'un montant équivalant à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre de Les CLSC et CHSLD de la MRC de Lislet. Ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente et le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente.
b) parvenir au bureau de la directrice générale de Les CLSC et CHSLD de la MRC de Lislet, sis au 103, rue du Foyer Nord, Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0 avant 15 heures le 1er mai 1998.
2. La soumission retenue devra être valide pour cent quatre-vingt (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par Les CLSC et CHSLD de la MRC de Lislet à la suite de l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux (re: articles 260 et 261, L.R.Q., chapitre S-4.2 et C.T. 187151 du 9 mai publié à 1998) L37 G.O.2, no 22, 2303).
3. Les CLSC et CHSLD de la MRC de Lislet ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.
4. Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h dès le 6 avril 1998 à l'endroit suivant:
Les CLSC et CHSLD de la MRC de Lislet
CLSC de Saint-Pamphile
103, rue du Foyer Nord
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
Le soumissionnaire doit présenter sa soumission sur les formulaires fournis à cet effet à l'adresse précitée.
5. Seules les personnes ayant obtenu le document faisant état des conditions exigées pour la présente vente sont admises à visiter la bâtisse le mardi 4 avril et le mercredi 15 avril 1998 de 13h30 à 15h30, en communiquant avec la secrétaire administrative au (418) 356-3393 pour prendre rendez-vous.

Marie-Claude Quillet,
directrice générale

Saint-Pamphile, le 30 mars 1998

appel d'offres



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Le ministre de l'Environnement et de la Faune sollicite auprès de l'entreprise privée des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour le développement d'une poursuite sur un territoire d'une superficie de 91,2 km² dans le secteur de la rivière Olaf. Ce territoire est situé dans la MRC du Fjord du Saguenay.

Dans sa proposition, le promoteur devra présenter des prévisions de conservation et d'exploitation de la faune, d'investissements, d'embauche, de mise en marché, ainsi que les projections financières relatives à son projet. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté.

EXIGENCES DE CONFORMITÉ
Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences du ministre énumérées à la liste de contrôle incluse au document d'appel d'offres.

VENTE ET CONSULTATION DES DOCUMENTS
La vente et la consultation des documents se fera aux adresses suivantes, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8h30 et 16h et cela à compter du 6 avril 1998.

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction des Affaires institutionnelles et des Communications
Division accueil et renseignements
675, boul. René-Lévesque Est, rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1R 5V7

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
3950, boulevard Harvey
Service de l'information
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Un montant non remboursable de soixante-quinze dollars (75\$) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

DURÉE DE LA VALIDITÉ DES PROPOSITIONS
Les propositions devront être valides pour une période de trois cent cinquante (350) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.

GARANTIE DE PROPOSITION ET D'EXÉCUTION EXIGÉE
Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition et d'exécution de dix mille dollars (10 000\$) sous la forme de chèque visé émis à l'ordre du ministre des Finances.

RÉUNION D'INFORMATION
Le Ministère tiendra une réunion d'information à l'intention des promoteurs le 15 avril 1998 à 10 heures, au bureau du ministre de l'Environnement et de la Faune à Jonquière (3950, boulevard Harvey, Québec G7X 8L6).

RÉCEPTION DES PROPOSITIONS
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le 5 juin 1998 à 15 heures, à Québec, au 675, boulevard René-Lévesque Est, rez-de-chaussée, Québec G1R 5V7.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.
Diane Gaudet, sous-ministre



AVIS PUBLIC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AUDIENCE SUR LES COÛTS D'EXPLOITATION QUE DOIT
SUPPORTER UN DÉTAILLANT EN ESSENCE OU EN CARBURANT

L'article 59 de la Loi sur la Régie de l'énergie, entré en vigueur le 11 février 1998 édicte que la Régie doit fixer annuellement un montant, par litre, au titre des coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel. Les montants peuvent être différents selon les régions et la Régie peut apprécier l'opportunité de retirer ou d'inclure ce montant dans les coûts que doit supporter un détaillant, pour une période ou pour une zone déterminée. La Régie doit, dans l'exercice de ses pouvoirs, assurer la protection des intérêts des consommateurs.

La Régie doit établir quels sont les coûts raisonnables et nécessaires pour faire le commerce au détail d'essence et de carburant diesel de façon efficace. Pour cela, elle doit déterminer les diverses composantes des coûts d'exploitation et répartir ceux-ci entre les divers commerces exploités sur un même site.

La Régie doit également vérifier, dans son analyse d'opportunité, l'effet qu'aurait, sur les consommateurs et sur le marché pétrolier, le fait d'ajouter un montant additionnel à ceux déjà définis à l'article 139 de la loi pour la fixation du coût minimum de vente de ces produits pétroliers. Elle doit définir des critères pour déterminer des zones dans lesquelles un tel montant par litre au titre des coûts d'exploitation pourrait être ajouté au prix minimum et l'effet que cela aurait sur l'économie de ces zones et, en général, sur celle du Québec.

Comme l'article 25 de sa loi constitutive l'y oblige, la Régie va tenir une audience publique sur ces questions. L'échéancier prévu est le suivant:

Le 8 avril à 10h, rencontre d'information au siège social de la Régie pour toutes les personnes ou groupes intéressés à participer à l'audience.

- Le 20 avril, date limite pour faire parvenir à la Régie les demandes pour obtenir le statut d'intervenant (article 8 du Règlement sur la procédure de la Régie) et des frais préliminaires (article 30) ou pour demander la permission de déposer des observations écrites (article 11).
Le 5 mai, rencontre préparatoire réunissant tous les intervenants reconnus par la Régie de l'énergie.
Le 22 mai, date limite pour le dépôt de toute la preuve, de la documentation et des observations écrites des intervenants.
Le 8 juin, début des audiences.

Les personnes intéressées à participer à la rencontre d'information du 8 avril sont invitées à s'y inscrire, en téléphonant au (514) 873-2452, ou, sans frais, au 1 (888) 873-2452.

Le présent avis ainsi que la décision procédurale précisant le déroulement prévu de l'audience sont accessibles sur le site INTERNET de la Régie, à l'adresse suivante: <http://www.regie-energie.ca>

Pour toute communication avec la Régie, notamment en ce qui concerne le Règlement de procédure, vous devez vous adresser à son secrétaire.

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H3B 1A2
Téléphone: (514) 873-2452
Télécopieur: (514) 873-2070

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec et de l'article 205.18 du Code de sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

Table with 3 columns: Nom, Domicile, Date du décès. Lists names and addresses of individuals whose estates are being administered.

Table with 3 columns: Nom, Domicile, Date du décès. Lists names and addresses of individuals whose estates are being administered.

40 Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

Table with 3 columns: Nom, Domicile, Date du décès. Lists names and addresses of individuals whose property is being administered.

20 Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:
ÉDOUARD LACROIX LEE

50 Successions non réclamées de personnes incapables représentées par le Curateur public:

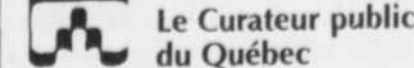
Table with 3 columns: Nom, Domicile, Date du décès. Lists names and addresses of individuals whose estates are being administered.

60 Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Table with 3 columns: Nom, Marque/Modèle, No d'identification. Lists names and vehicle details.

Salon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1^{er} du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise. Le propriétaire identifié au paragraphe 5^e du présent avis peut prendre possession du véhicule sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci pour son administration. Le Curateur public sera autorisé à vendre le véhicule à compter du onzième jour suivant la date de cette publication. Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou dans les autres cas, lorsque la loi le permet, dans les dix ans après le début de son administration.

Le Curateur public du Québec
Direction des biens délaissés
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W5
Tél.: 1-514-873-8074
1-800-363-9020



Le Curateur public
du Québec

L'oeuvre était presque parfaite...

Neuf mois de prison à un sculpteur qui dérobaît des cadavres

LONDRES, (AFP) — Un sculpteur de 42 ans a été condamné hier à neuf mois de prison à Londres, pour avoir volé des cadavres humains afin de rendre ses oeuvres plus réalistes, une sentence sans précédent dans l'histoire judiciaire britannique.

« Ce que vous avez fait est révoltant », s'est exclamé le juge en annonçant le

verdict à Anthony-Noel Kelly, un aristocrate, neveu d'un duc, qui avait commencé sa carrière comme boucher.

L'artiste macabre a été reconnu coupable d'avoir dérobé, avec l'aide d'un complice, des membres et des têtes provenant de 35 à 40 cadavres différents dans le sous-sol du Collège royal de chirurgie de la capitale britannique.

Neil Lindsay, un jeune homme de 25 ans qui l'avait aidé à voler les corps entre juin 1991 et novembre 1994 en échange de 400 livres (640 dollars), a été condamné à six mois de prison avec sursis.

La police avait retrouvé deux têtes humaines, un torse, plusieurs membres et des restes décomposés enterrés dans le

jardin de l'ancien domicile du sculpteur. Quatre pieds et autant de mains et de bras étaient également entreposés dans des sacs de plastique chez une de ses amies.

Anthony-Noel Kelly avait été condamné l'an dernier à l'occasion d'une exposition à Londres pour laquelle il avait utilisé des moules des membres hu-

mans volés. Les autorités médicales avaient jugé les reproductions trop parfaites en découvrant les photos dans la presse et ordonné une enquête.

L'artiste avait obtenu du prestigieux Collège royal de chirurgie un accès aux salles de dissection, officiellement pour perfectionner son art, avant d'abuser ses hôtes.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com



APPEL D'OFFRES

LOCATION DE MACHINERIE

La Ville de Vanier demande des soumissions pour la location des équipements suivants, selon les besoins de la Ville, durant la période comprise entre le 1er juin 1998 et le 31 mai 2000:

- rétrocamion de différents modèles;
- pelle hydraulique de différents modèles variant de 0,200 m3 (1/4 verge) jusqu'à 1,5 m3 (2V3);
- niveleuse de différents modèles incluant les minis;
- plaque chauffante à l'infrarouge;
- épandeur à enrobé bitumineux pouvant épandre de 0,6 m de large jusqu'à 3,65 m de large;
- rouleau à pavage et à gravier de capacité différente de 2700 kg à 22 500 kg;
- bouteur de toutes capacités;
- souffleuse à neige d'une capacité de déblayage minimum de 1200 l.m./heure.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus sans frais au bureau de la soumission, 233, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier, du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et 13h15 à 16h45.

La soumission, pour être considérée, doit être cachetée, faite sur la formule de soumission de la Ville et doit demeurer valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues au bureau, de la soumission, à l'hôtel de ville de Vanier, 233, boulevard Pierre-Bertrand, Vanier G1M 2C7, avant 11h le jeudi 16 avril 1998. Elles seront ouvertes publiquement dans la salle du Conseil immédiatement après l'heure limite.

La Ville de Vanier se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Vanier, ce 2 avril 1998

La greffière,
Me Marie-Josée Dumais, avocate

Raymond Chabot inc. ☞

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de:
IMMEUBLE MICH-PAT INC., personne morale légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 140, rue St-Germain Est, Rimouski (Québec) G5L 1A8

Avis est par la présente donné que **IMMEUBLE MICH-PAT INC.**, a déposé une cession de ses biens entre les mains de **RAYMOND, CHABOT INC.**, le 30 mars 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 avril 1998 à 11h, au bureau du syndic, 97, rue St-Germain Est, bureau 201, Rimouski (Québec).

RIMOUSKI, le 2e jour d'avril 1998.

Raymond, Chabot Inc.,
És-qualités de syndic à l'actif de
Immeuble Mich-Pat Inc.
Stéphane Gauvin, CA, CIP, syndic

97, rue St-Germain Est, bureau 201
Rimouski (Québec) G5L 1A5, tél.: (418) 723-6565
Télécopieur: (418) 623-5552

Raymond Chabot inc. ☞

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

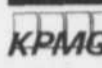
Dans l'affaire de la faillite de:
ALAIN TREMBLAY infirmier, ayant auparavant résidé au 241, Champagnat, LÉVIS et maintenant domicilié et résidant au 977, Champigny, ST-JEAN-CHRYSOSTOME (Québec) G6Z 1E4.

Avis est par la présente donné que **Alain Tremblay** a déposé une cession de ses biens entre les mains de **RAYMOND, CHABOT INC.**, le 26e jour de mars 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour d'avril 1998 à 10 h 00, au bureau du syndic sis au 5790, boul. Etienne-Dallaire, bureau 201, LÉVIS (Québec).

LÉVIS, le 31e jour de mars 1998

Raymond, Chabot Inc.,
És-qualités de syndic à l'actif de
Alain Tremblay
François Noël, CIP

5790, boul. Etienne-Dallaire, bureau 201
LÉVIS (Québec) G6V 5V6, tél.: (418) 835-3965
Télécopieur: (418) 835-3975



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE KAMOURASKA
No: 250-11-000419-984
43-095366

COUR SUPÉRIEURE

«En matière de faillite et d'insolvabilité»
Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN-YVON LAVOIE, camionneur,
domicilié et résidant au 488,
rue Saint-Vallier, Saint-Éleuthère
(Québec) G0L 2T0 et ayant opéré
sous la raison sociale de Transport
Jean-Yvon enr.

DÉBITEUR

Avis est par les présentes donné que Jean-Yvon Lavoie a fait cession de ses biens le 23e jour de mars 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour d'avril 1998 à 11 heures, au palais de justice de Rivière-du-Loup, 33, rue de la Cour, salle 3.28, Rivière-du-Loup (Québec).

Date de Québec, ce 26e jour de mars 1998.

KPMG
Syndic

925, chemin Saint-Louis
Bureau 400
Québec (Québec)
G1S 4W6
Téléphone: (418) 681-5764

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN MOTEL INDUSTRIEL À ROBERTSONVILLE

PROJET N° 010498

Propriétaire:
CoRi
(Comité de Développement de Robertsonville inc.)
184, Notre-Dame Sud
Robertsonville (Québec)
G0N 1L0

Architectes:
CAQUETTE et DALLAIRE, architectes
566, Notre-Dame Nord
Theftford Mines (Québec)
G6G 2S4

Ingénieurs:
FRÉCHETTE L.G.L.
69, Notre-Dame Sud
Theftford Mines (Québec)
G6G 1J4

Le CoRi (Comité de Développement de Robertsonville inc.) demande des soumissions pour la construction d'un motel industriel d'une superficie de 6000 pieds carrés.

Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau des architectes à partir du 8 avril 1998 contre un chèque visé émis à l'ordre du propriétaire, au montant de 50\$, dont 10\$ sera remboursable sur le retour des plans et devis en bon état et dans les 10 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé établi à l'ordre du propriétaire, correspondant à 10% du montant de la soumission.

Les soumissions seront reçues:
Nom: Hôtel de ville de Robertsonville
Adresse: 184, Notre-Dame Sud
Robertsonville (Québec)
G0N 1L0
Tél.: (418) 338-6177
Date: 27 avril 1998
Heure: 15h (heure locale en vigueur)


pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Les travaux devront débuter dès la signature du contrat.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ni quelque autre des soumissions reçues.

Robert Perreault, secrétaire

Also available in english language on demand at the attention of Robert Perreault, tél.: (418) 338-6177



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

AQUEDUC, ÉGOUTS, ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

RÉFÉRENCE: M76-89-01

APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Donat, en tant que maître d'œuvre, demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après:

- construction d'un réseau d'égout domestique d'environ 3000 mètres linéaires;
- construction d'un réseau d'égout pluvial d'environ 2000 mètres linéaires;
- réfection d'un réseau de distribution de l'eau potable sur environ 3200 mètres linéaires;
- construction de postes de pompage d'eaux usées de 8 L/s, 9 L/s et 5 L/s;
- construction de conduites de refoulement sur environ 900 mètres linéaires;
- construction d'un système de traitement des eaux usées, de type étangs aérés facultatifs, avec parois en béton armé, de 158 m³;
- reconstruction complète de voirie sur environ 3200 mètres linéaires;
- construction d'un chemin de contournement d'environ 1100 mètres linéaires.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égout (RES-EAU), du Programme d'assainissement des eaux municipales (PADEM) et dans le cadre d'un protocole d'entente entre le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Municipalité de Saint-Donat.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles, à compter de vendredi, le 3 avril 1998, aux bureaux des ingénieurs-conseils mentionnés ci-dessous, moyennant un dépôt de deux cents dollars (200\$), taxes incluses, non remboursable.

BPR Groupe-conseil
464, boulevard St-Germain Ouest
Rimouski (Québec) G5L 3P1
Tél.: (418) 723-8151

BPR Groupe-conseil
4655, boulevard W. Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Tél.: (418) 871-8151

Les soumissions seront reçues au bureau municipal de Saint-Donat, 104, avenue du Mont-Comi, case postale 70, Saint-Donat (Québec) G0K 1L0, avant 15h, heure locale, le mercredi 29 avril 1998. Elles seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil du bureau municipal, immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Saint-Donat se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties.

Donné à Saint-Donat, le 31 mars 1998.
Gil Bérubé, secrétaire-trésorier

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

APPEL D'OFFRES

La Télé-université sollicite les services d'une agence de publicité pour:

- développer un concept publicitaire global adaptable à divers supports, notamment le site Web;
- la conseiller dans ses orientations de communication et son placement média;
- effectuer, le cas échéant, les placements média.

Pour être conforme, toute soumission doit:

1. respecter le cahier des charges;
2. fournir les garanties demandées;
3. être déposée au **Bureau des approvisionnements** de la Télé-université, avant 11 h le jeudi 23 avril 1998, dans une enveloppe scellée portant la mention: SOUMISSION-AGENCE DE PUBLICITÉ.

Le cahier des charges sera disponible au coût de 25 \$ au Bureau des approvisionnements de la Télé-université à Québec et au bureau de la réceptionniste de la Télé-université à Montréal, entre 9 h et 16 h 30, dès le mercredi 8 avril 1998.

Les soumissionnaires seront invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à Québec, dès l'heure de tombée, à la salle 7004.

La Télé-université ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.


Le présent appel d'offre est assujéti à l'accord intergouvernemental de libéralisation des marchés publics.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ
Bureau des approvisionnements, 2600, boulevard Laurier,
Tour de la Cité, 7^e étage, Case Postale 10700, Sainte-Foy
(Québec), G1V 4V9
Téléphone: 418-657-2747, Poste 5231
Télécopieur: 418-657-6250

Bureau de la réceptionniste, 1001, rue Sherbrooke Est, 4^e étage,
Montréal (Québec), H2L 4L5

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE
Université du Québec
Télé-université

25
LE SAVOIR
SOUS TOUTES
SES FORMES



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné des offres cachetées, scellées, endossées: «PROJET: Parc du Bois-de-Coulonge. Phase II, Aménagement de l'Étang» et adressées au chargé de projet de la Commission de la capitale nationale du Québec seront reçues jusqu'au 27 avril 1998, à quinze heures (15h), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres comprennent entre autres choses, la construction d'un jardin aquatique composé d'un bassin supérieur, d'un ruisseau et d'un étang principal, l'installation d'un pont en acier et de deux passerelles de bois, la mise en place d'un système de drainage souterrain, de même que tous les raccordements requis. Des travaux de terrassement et d'aménagement paysager en font également partie.

Les soumissionnaires doivent posséder une expérience dans la réalisation d'étangs de grandes dimensions avec géomembrane, soit d'une superficie minimale de deux cents (200) mètres carrés.

Les documents de soumission nécessaires peuvent être obtenus au bureau de la Commission de la capitale nationale du Québec situé au 525, boulevard René-Lévesque Est (rez-de-chaussée) durant les heures normales d'ouverture (lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h), à partir de mardi 7 avril 1998.

Un montant de quarante dollars (40\$), taxes incluses, non remboursable, sous la forme de chèque visé à l'ordre de la Commission de la capitale nationale du Québec ou argent comptant, est exigé pour l'obtention des documents d'appel d'offres.


Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de 10% valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de 10% fait à l'ordre de la Commission de la capitale nationale du Québec, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est égale à 10% du montant total du contrat.

Les soumissionnaires intéressés à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau de la Commission, à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Pour de plus amples informations, les personnes intéressées pourront prendre contact avec le chargé de projet de la Commission, monsieur Christian Sommeiller au numéro de téléphone 644-8353 ou par fax au numéro 528-0833, ou avec l'architecte paysagiste du Regard Vert, monsieur Martin Desgagnés au numéro de téléphone 623-1455 ou par fax au numéro 623-9587.

Québec, le 4 avril 1998



SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.

APPEL DE PROPOSITIONS NO 98-503

RECRUTEMENT D'UNE OU PLUSIEURS

AGENCES DE PUBLICITÉ

CLÔTURE: 16 avril 1998, à 11h, heure locale

La Société des casinos du Québec inc., filiale de Loto-Québec, est à la recherche d'une ou plusieurs agences de publicité dont le mandat sera d'établir des objectifs et stratégies de communication, de concevoir et réaliser des campagnes de publicité et de voir à la planification et au placement média pour les comptes suivants:

- Compte 1: Société des casinos du Québec inc. et Casino de Montréal;
- Compte 2: Casino de Hull;
- Compte 3: Casino de Charlevoix.

Toutes les conditions relatives à cet appel de propositions sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50\$, présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec inc., du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et de 13h30 à 16h à:

Société des casinos du Québec inc.
Service de l'approvisionnement de Loto-Québec, 19e étage
500, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Aucune proposition reçue après les délais ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une proposition, le proposant doit répondre aux critères suivants:

Pour l'ensemble des comptes:

- avoir obtenu le document d'appel de propositions directement du Service de l'approvisionnement de Loto-Québec et avoir acquitté les frais de prise de possession;
- être en affaires depuis au moins deux (2) ans à la date de remise des propositions;
- avoir un revenu brut d'au moins 1 000 000\$ pour le dernier exercice financier vérifié par un vérificateur externe;

Plus particulièrement pour chacun des comptes:

Compte 1 (S.C.Q. et Casino de Montréal):

- être une société ayant un bureau d'affaires à Montréal;

Compte 2 (Casino de Hull):

- être une société ou être associé à une firme ayant un bureau d'affaires en Outaouais ou dans la région d'Ottawa;

Compte 3 (Casino de Charlevoix):

- être une société ayant un bureau d'affaires dans la région de Québec ou de Charlevoix.

Il est à noter que les agences de publicité de Loto-Québec et de ses autres filiales ainsi que l'agence de placement média desservant présentement Loto-Québec et ses filiales sont admises à présenter une proposition.

Tout proposant du Québec dont l'entreprise compte plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger un contrat de 100 000\$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité à l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12), et détenir une attestation à cet effet.

De même, un proposant hors du Québec mais au Canada, dont l'entreprise compte plus de 100 employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est, ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

La Société des casinos du Québec inc., ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de Michelle Lizotte au numéro (514) 499-5092.

Claude Lachance
Chef de service
Approvisionnement
Émis le 4 avril 1998



Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.

Info-Collecte

(418) 650-7230 / 1 800 761-6610

30 ans après l'assassinat de Luther King, le doute demeure

LEONARD PALLATS
Associated Press

ATLANTA, Géorgie — L'homme qui avait « fait le rêve » d'un pays où noirs et blancs seraient égaux, l'apôtre des droits civiques et de la non-violence, est mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis, Tennessee. Alors que les États-Unis commémorent les 30 ans de sa disparition, la veuve du pasteur Martin Luther King demande la réouverture de l'enquête.

Criant pour que justice soit faite, Coretta Scott King a demandé à rencontrer Bill Clinton pour évoquer de nouveaux indices. Elle souhaite l'immunité pour ceux qui viendraient témoigner devant une instance qu'elle imagine à l'image de la commission *Vérité et Réconciliation* mise en place en Afrique du Sud pour juger les crimes de l'apartheid.

Car les héritiers du Prix Nobel de la Paix veulent que James Earl Ray soit rejugé. Ils ne croient plus à la culpabilité de ce repris de justice du Missouri qui, arrêté à Londres, avait avoué le crime en 1969 puis était revenu sur ses aveux trois jours plus tard. Purgeant une peine de 99 ans de prison, Ray a aujourd'hui 70 ans, il est malade, clame son innocence depuis 30 ans et réclame un nouveau procès.

En 1978, la commission sur les assassinats de la Chambre des représentants l'avait une nouvelle fois jugé coupable: il aurait réalisé un « contrat » de 50 000 \$ lancé par des racistes de Saint-Louis. Pour M^{me} King, de plus en plus d'éléments indiquent que « d'autres étaient impliqués ». Comme ce fut le cas après le meurtre du président Kennedy, nombreux sont ceux qui pensent que la thèse du tueur isolé ne tient pas et qu'il s'agit d'un complot, avec responsables politiques et mafia.

Parmi ceux qui demandent une nouvelle enquête, en plus des King, on trouve l'ex-ambassadeur auprès de l'ONU Andrew Young, ancien maire d'Atlanta et compagnon du pasteur qui était à ses côtés le soir du meurtre. Ils reprochent aux autorités leur réticence à tester l'arme supposée du crime et leur refus d'entendre des personnes affirmant avoir des informations à ce sujet.

Gerald Posner, auteur d'un nouveau livre sur le sujet, *Killing the dream*, juge que Ray, montré par certains comme beaucoup trop bête pour tout ça, est bien le tireur. Mais il n'exclut pas une « conspiration de cuisine ». Ray affirme de son côté avoir été contacté par un homme de main du nom de Raoul, que son avocat dit avoir retrouvé à New York. Il dit aussi avoir la preuve que Loyd Jowers, ancien patron de restaurant de Memphis, aurait été payé par la mafia pour embaucher l'assassin de Martin Luther King.

La famille du pasteur veut faire rouvrir l'enquête

WORLD TRADE CENTER 240 ans de prison pour Ismaïl

Un Palestinien de 26 ans, Eyad Ismaïl, a été condamné hier par un tribunal fédéral de New York à 240 années de prison pour son rôle dans l'attentat meurtrier de 1993 contre le World Trade Center (WTC), qui a fait six morts et un millier de blessés. Il avait été re-

connu coupable le 12 novembre. « Vous vous êtes retourné contre un pays qui vous avait offert l'occasion d'une vie meilleure », lui a lancé le juge Kevin Duffy. Ismaïl, détenteur d'un passeport jordanien, avait reconnu être le conducteur de la camionnette piégée mais disait ignorer son contenu. Le Palestinien Ramzi Youssef, 29 ans, considéré comme le « cerveau » de l'attentat et le responsable d'un complot anti-américain en Asie, a été reconnu coupable et condamné à la prison à

perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle le 8 janvier. Quatre intégristes islamistes ont déjà été condamnés en 1994 à 240 années de prison chacun pour l'attentat contre le WTC. En 1996, dix autres, dont le leader intégriste égyptien cheikh Omar Abdel Rahmane, ont été condamnés à de lourdes peines pour un vaste complot terroriste visant des bâtiments publics, dont le WTC, ou des infrastructures de communication de la région de New York. (AFP)

Un ancien agent de la CIA accusé d'espionnage

WASHINGTON (AFP) — Un ancien agent de la CIA a été accusé hier d'espionnage au profit de deux pays non identifiés, et de tentative d'extorsion de fonds auprès de la CIA, a annoncé le département de la Justice.

Douglas Groat, 50 ans, passible de la peine de mort, a été inculpé pour avoir, en mars et avril 1997, selon l'acte d'accusation, transmis des informations de défense nationale, relative aux tentatives par la CIA de pénétrer les systèmes de cryptage de deux gouvernements étrangers, qui pour des raisons de sécurité n'ont pas été identifiés.

Il aurait aussi tenté depuis mai 1996 d'extorquer 500 000 \$ à la CIA, menaçant, s'il ne les obtenait pas, de transmettre à des gouvernements étrangers ce qu'il savait des méthodes et activités de l'Agence centrale de renseignement, selon l'acte d'accusation. Le procureur fédéral Wilma Lewis a indiqué lors d'une conférence de pres-

se qu'il s'agissait d'un « cas grave » d'espionnage en précisant que M. Groat avait participé à des opérations secrètes liées au cryptage à l'époque où il travaillait pour la CIA.

Les avocats de M. Groat ont indiqué hier lors de sa comparution qu'il plaiderait non coupable. Il a été arrêté sans difficulté jeudi à Washington.

Il avait travaillé à la CIA de mai 1990 à octobre 1996. L'enquête a duré un an.

Deux des charges retenues contre lui le rendent passible de la peine de mort. Il a été emprisonné sans possibilité de libération sous caution jusqu'à une prochaine audience le 9 avril.

Selon Susan Lloyd, du FBI, cette nouvelle histoire d'espionnage est cependant moins grave que celle de l'espion Aldrich Ames, condamné à la prison à vie en 1994 pour avoir vendu des informations à Moscou pendant huit ans, ce qui avait coûté la vie à une dizaine de personnes.

LES LUNDIS DE LA CAPITALE

Québec, capitale religieuse

entretien animé par Henri Dorion avec Mario Dufour, curé

Ce lundi 6 avril 1998 à 17 h 30

À la chapelle du Musée de l'Amérique française 2, côte de la Fabrique

Entrée libre sur réservation au 643-2158

Prix de présence

Prochain entretien
Le 4 mai 1998

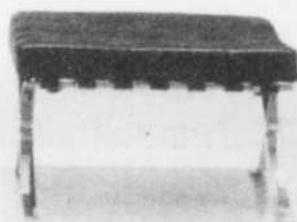
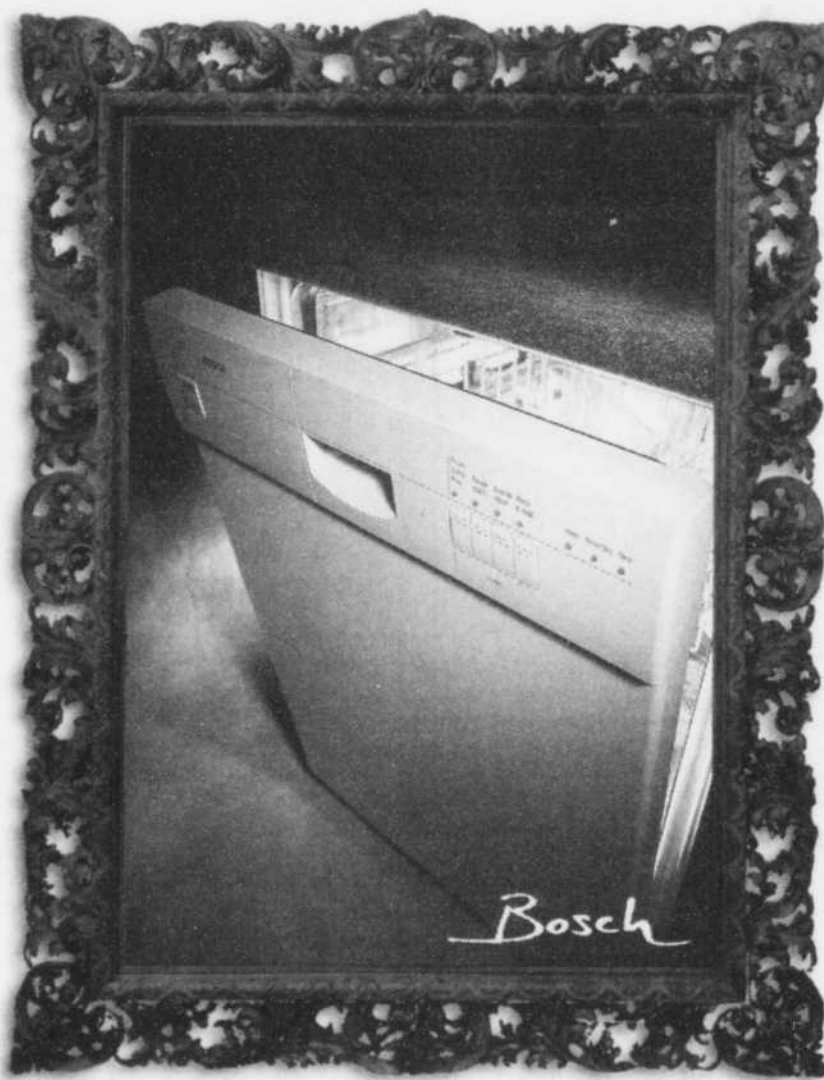
Les pourvoyeurs de la capitale avec Paul-Louis Martin professeur d'histoire, Université du Québec à Trois-Rivières

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC



BOSCH. LE LAVE-VAISSELLE.



DANS LA SÉRIE LES GRANDES MARQUES. VOICI LE SUMMUM DE L'ART DOMESTIQUE ALLEMAND.

Cuve en acier inoxydable • panier en duragard • capacité totale de 12 couverts triple filtration d'eau • quatre niveaux de lavage • consommation de 4,7 gallons d'eau au lieu de 11 • peut chauffer l'eau jusqu'à 161 degrés celsius • très silencieux.

BOSCH

LA COTE BOSCH. EN ACHETANT LA SÉRIE «LAVE-VAISSELLE, FOUR ET PLAQUE DE CUISSON», BOSCH VOUS REMETTRA UN CHÈQUE DE 250 \$.

EN EXPOSITION ET EN VENTE CHEZ



Les grandes marques se remarquent.

3000 CHEMIN ROYAL, GIFFARD, BEAUPORT 663-4605
NOUS REPRENONS VOS VIEUX APPAREILS

BOSCH - AMANA - ULTRA LINE - FABER - ULINE

les CAMPS de l'été 1998 du YMCA de Québec

- Camp d'IMMERSION ANGLAISE HORS-QUÉBEC, 10 à 16 ans
- Camp de SÉJOUR ANGLAIS, 6 à 15 ans
- Camp de jour ANGLAIS, 6 à 16 ans
- Camp de jour ESPAGNOL, 6 à 16 ans
- Camp de jour ASPIRANTS-MONITEURS, 14 à 16 ans
- Camps de jour «artistiques» THÉÂTRE, DANSE, ARTS PLASTIQUES, 6 à 16 ans
- Camp de jour TOUCHE-À-TOUT, cirque, magie, jeux..., 6 à 12 ans
- Camp de jour CLUB «ADOS», 12 à 16 ans
- et le PETIT CAMP, camp de jour, 4 à 5 ans

À GAGNER! le camp de tes rêves

COMMENT?

Tu nous décris dans un texte de 20 lignes (maximum) le CAMP D'ÉTÉ DE TES RÊVES.

Tu nous envoies ton texte avant le 15 AVRIL 1998 à l'adresse suivante :

CAMPS D'ÉTÉ YMCA DE QUÉBEC

Concours «Le camp de mes rêves»
650, avenue Wilfrid-Laurier
Québec (Québec) G1R 2L4

N'oublie pas de spécifier ton nom, ton âge, ton adresse et ton numéro de téléphone.

TIRAGE

Le 8 mai 1998

PRIX

1^{er} prix : Le camp de ton choix - exception faite des camps d'immersion anglaise hors-Québec - et à la période de ton choix.

2^e prix : Une semaine au camp Touche-à-tout ou au camp «Club ados» (selon ton âge).

3^e prix : 10 cours de natation (Québec-natation).



INFORMATION

LE SOLEIL 522.0800 • 527.2518 • 523.4020 camps artistiques